

La Seine-Saint-Denis, un carrefour de cultures et de langues

RAPPORT D'ÉTUDE — Juin 2025

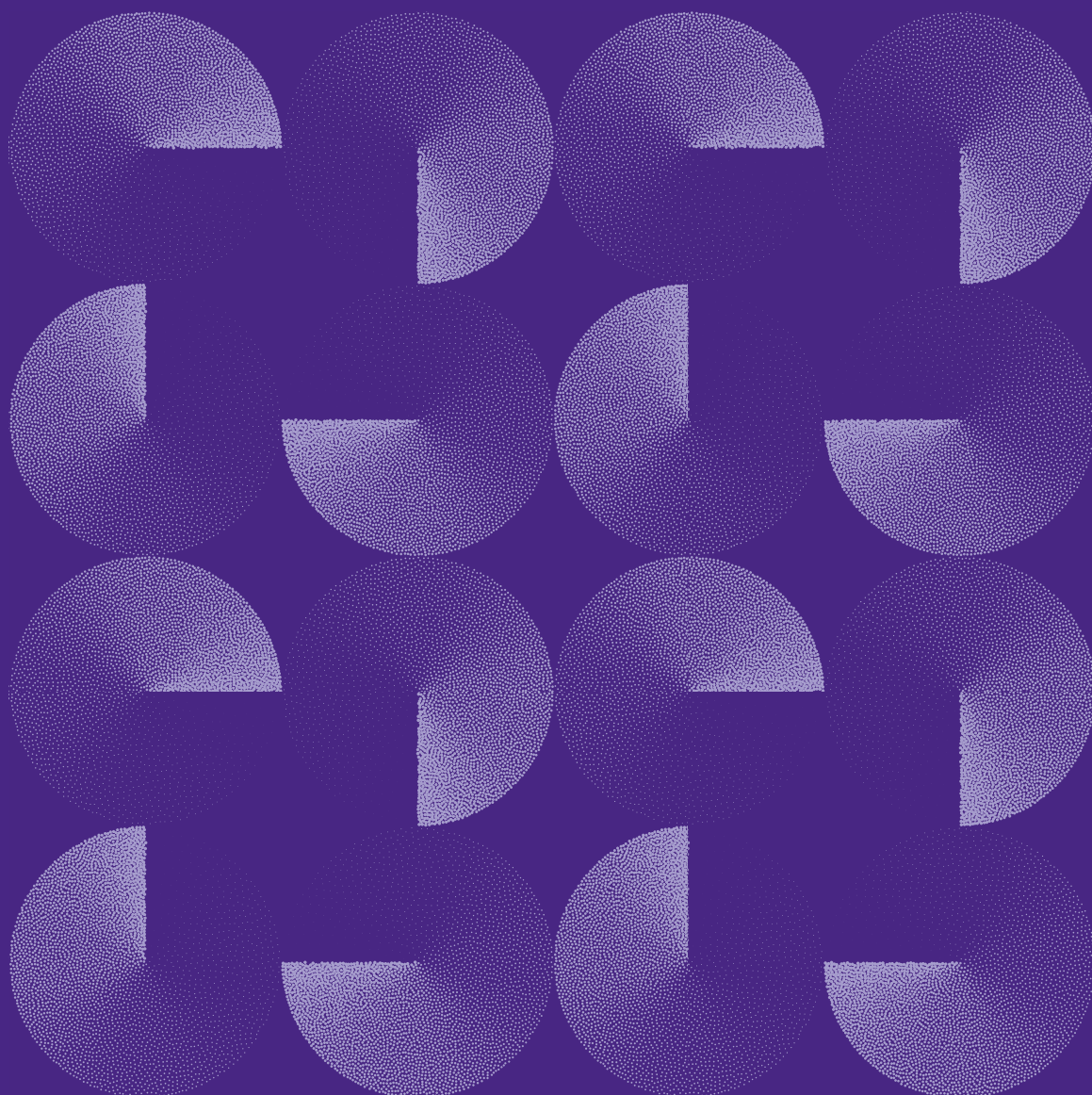


Table des matières

Table des matières	2
Remerciements	5
Editorial	6
Préambule	7

THEMATIQUE 1 : PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE, UNE DIVERSITE D'ORIGINES..... 13

1.1 Une forte diversité due à des facteurs historiques et économiques	14
1.2 La Seine-Saint-Denis au premier rang pour l'accueil des personnes immigrées	16
1.3 Une présence marquée des immigré·es originaires d'Afrique et d'Asie en lien avec des enjeux économiques et de solidarité	21
1.4 Une comparaison de la population étrangère entre Paris et la Seine-Saint-Denis	22

THEMATIQUE 2 : LA DIVERSITE LINGUISTIQUE CHEZ LES COLLEGIEN·NES EN SEINE-SAINT-DENIS 27

2.1 Revue de littérature	28
2.2 Des hypothèses de départ issues d'une enquête qualitative exploratoire ..	30
2.3 Résultats de l'enquête quantitative	33
2.3.1 Un échantillon redressé suite à une forte représentation des collégiennes et des catégories socio-professionnelles aisées	33
2.3.2 Une diversité d'origines conforme aux caractéristiques de la population séquano-dionysienne	34
2.3.3 Trois élèves sur dix sont issu·e·s d'un couple mixte	35
2.3.4 Des langues d'héritage transmises pour une majorité d'élèves	38
2.3.5 La connaissance des langues issues de l'immigration davantage présente parmi les élèves de milieux moins aisés.....	43
2.3.6 La dévalorisation des langues d'origine rapportée par une minorité d'élèves.....	46

2.3.7 Les collégiennes plus nombreuses à déclarer pratiquer des langues que les garçons	48
2.3.8 Les médias comme moyen d'ouverture culturelle vers des langues étrangères	49
2.3.9 Enseignements principaux de l'enquête	51

THEMATIQUE 3 : LES ASSOCIATIONS EN LIEN AVEC LA DIVERSITE CULTURELLE..... 53

3.1 Une part importante d'associations internationales en Seine-Saint-Denis .54	
3.1.1 Les nationalités représentées par les associations séquano-dionysiennes	55
3.1.2 Une présence d'associations en lien avec la proximité géographique des aires culturelles et des accords bilatéraux	57
3.1.3 Une présence associative plus prononcée pour certaines nationalités que d'autres.....	59
3.2 L'interculturalité comme thème transversal dans le tissu associatif sequano-dionysien	60
3.3 Des associations internationales - actrices de la solidarité locale et internationale	62

THEMATIQUE 4 : LA DIVERSITE CULTURELLE A TRAVERS L'OFFRE DE RESTAURATION EN SEINE-SAINT-DENIS 65

4.1 Une diversité culinaire en lien avec la diversité socio-démographique	67
4.2 Une part importante des gastronomies africaines et indiennes franciliennes se trouve en Seine-Saint-Denis	69
4.3 Des mélanges gastronomiques davantage présents en Seine-Saint-Denis qu'à Paris	70
4.4 Focus sur les pratiques linguistiques des commercant·es	73

THEMATIQUE 5 : ACTIONS DEPARTEMENTALES EN LIEN AVEC LA DIVERSITE CULTURELLE ET L'INTERCULTURALITE 74

5.1 Les projets associatifs interculturels a destination des jeunes séquano-dionysien·nes.....	76
--	----

5.1.1 Localisation des projets	80
5.1.2 L'interculturalité au cœur de l'éducation artistique et culturelle	81
5.2 Diversité linguistique des adultes reçus par le réseau « apprendre le français en Seine-Saint-Denis »	83
5.2.1 Méthodologie : une analyse à partir de trois bases de données des plateformes linguistiques territoriales	85
5.2.2 Profil socio-démographique des bénéficiaires du réseau « apprendre le français »	86
5.2.3 Des différences linguistiques territoriales entre Grand Paris Grand Est et Est Ensemble.....	87
Conclusion.....	89
Bibliographie.....	94
Annexe 1 : liste des termes relatifs à chaque aire culturelle.....	96
Annexe 2 : liste des termes relatifs au domaine d'intervention de chaque association	98
Les acteur.rice.s du projet d'étude.....	110

Remerciements

Ce travail, piloté par la Direction des Données, études et connaissances (DDEC), est l'aboutissement d'échanges fructueux entre la Délégation à la Biennale interculturelle et Campus francophone et plusieurs directions du Département. Nous tenons à remercier la Direction de l'Éducation (DE), la Délégation égalité et citoyenneté (DECI), la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs (DCPSL), la Délégation à la Jeunesse et la Vie Associative (DJVA), ainsi que la Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'Économie Sociale et Solidaire (DIEESS) pour leur contribution à ce projet. Nous sommes également reconnaissants à l'équipe des chercheur·es de l'Université Sorbonne Paris Nord, Pauline Haas, Sylvain Loiseau et Lucie Barque, ainsi qu'Alexandra Filhon de l'Université Rennes 2 pour leurs conseils précieux lors de ce travail.

Enfin, nous remercions chaleureusement les collégiennes et les collégiens ayant participé à l'enquête et aux entretiens exploratoires ainsi qu'aux chef·fes d'établissements ayant coopéré à cette démarche.

Editorial

La Seine-Saint-Denis est un territoire riche de sa diversité culturelle et linguistique. Terre d'accueil et de brassage, elle reflète l'histoire des migrations qui ont façonné la France et continue d'être un espace où se rencontrent et s'enrichissent des cultures venues du monde entier. Cette diversité est une richesse, un levier pour l'innovation sociale et culturelle. Nous considérons cette pluralité comme une force et œuvrons pour en faire un moteur de cohésion et d'émancipation individuelle et collective.

A travers cet exercice de production de données, le Département entend faire progresser ses politiques publiques et espère aussi ouvrir la voie à des recherches approfondies pour lutter contre les discriminations et désinformation. En effet, la recherche est un outil de lutte contre les fantasmes et préjugés qui touchent la Seine-Saint-Denis et ses habitants. Notre engagement se traduit par des actions concrètes dans divers domaines : favoriser l'apprentissage du français, lutter contre les discriminations, soutenir une éducation ouverte sur le monde dans nos collèges, avec des projets culturels mêlant toutes les disciplines, célébrer les cultures d'ici qui créent du commun à travers Multitude, la biennale de la Seine-Saint-Denis.

Notre engagement s'étend au-delà des frontières : en intégrant des projets européens comme WELDI - Welcome and Empowerment for Local Dignified Integration, et le réseau des Cités interculturelles et ANVITA - l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants, nous échangeons des bonnes pratiques pour renforcer notre action, favoriser l'inclusion et l'accueil bienveillant pour tous et toutes.

Faire de la Seine-Saint-Denis un territoire où chacun·e trouve sa place, tel est notre objectif. En valorisant sa richesse culturelle, nous construisons un territoire plus fort, attractif et solidaire.

Stéphane Troussel

Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Préambule

Situé dans la région Île-de-France, au nord-est de Paris, le département de la Seine-Saint-Denis fait partie de la petite couronne parisienne et est l'un des départements les plus densément peuplés de France. Cette localisation stratégique en périphérie de la capitale a historiquement influencé son développement urbain, industriel et social. Cette concentration de dynamisme économique à proximité de Paris a engendré historiquement un besoin de main d'œuvre et attiré une forte population migratoire, renforçant son caractère cosmopolite et multiculturel.

L'histoire de la Seine-Saint-Denis est marquée par les vagues d'immigration principalement post-coloniales, qu'elles viennent du sud et de l'Est de l'Europe, du Maghreb et du continent africain, ou encore du sous-continent indien. Tout au long du 20^e siècle, les mouvements migratoires ont été perçus de manière positive ou négative selon les conjonctures : encouragés lors des périodes de guerre et de pénurie de main d'œuvre, restreints lors des périodes de chômage et de crises politiques. Ainsi, de par sa population, la Seine-Saint-Denis est liée à l'histoire coloniale de la France. Ces migrations ont et continuent de façonner son développement urbain et social. L'histoire de ce département est celle d'un partage de cultures, devenu un facteur de richesse, d'attractivité, de solidarité et de créativité. Ce phénomène est lié à l'histoire de l'immigration en France et continue d'alimenter une identité culturelle unique. Premier territoire francilien accueillant des personnes issues de la migration, la Seine-Saint-Denis est caractérisée non seulement par une forte diversité de sa population mais également par de nombreuses manifestations artistiques et culturelles, une vie associative dynamique, une offre commerciale et gastronomique diversifiée.

En tant que chef de file de l'action sociale, le Département de la Seine-Saint-Denis soutient cette diversité ainsi que les rencontres entre cultures à travers les actions menées dans le secteur social, dans les domaines éducatifs et culturels et notamment par son rattachement au programme « cités interculturelles ». Ce programme aide les collectivités à revoir et à adapter leurs politiques à travers un prisme interculturel, à développer des stratégies interculturelles globales pour appréhender la diversité comme une ressource pour l'ensemble de la société. Selon les membres des cités interculturelles, la diversité culturelle est fondée sur l'idée que « toutes les cultures évoluent lorsqu'elles se rencontrent dans l'espace public ». Mais surtout, cette définition plaide « en faveur d'une identité urbaine pluraliste construite autour d'une vision partagée et de valeurs communes »¹.

¹ <https://www.coe.int/fr/web/interculturalcities/about>

Glossaire

Diversité culturelle : selon l'UNESCO, la diversité culturelle fait référence à la coexistence de différentes cultures au sein d'une société ou du monde entier, englobant une variété de modes de vie, de valeurs, de traditions et de croyances. Elle est considérée comme un patrimoine commun de l'humanité, dont la protection et la promotion sont essentielles pour le développement durable.

Multiculturalité : la multiculturalité se rapporte à la présence de plusieurs cultures distinctes au sein d'une même société, où chaque culture conserve ses spécificités sans nécessairement interagir de manière approfondie avec les autres. Ce concept met l'accent sur la reconnaissance et le respect des différences culturelles, mais n'implique pas forcément une intégration ou un mélange des cultures présentes.

Interculturalité : selon le Réseau des Cités Interculturelles du Conseil de l'Europe, l'interculturalité se réfère à des interactions constructives entre personnes et groupes de cultures différentes, basées sur le respect mutuel, la reconnaissance de la diversité et l'égalité des droits.

Créolisation : la créolisation désigne le processus par lequel plusieurs cultures se rencontrent et interagissent pour en créer une nouvelle, imprévisible et inédite. Ce concept, développé par l'écrivain et philosophe Édouard Glissant, s'applique notamment à la formation culturelle des sociétés des Amériques, résultant du métissage entre différentes cultures.

Les termes définis dans ce glossaire seront structurants dans le cadre de cette étude et en particulier la diversité culturelle définie par la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO comme la variété des façons dont les cultures des différents groupes et sociétés s'expriment et se transmettent. Cela inclut non seulement les différentes formes d'expression du patrimoine culturel de l'humanité, mais aussi les modes de création artistique, de production, de diffusion et de consommation des expressions². Il s'agit par exemple, des arts, des lettres, des traditions et des coutumes, des systèmes de valeurs comme les croyances, des religions, des philosophies, des façons de vivre ensemble et des langues. Cette diversité fait l'objet de changements perpétuels³. Elle se

² La Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 2005.

³ Sauvaire, Marion, « Hybridité et diversité culturelle du sujet : des notions pertinentes pour former des sujets lecteurs ? », Litter@ Incognita [En ligne], Toulouse : Université Toulouse Jean Jaurès, n°4 « L'hybride à l'épreuve des regards croisés », 2012, mis en ligne en 2012, disponible sur <<https://blogs.univ-tlse2.fr/littera-incognita-2/2016/02/16/numero-4-2011-article-3-ms/>>

rapproche de ce fait de « l'hybridité culturelle » qui représente un processus de changement, d'emprunts et des réinventions des pratiques culturelles et artistiques⁴.

Selon les termes d'Edouard Glissant, cette diversité conduit à la « créolisation », définie selon l'auteur comme « la mise en contact de plusieurs cultures ou au moins de plusieurs éléments de cultures distinctes, dans un endroit du monde, avec pour résultante une donnée nouvelle, totalement imprévisible par rapport à la somme ou à la simple synthèse de ces éléments »⁵. Dans un entretien pour le quotidien Le Monde, l'écrivain argumente que ce processus donne lieu à des nouvelles créations, par exemple l'adaptation d'un langage dans l'espace urbain (« créoles »), ou encore le développement de styles musicaux nouveaux comme le jazz qu'il appelle "un inattendu créolisé"⁶.

Le difficile accès à des données sur la diversité culturelle et l'interculturalité comme défi pour les collectivités

Le Département de la Seine-Saint-Denis a souhaité, à travers ce rapport, rassembler des connaissances objectives sur l'interculturalité telle qu'elle existe sur le territoire départemental. Après avoir démarré les travaux, la difficulté à mesurer des échanges et interactions, processus mouvant par essence, est rapidement apparue. En effet, comment rendre compte de manière objective d'influences réciproques ?

Afin de pouvoir entamer les travaux de manière concrète et sur la base de données accessibles, nous avons délimité ce projet autour de la diversité culturelle, en en faisant un objet d'étude en soi. Ce premier segment de connaissance constitue une invitation à réfléchir de manière plus approfondie à la manière dont l'interculturalité ou la créolisation d'un territoire pourrait être mesurée.

Pour essayer d'objectiver les questions d'interculturalité et de diversité culturelle, différentes données ont été mobilisées afin d'approcher au mieux ces questions. Ainsi, ont été utilisées :

1. Les données de la statistique publique sur les populations résidant sur le territoire séquanodionysien, notamment sur les pays de naissance et les nationalités des habitants.

⁴ Hernández, F, 2010, Bhabha for Architects, Londres/New York : Routledge, p. 58-59.

⁵ <http://www.edouardglissant.fr/creolisation.html>

⁶ Le Monde, « Pour l'écrivain Edouard Glissant, la créolisation du monde est « irréversible ». publié le 3 février 2011, par Frédéric Joignot.

2. Les données permettant de montrer la diversité culturelle des acteurs du territoire, notamment dans le domaine associatif et celui de la restauration. Il s'agit bien sûr d'indices imparfaits qui ne mesurent pas finement des phénomènes sociaux, comme pourraient le faire des données issues d'enquêtes dédiées, mais ils constituent une base pour une première analyse de ces questions.

3. Des données d'enquête ad hoc, avec une interrogation directe des populations concernées. Ont ainsi été interrogé.es les collégien.nes de Seine-Saint-Denis sur la question des langues qu'elles et ils parlent. Ce type d'enquête mériterait d'être mené auprès d'autres populations.

4. Des données administratives issues de l'action des politiques départementales, notamment sur les initiatives menées pour orienter les habitant.es vers des structures d'apprentissage du français et sur les initiatives (inter)culturelles financées à destination des collégien.nes. De la même manière, ces données sont par essence incomplètes car elles ne sont pas conçues initialement pour mesurer scientifiquement des phénomènes complexes, mais elles permettent également d'obtenir des indications sur la diversité des populations du territoire.

Pour autant que ces premières données soient rassemblées et analysées dans ce rapport, des limites méthodologiques peuvent être constatées. Actuellement, il n'existe pas de données précises et accessibles sur les habitant.es possédant une double nationalité, les couples mixtes, ni sur les conditions de vie des descendant.es d'immigré.es. Seules des données au niveau national existent comme l'enquête Trajectoires et Origines, qui fait état des conditions de vie des immigré.es et descendant.es d'immigré.es, ainsi que des discriminations auxquelles certains.es ont été confronté.es. Ces limites nous invitent d'ores et déjà à réfléchir à la collecte de données pouvant être mobilisées pour de futurs enrichissements, comme celles des arts du spectacle, des sports, des commerces issus de la diversité, etc.

Composé de cinq grandes entrées thématiques, ce rapport brosse un portrait de la diversité culturelle et linguistique sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, à partir d'une enquête par questionnaire réalisée auprès de 1930 élèves au collège et de multiples données départementales ainsi que des sources externes (données en opendata).

- Basé sur des données d'enquête et de l'Insee, le premier chapitre fournit un état des lieux socio-démographique en explorant les origines des habitant.es du département ;

- Le deuxième chapitre expose les résultats d'une enquête quantitative auprès de 1930 élèves au collège, afin de comprendre leurs pratiques linguistiques. Il nous apporte des connaissances sur les origines des élèves enquêté·es, notamment sur les unions mixtes présentes au sein des parents d'élèves. On verra l'incidence de ces unions mixtes sur les langues parlées par leurs enfants. Cette enquête permet par ailleurs de relayer le point de vue de huit élèves interviewé·es lors d'une phase exploratoire afin de comprendre la façon dont ils ou elles vivent le fait de parler plusieurs langues ;
- Le troisième chapitre, basé sur les données du Répertoire National des Associations (RNA), met en lumière les associations de la Seine-Saint-Denis qui entretiennent des liens avec les pays d'origine des courants migratoires internationaux. Ces associations jouent un rôle de premier plan en favorisant les échanges culturels et en soutenant les habitant·es dans le département ;
- Le quatrième chapitre décrit la diversité séquano-dionysienne de l'offre de restauration venant d'autres aires culturelles, notamment en la comparant avec l'offre parisienne ;
- Dans l'objectif d'entamer un recensement destiné à se prolonger, le dernier chapitre donne à voir quelques actions départementales en lien avec la promotion de la diversité culturelle sur le territoire séquano-dionysien. Il englobe une analyse des projets culturels et artistiques à destination des jeunes sur le territoire, des données sur les connaissances linguistiques des adultes bénéficiaires du parcours d'apprentissage du français dans trois Etablissements publics territoriaux (EPT), afin de favoriser leur insertion. Il s'agira d'observer l'origine des bénéficiaires et les langues qu'elles·ils parlent.

Dans une future étude, avec l'appui de chercheur·es spécialistes des thématiques interculturelles, une description et une analyse plus fines de ces pratiques pourront avoir lieu. Ce travail peut participer à déconstruire des préjugés existants et à apporter des précautions dans l'application des politiques à destination des « minorités culturelles » qu'il s'agisse de pratiques d'éducation ou de médiation culturelle, « d'intégration », des relations dans le travail, etc. Il convient de préciser que la notion de minorités culturelles renvoie à des groupes sociaux qui partagent des caractéristiques culturelles distinctes (langues, traditions, croyances, pratiques), qui les différencient de la majorité dominante dans un pays ou une région⁷.

⁷ Qu'est-ce qu'une minorité? Le Courrier de l'UNESCO: une fenêtre ouverte sur le monde, XLVI, 6, p. 10-13.

Ce sujet mérite donc d'être revisité régulièrement, à travers l'approfondissement de nouvelles données et enquêtes auprès des habitant·es. Pour conclure, cette étude s'adresse aux acteur·rices du territoire souhaitant explorer d'autres secteurs d'activité liés à la diversité culturelle comme par exemple les services liés à l'accueil des jeunes enfants. Elle est également destinée aux collectivités désireuses de mener un travail comparatif. Cette démarche pourrait être enrichie par de nouvelles informations couvrant d'autres domaines que ceux abordés dans cette étude.

**THEMATIQUE 1 :
PROFIL SOCIO-
DEMOGRAPHIQUE DU
TERRITOIRE, UNE
DIVERSITE D'ORIGINES**

La diversité culturelle, en tant que fait social et historique, soulève des débats qui nécessitent une contextualisation fondée sur la recherche. Ce travail appelle donc à une mise en perspective des processus historiques, dans lesquels les mutations économiques et sociales et les migrations ont été des faits structurants de la société contemporaine.

Dans la présentation de ce contexte, nous nous basons sur les travaux des chercheur·es sur la région Île-de-France englobant la Seine-Saint-Denis, mais n'y faisant pas référence explicitement notamment en raison de la création récente du département lors du découpage administratif en 1964.

1.1 UNE FORTE DIVERSITE DUE A DES FACTEURS HISTORIQUES ET ECONOMIQUES

Les évolutions économiques et sociales du XIXe et du XXe, à travers un essor de l'activité industrielle conduisent à une évolution de la structure de l'emploi. L'emploi ouvrier recrute de façon continue, nécessitant des apports de main d'œuvre croissant. Les vagues d'immigration viennent nourrir cette production industrielle, comme le documentent plusieurs chercheur·es à l'échelle francilienne⁸.

Entre 1850 et 1950, le développement industriel de Paris et de la région de la Seine⁹, est lié à la venue d'une immigration italienne s'installant notamment à Montreuil et à Saint-Denis. Autour de Paris comme de la Seine, les immigré·es étaient surtout engagé·e·s dans le domaine de la construction, mais également dans l'industrie lourde.

C'est à partir de l'entre-deux guerres que le taux de personnes issues de l'immigration, en majorité ouvrières, augmente, notamment au nord de Paris et dans les communes industrielles proches, par exemple celles de Saint-Denis et d'Aubervilliers. Les ouvriers étrangers participent alors à l'urbanisation des terrains notamment à Montreuil et à Bagnolet. Ainsi, en 1931, plus de la moitié des Italien·nes et des Espagnol·es de la Seine vivent en banlieue. La décolonisation et les guerres mondiales accélèrent les vagues d'immigration, les principales étant la migration nord-africaine et celle d'Afrique subsaharienne². Le phénomène migratoire après la Seconde Guerre mondiale s'explique principalement par la pénurie de main-d'œuvre sur le marché du travail français.

Entre 1945 et 1975, la région a connu une rapide évolution industrielle notamment dans le secteur automobile¹⁰. Par ailleurs, les grandes infrastructures franciliennes construites à

⁸ Ces travaux englobent la Seine-Saint-Denis sans y faire explicitement référence, notamment, en raison de la création récente du département lors du découpage administratif de 1964.

⁹ Rappelons que la Seine-Saint-Denis, faisait partie de la région de la Seine avant sa création lors du découpage administratif de 1964.

¹⁰ Blanc-Chaleard M-C, « Les immigrés et la banlieue parisienne, histoire d'une aventure urbaine et sociale (XIXe-XXe siècles) », Christine Bellavoine, Jean-Barthélemy Debost, Delphine Leroy, Alphonse Yapi-Diahou. Saint-Denis territoire de migrations (1 & 2) Chercheur·e.s, actrices et acteurs locaux.ales en dialogues. Saint-Denis au fur et à mesure, 2022.

partir des années 1960 comme le boulevard périphérique, les autoroutes et les aéroports, sont largement réalisées par des ouvriers immigrés, principalement portugais, algériens et espagnols.

Les immigré·es ont également contribué à la construction des grands ensembles HLM pour loger les classes populaires, dans un contexte de crise du logement et de présence de plusieurs bidonvilles aux abords de Paris. Dans les années 1970, les cités HLM accueillent un nombre croissant d'immigré·es, notamment après la suspension de l'immigration en 1973 et le rétablissement du regroupement familial (décret du 29 avril 1976). Ainsi, les familles marocaines, turques et d'Afrique subsaharienne ont accédé à l'habitat social dans des communes comme Clichy-sous-Bois et Tremblay-en-France¹¹. C'est également au milieu des années 70 que « le gigantisme »¹² des cités HLM remplace les bidonvilles, comme pour la cité des 4 000 à La Courneuve et le quartier Francs-Moisins à Saint-Denis.

Ces mouvements de migrations économiques sont ensuite renforcés par l'adoption de la Convention de Genève, dont la France est signataire (1952). Entre 1982 et 1990, la région Île-de-France a accueilli de plus en plus de personnes immigré·es, passant de 33,1 % en 1982 à 35,7 % en 1990. La désindustrialisation des anciennes régions d'accueil et l'arrivée des familles et des réfugié·es ont renforcé la concentration des immigrées dans la région francilienne, rendant sa population plus diverse. Ainsi, entre la fin des années 1970 et le début des années 1980, des réfugié·es vietnamien·nes, cambodgien·nes et laotien·nes arrivent en région parisienne¹³, à la suite des guerres d'indépendance.

A partir des années 90 et jusqu'au tournant du XXe siècle, une grande partie des immigrés d'Afrique subsaharienne, de Chine et du Sri Lanka (suite à la guerre civile entre 1983-2009) vit en Île-de-France, et notamment en Seine-Saint-Denis, où les réseaux de solidarité et l'offre de travail ont facilité leur intégration. Ces immigré·es plus récemment arrivé·es ont occupé principalement des emplois précaires comme le nettoyage industriel, le traitement des déchets, les services de ménage ou les travaux précaires dans la grande distribution¹⁴. En revanche, certain·es ont développé de nombreux commerces sur l'ensemble du territoire francilien, tels que des restaurants, des épiceries et des salons de beauté, présents notamment en Seine-Saint-Denis.

¹¹ Natacha Lillo, Marie-Claude Blanc-Chaléard, Jean-Yves Blum Le Coat, Maria-José Vicente, Anne Gingel, Pilar Gonzalez Bernaldo, Manuela Martini, Catherine Quiminal, Marie-Christine Volovitch-Tavares et Sylvie Zaidman, « Île-de-France », Hommes & migrations [En ligne], 1278 | 2009, mis en ligne le 29 mai, 2013.

¹² Anne-Sophie Bruno, Gérard Noiriel, Laure Pitti, Philippe Rygiel, Yann Scioldo-Zürcher, Alexis Spire et Claire Zalc, « Histoire et mémoires des immigrations en régions et dans les DOM aux XIXe et XXe siècles », Hommes & migrations [En ligne], 1278 | 2009, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 14 mars 2025.

¹³ Appelées communément « les Boat people », ces migrants ont quitté leurs pays après la chute de Saïgon en 1975 pour fuir les régimes communistes et afin d'échapper à la répression politique, à l'absence de liberté et aux conflits armés dans leurs pays d'origine Fourgeau Catherine, "L'insertion en France des communautés asiatiques", Migrations Études, n° 80, avril-mai, 1998, pp. 1-13.

¹⁴ Natacha Lillo, Marie-Claude Blanc-Chaléard, Jean-Yves Blum Le Coat, Maria-José Vicente, Anne Gingel, Pilar Gonzalez Bernaldo, Manuela Martini, Catherine Quiminal, Marie-Christine Volovitch-Tavares et Sylvie Zaidman, « Île-de-France », Hommes & migrations [En ligne], 1278 | 2009, mis en ligne le 29 mai, 2013.

Suite à cette contextualisation historique, les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) présentées dans ce chapitre, nous fournissent des éléments actuels sur la diversité des populations en Seine-Saint-Denis, tout en donnant un cadre de comparaison avec les autres départements d'Île-de-France et avec le territoire national.

Définitions et données à l'échelle nationale

Les enquêtes de population réalisées essentiellement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) distinguent la notion d'immigré·e de celle d'étranger·ère.

En France, selon le Haut Conseil de l'intégration, un·e étranger·ère est une personne résidant en France et qui ne possède pas la nationalité française.

Une personne immigrée est définie comme « une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France », quelle que soit sa nationalité actuelle. Selon le droit français, un·e immigré·e peut garder sa nationalité ou acquérir la nationalité française.

Un·e descendant·e d'immigré·e est une personne née en France dont au moins un·e des deux parents est immigré·e. Par ailleurs, les descendant·es d'immigré·es peuvent naître étranger·ères sur le territoire français lorsqu'ils·elles ont leurs deux parents étrangers.

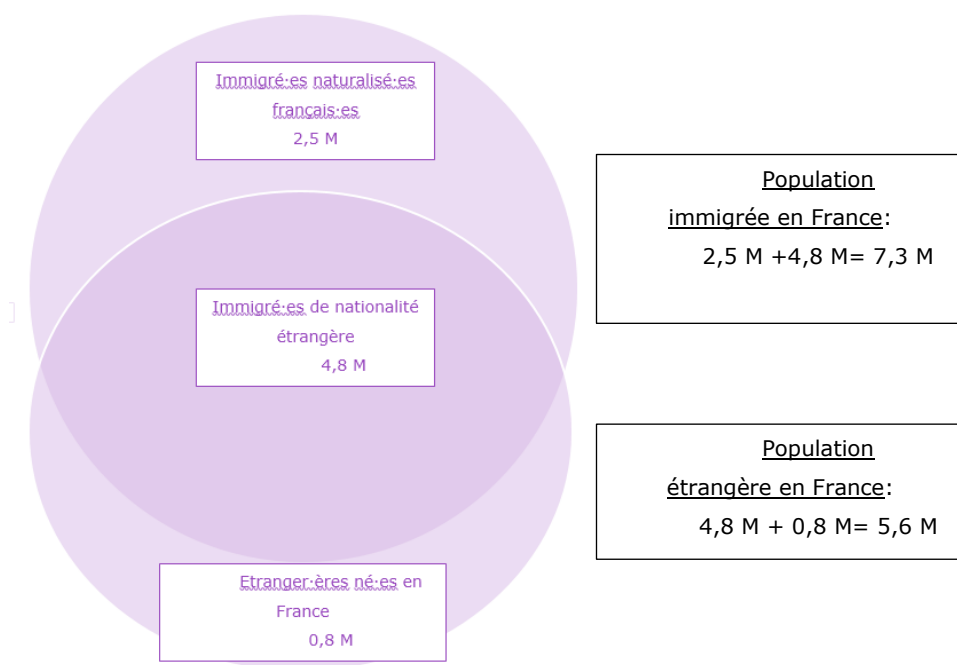
1.2 LA SEINE-SAINT-DENIS AU PREMIER RANG POUR L'ACCUEIL DES PERSONNES IMMIGREES

Selon l'Insee, **7,3 millions d'immigré·es** vivent en France en 2023, soit 10,7 % de la population totale. La population étrangère s'élève à **5,6 millions de personnes**, soit 8,2 % de la population totale. En 2012, on estime le nombre de descendant·es d'immigré·es à 6,8 millions de personnes. Selon l'enquête « Trajectoires et Origines » (TeO, 2016) réalisée par l'Insee et l'Ined en 2008, deux immigré·es sur dix de 18 à 50 ans ont une double nationalité. En 2023, les pays de naissance les plus fréquents des immigré·es vivant en France sont l'Algérie (12,2 %), le Maroc (11,7 %), le Portugal (7,9 %), la Tunisie (4,8 %), l'Italie (3,9 %), la Turquie (3,3 %) et l'Espagne (3,2 %). Près de la moitié des immigré·es sont originaires d'un de ces sept pays (47 %).

L'Île-de-France est la région qui compte le plus grand nombre d'immigré·es. Sur dix immigré·es vivant en France métropolitaine en 2019, quatre résidents en Île-de-France, alors que la région n'accueille que 18 % de la population nationale (Insee, 2000)¹⁵.

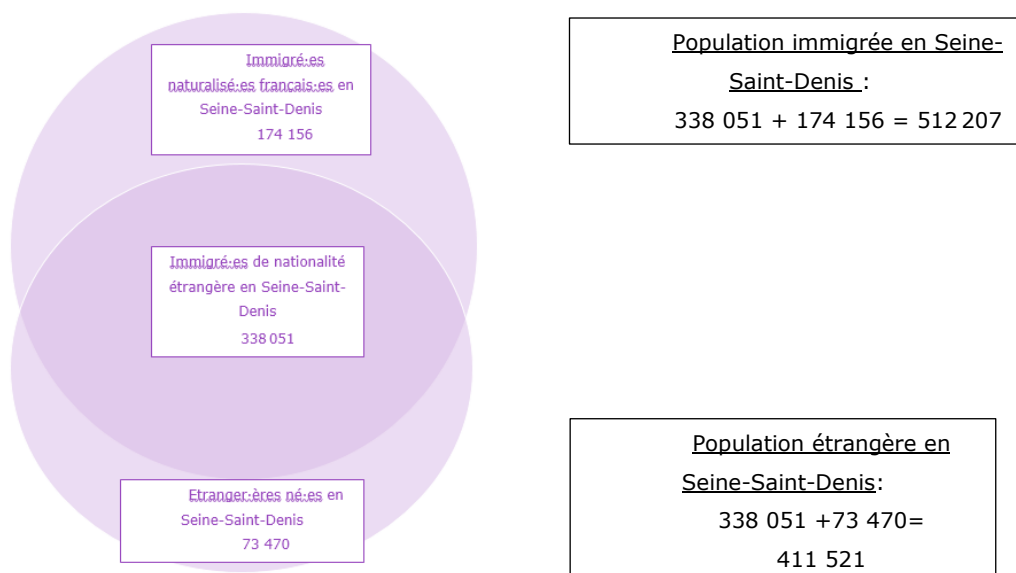
Selon les données du recensement de 2021, sur 1 654 935 habitant·es séquanodionysien·nes, il y avait 512 207 personnes immigrées dans le département, soit 31% de la population. La part d'immigré·es au sein de la population totale est ainsi **trois fois plus élevée** en Seine-Saint-Denis qu'en France Hexagonale. De même, la Seine-Saint-Denis occupe une place importante dans l'accueil des personnes étrangères : 25% d'étranger·ères sont comptabilisé·es en 2020. Entre 2011 et 2020, la part d'immigré·es et d'étranger·ères a augmenté respectivement de 3 et de 3,5 points (voir graphique ci-dessous).

Les chiffres clés sur la migration en France (Insee, 2021)



¹⁵ Insee, recensement général de la population. Pour rappel, le recensement 2020 recouvre les enquêtes du recensement de 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.

Les chiffres clés sur la migration en Seine-Saint-Denis (Insee, 2021)



Comme le tableau ci-dessous le montre, parmi les 512 207 immigré·es, 174 156 disposent de la nationalité française. Parmi les 411 000 étranger·ères, 73 470 ne sont pas considéré·es comme étant immigré·es, c'est-à-dire qu'ils·elles ne sont pas titulaires de la nationalité française. Il s'agit principalement des enfants de moins de 13 ans qui pourront accéder à la nationalité française à l'âge de 13 ans.

Effectifs de la population immigrée et étrangère selon le statut de nationalité en Seine-Saint-Denis

		Etranger·ères		
		Non	Oui	Total
Immigré·es	Oui	174 156	338 051	512 207
	Non	1 069 257	73 470	1 142 727
	Total	1 243 414	411 521	1 654 935

Source : Insee (recensement), 2021.

Remarque : un·e immigré·e est une personne née étrangère à l'étranger, elle peut disposer de la nationalité française, tandis qu'un·e étranger·ère réside dans un pays où il ne possède pas la nationalité.

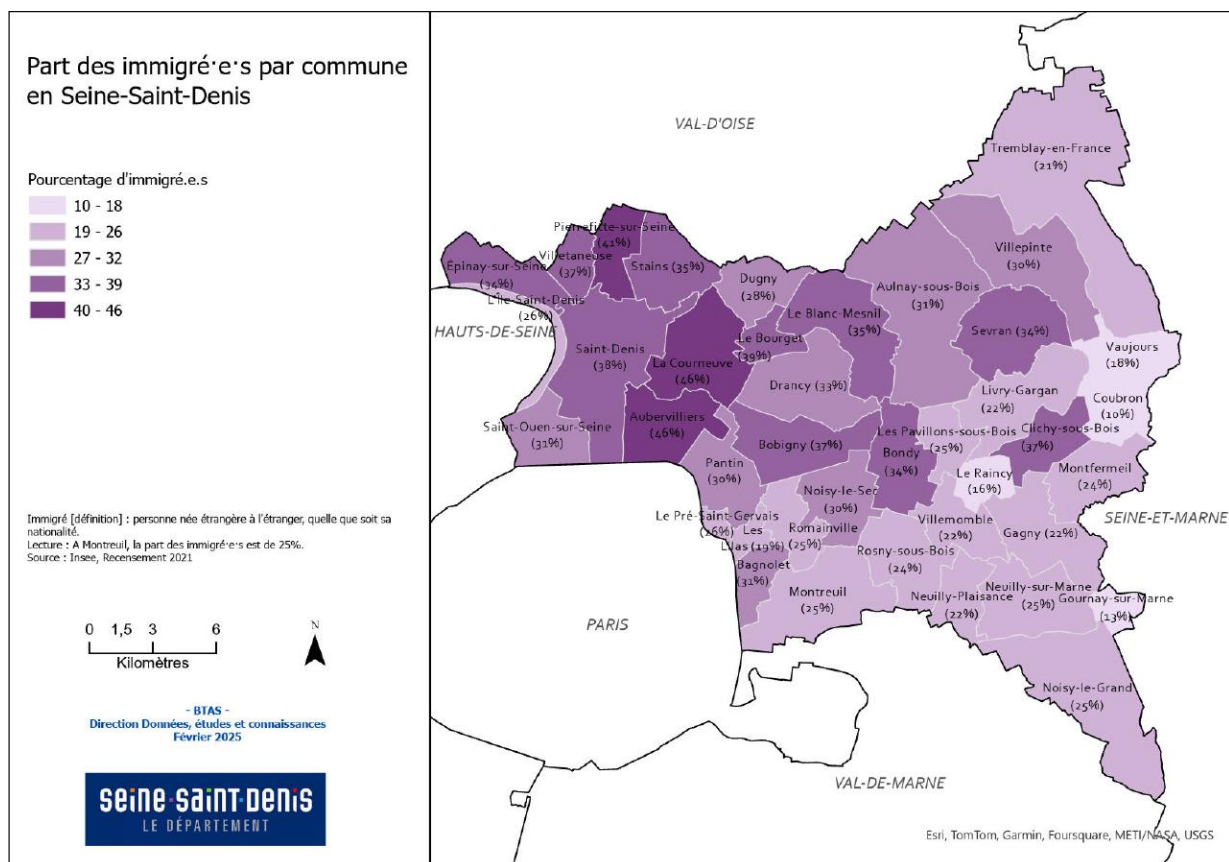
Note de lecture : au total, on compte 1 654 935 habitant·es en Seine-Saint-Denis, dont 512 207 sont immigré·es. Parmi ces personnes, 174 156 ont la nationalité française, c'est à dire qu'elles ont été naturalisées.

En 2021, avec 31% d'immigré·es au sein de la population totale, le département dépasse la proportion présente au sein des autres départements de la région¹⁶. À titre d'exemple, le Val-de-Marne enregistre un taux de 23%, Paris comme le Val d'Oise 21%, les Hauts-de-Seine

¹⁶ Insee, 2021, Population immigrée selon les principaux pays de naissance en 2021 . Comparaisons régionales et départementales. Chiffres clés. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012727>

20%, alors que l'Essonne et la Seine et Marne comptent respectivement un taux de 18% et de 15%. La première place occupée par le département peut être attribuée à sa localisation géographique, mais également à des critères sociologiques et à une histoire d'accueil des migrations pour des raisons économiques et politiques¹⁷. En outre, la présence de réseaux de familles ou d'amis, et de réseaux associatifs peut renforcer le souhait de certain·es immigré·es de s'implanter dans le département.

Les populations immigrées sont davantage représentées sur le secteur nord-ouest du département et le sont moins dans le secteur est. Cette configuration peut s'expliquer par la présence d'industries et d'usines qui ont attiré de nombreux travailleurs immigré·es au cours du 20ème siècle. A titre d'exemple, les personnes immigrées représentent 46% de la population d'Aubervilliers et de la Courneuve et 18% de la population des communes de Vaujours ou 22% pour Livry-Gargan.

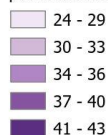


Note : l'ensemble des cartes est joint à la fin du document, à l'annexe 3.

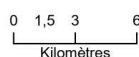
¹⁷ BLANC-CHALEARD M-C, 2001. « Les immigrés et la banlieue parisienne, histoire d'une aventure urbaine et sociale (XIXe-XXe siècles). Collection Répères.

Part des naturalisés sur la population d'immigrés en Seine-Saint-Denis

Part des naturalisés français parmi les immigrés

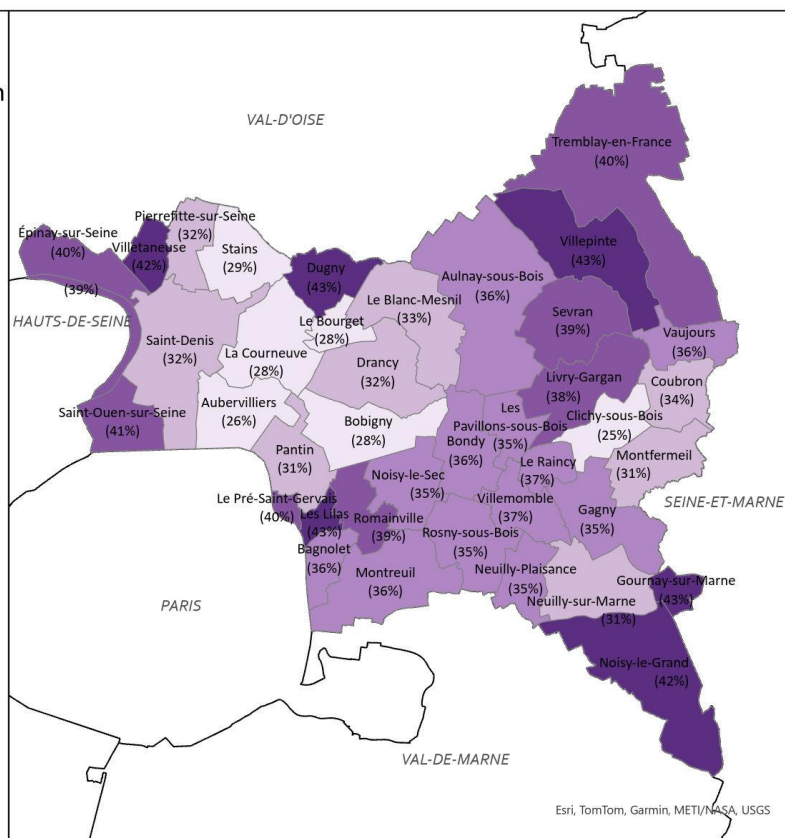


Immigré (définition) : personne née étrangère à l'étranger, quelle que soit sa nationalité.
Lecture : 26% des immigrés résidant à Aubervilliers ont été naturalisés français.
Source : Insee, Recensement 2021



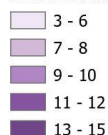
- BTAS -
Direction Données, études et connaissances
Février 2025

seine saint denis
LE DÉPARTEMENT

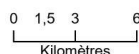


Part des naturalisés sur la population totale

Part des naturalisés sur l'ensemble de la population

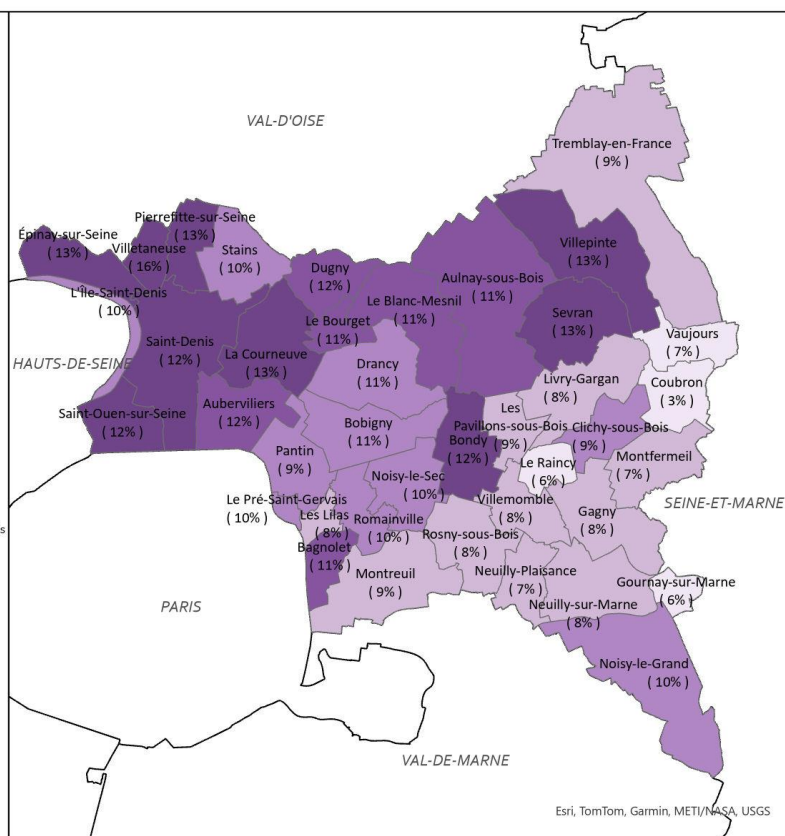


Immigré (définition) : personne née étrangère à l'étranger, quelle que soit sa nationalité.
Lecture : 12% de la population d'Aubervilliers sont des immigrés naturalisés français.
Source : Insee, Recensement 2021



- BTAS -
Direction Données, études et connaissances
Février 2025

seine saint denis
LE DÉPARTEMENT

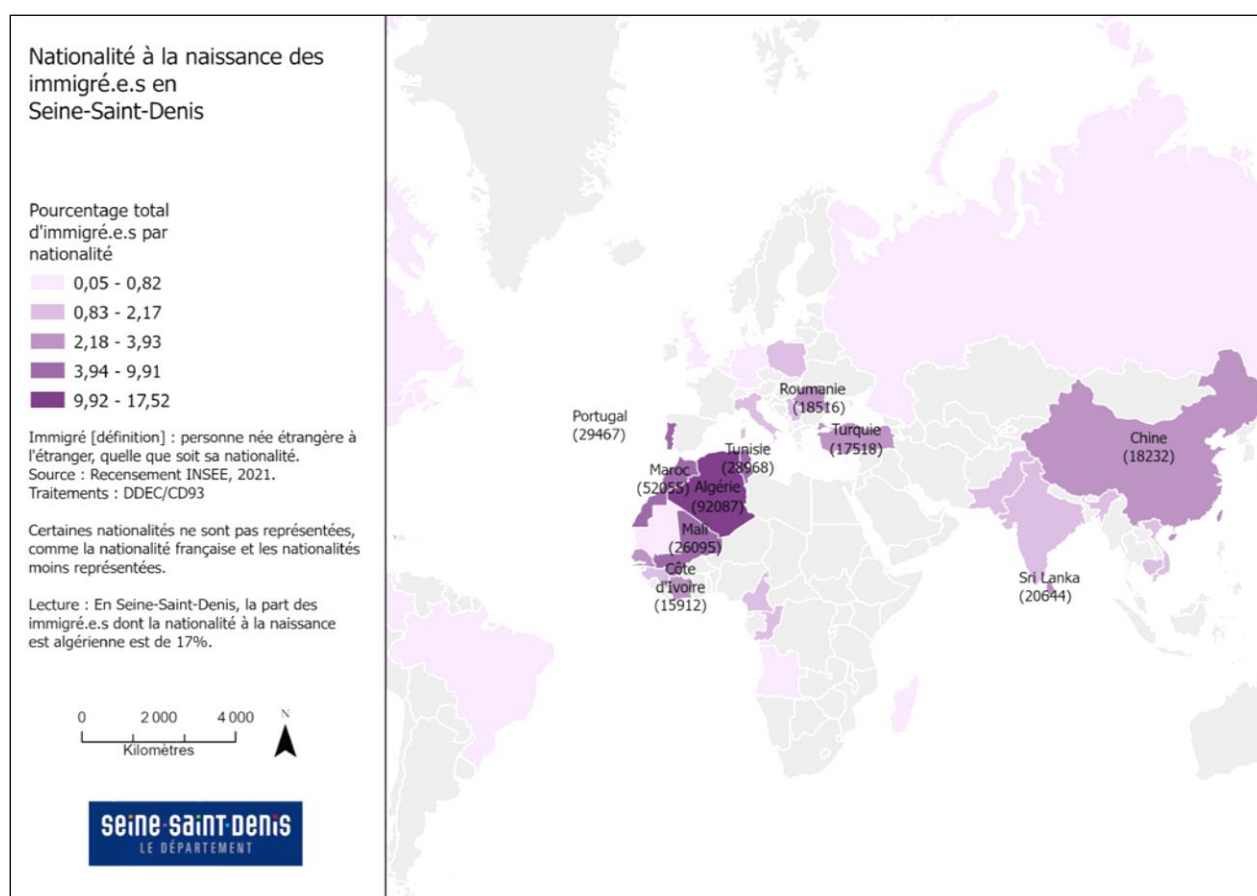


1.3 UNE PRESENCE MARQUEE DES IMMIGRE·ES ORIGINAIRES D'AFRIQUE ET D'ASIE EN LIEN AVEC DES ENJEUX ECONOMIQUES ET DE SOLIDARITE

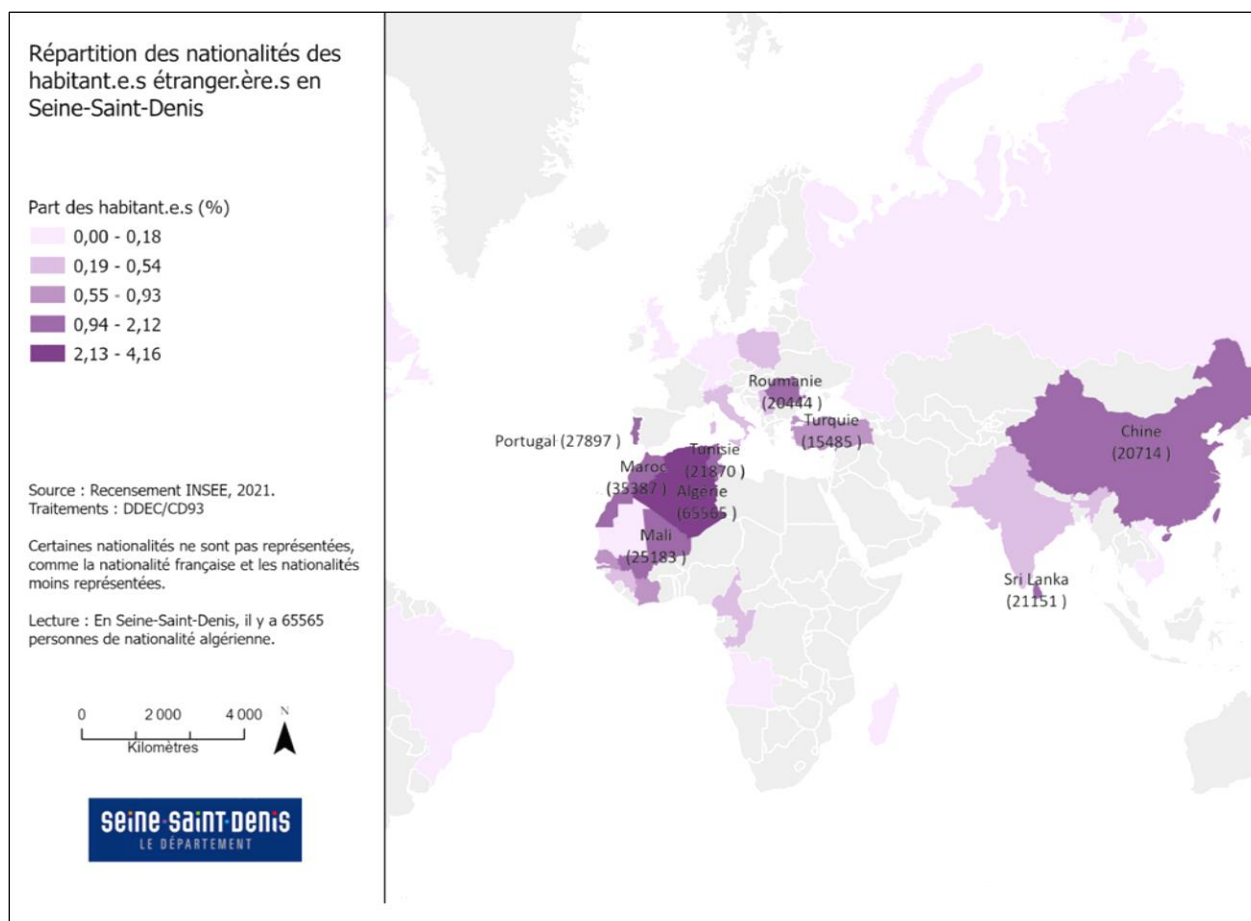
Selon les données de l'Insee, parmi l'ensemble des habitant·es de la Seine-Saint-Denis, près de 1 069 257 personnes (65%) ont une nationalité française à la naissance¹⁸. Parmi les 585 000 personnes qui ne sont pas nées avec la nationalité française, 174 000 ont été naturalisées depuis, soit 30% de ces personnes. En tout, 13% des habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis ont été naturalisées. Au total les personnes nées dans les départements et territoires d'Outre-mer représentent 2,2% de la population de la Seine-Saint-Denis.

En Seine-Saint-Denis, une part importante de personnes étrangères pourra obtenir la nationalité française dans les années à venir, notamment les 65 000 mineur·es né·es étranger·ères qui pourront devenir français·es par le droit du sol.

Au-delà de la part représentée, on peut s'intéresser aux pays d'origine des personnes immigrées ainsi qu'aux nationalités des personnes étrangères sur le territoire.



¹⁸ Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

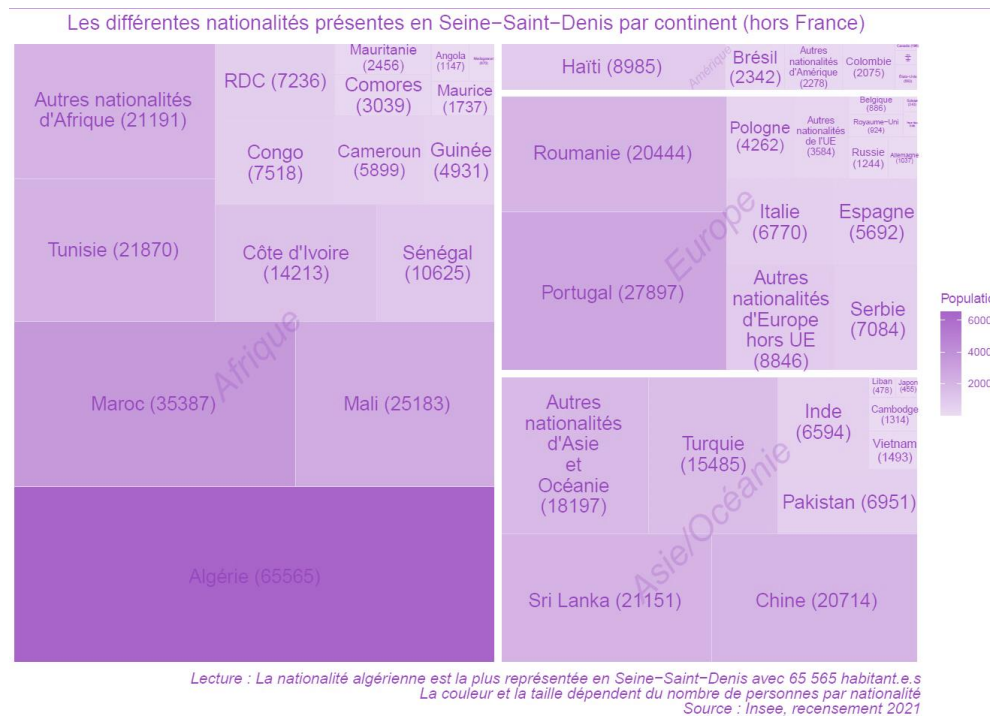


1.4 UNE COMPARAISON DE LA POPULATION ETRANGERE ENTRE PARIS ET LA SEINE-SAINT-DENIS

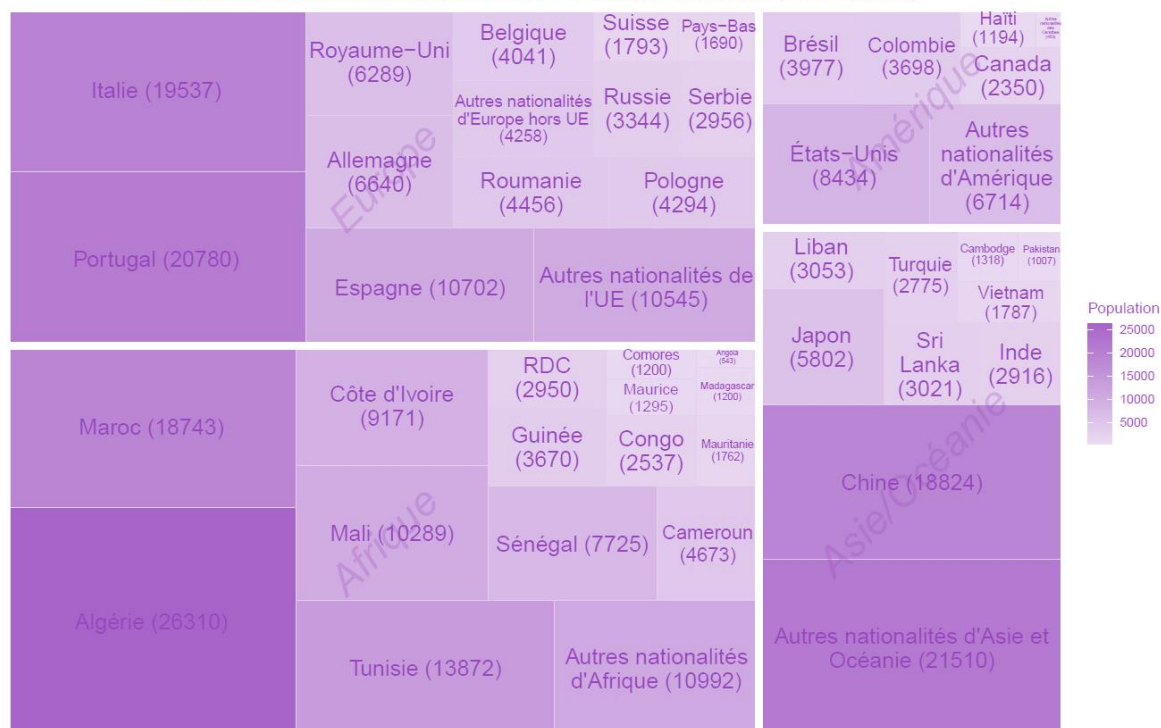
On peut se demander si les diasporas présentes en Seine-Saint-Denis et sur un territoire proche comme Paris sont les mêmes. Pour ce faire, les deux graphiques suivants représentent les nationalités des étranger.ères dans chacun de ces départements.

Les nationalités les plus fréquentes en Seine-Saint-Denis sont celles du Maghreb : les personnes ayant la nationalité algérienne, marocaine et tunisienne représentent 7,3% des habitant.es séquano-dionysien·nes, avec une forte représentation de ressortissant·es Algérien·ne·s (3,9%). S'ensuivent celles des pays d'Afrique subsaharienne (6,3%) : la population malienne représente 1,5% du total. Ensuite, les habitant.es originaires d'Asie contribuent à la diversité des origines, notamment pour les ressortissant·es du Sri Lanka (1,3%), de la Turquie (0,9%), de la Chine (1,2%) et des autres nationalités d'Asie et de l'Océanie (1,1%). Enfin, parmi les pays européens, on remarque tout particulièrement la présence de personnes détenant la nationalité portugaise (1,7%) ainsi que les personnes originaires de la Roumanie (1,2%).

En revanche, Paris présente une configuration différente, avec une représentation plus marquée pour les nationalités européennes et occidentales. La ville de Paris regroupe ainsi près du tiers des personnes (34%) détenant la nationalité italienne en Île-de-France, contre 11% pour la Seine-Saint-Denis. Il en est de même pour les Espagnol·es davantage présent·es à Paris : un quart des Espagnol·es d'Île-de-France résident à Paris, contre 13% en Seine-Saint-Denis.



Les différentes nationalités présentes à Paris par continent (hors France)



Lecture : La nationalité algérienne est la plus représentée à Paris avec 26 310 habitant.e.s
La couleur et la taille dépendent du nombre de personnes par nationalité
Source : Insee, recensement 2021

On peut donc se demander quelles nationalités sont particulièrement plus présentes en Seine-Saint-Denis par rapport aux autres territoires franciliens.

La Seine-Saint-Denis compte une forte proportion des personnes ayant la nationalité Sri Lankaise : le département enregistre quasiment la moitié des Sri Lankais d'Île-de-France contre 12% dans le Val-de-Marne, 7% à Paris, et 5% dans les Hauts-de-Seine. Cette présence des Sri Lankais·es en majorité Tamoul·es a pour explication la guerre civile qui a opposé, de 1983 à 2009, le gouvernement Sri Lankais aux Tigres tamouls. Leur installation en Île-de-France, notamment à Paris et à la Courneuve, s'appuie sur un vaste réseau de solidarité communautaire et sur une insertion économique dans le domaine du commerce¹⁹.

Pour des raisons différentes, la présence des Chinois·es en Seine-Saint-Denis, particulièrement à Aubervilliers, Bobigny, Pantin, Bagnolet et La Courneuve s'explique par une migration plutôt estudiantine²⁰. Un autre exemple marquant est la Roumanie dont l'immigration a été renforcée par l'entrée de ce pays dans l'Union Européenne : 34% de personnes avec la nationalité roumaine se trouvent en Seine-Saint-Denis, tandis que cette proportion dans les autres départements varie entre 16% (Val-de-Marne) et 6,8% (Yvelines).

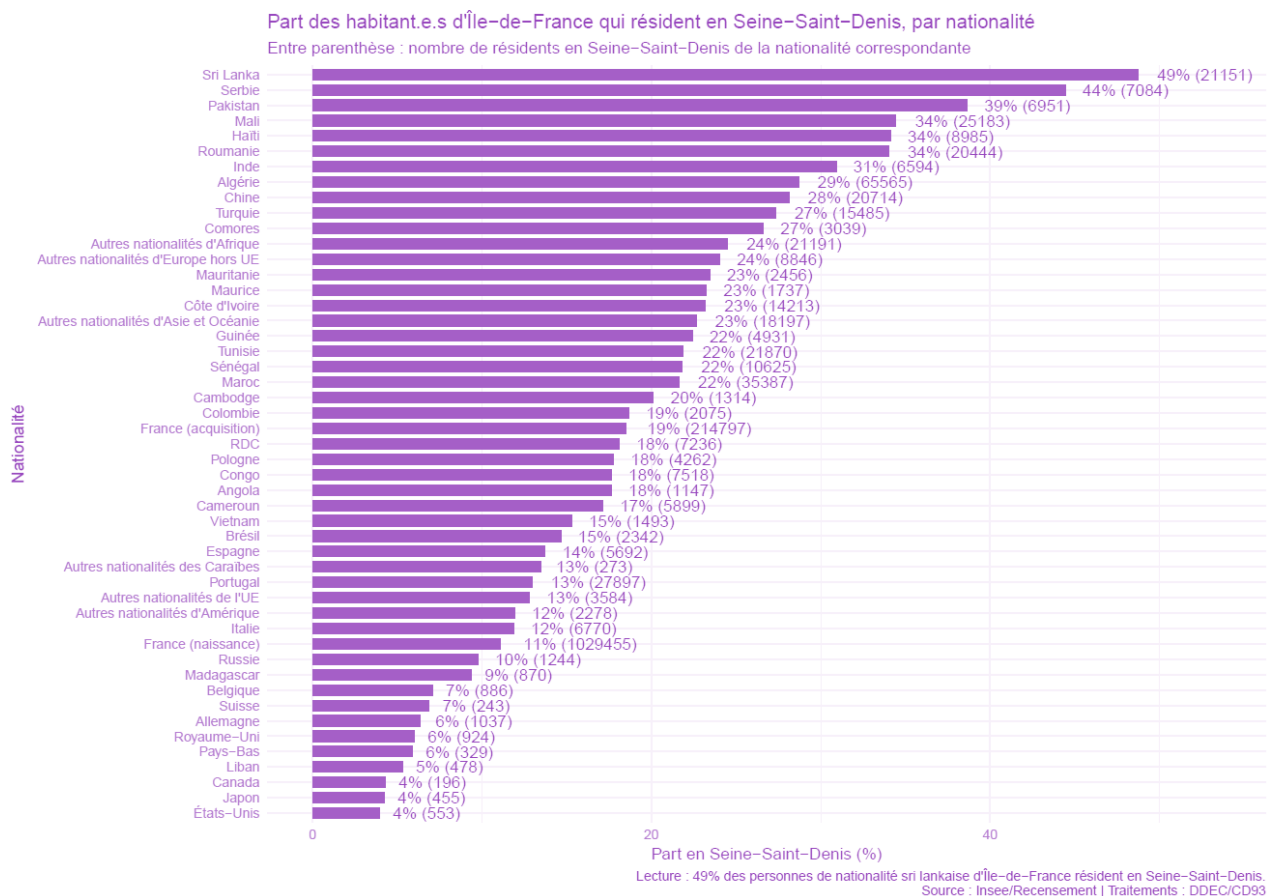
19 Anthony Goreau-Ponceaud, "L'immigration Sri Lankaise en France", Hommes & migrations, 1291 | 2011, 26-39.
20 Attané, I. 2022. L'immigration chinoise en France. Population, Vol. 77(2), 229-262. <https://doi.org/10.3917/popu.2202.0229>.

Spécificité de la Seine-Saint-Denis dans le contexte francilien

Pour rappel, la population séquanodionysienne représente 13,5% de la population francilienne. En 2020, 22% de la population de nationalité étrangère francilienne réside en Seine-Saint-Denis, contre 18,5% des Français·es par acquisition et 11% des Français·es de naissance.

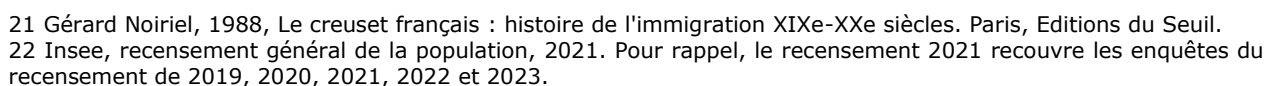
La comparaison avec le contexte francilien permet de voir quelles sont les nationalités qui sont davantage présentes par rapport aux autres départements franciliens (celles dont les taux d'habitant·es sont supérieurs à 13%), ainsi que celles qui sont peu présentes (taux inférieur à 13%).

Parmi les nationalités fortement présentes, on trouve par exemple, près de la moitié des personnes Sri Lankaises en Île-de-France, 44% des Serbes, 39% des Pakistanais·es, 35% des Malien·nes, Haïtien·nes et Roumain·es et 29% des Algérien·nes. En revanche, les nationalités américaines (4%), japonaises, canadiennes, libanaises (5%), anglaises, néerlandaises (6%) et Suisses (7%) sont peu représentées en comparaison du reste du territoire francilien.



A titre comparatif, la carte suivante représente le taux d'étranger·ères par commune. La carte montre de taux plus élevé dans la partie ouest à proximité de Paris, en comparaison avec les communes de Grand Paris Grand Est ainsi que Paris Terres d'Envol. Nous pouvons

On constate enfin un cumul entre la situation de précarité socio-économique de la partie ouest du département et la présence d'une population étrangère. Comme le montre le diagnostic réalisé dans le cadre du projet Weldi, il existe une correspondance entre les iris comptant la plus forte présence de population étrangère et les secteurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville. On peut citer la ville de Clichy-sous-Bois (part d'étranger-ères de 36%), comme La Courneuve (40%) et Aubervilliers (41%) qui présentent des taux de pauvreté parmi les plus élevés en France (42%)²².



**THEMATIQUE 2 : LA
DIVERSITE
LINGUISTIQUE CHEZ
LES COLLEGIEN-NES EN
SEINE-SAINT-DENIS**

Cette thématique se focalise sur les pratiques linguistiques des collégien·nes en Seine-Saint-Denis et est abordée à travers deux phases principales. Dans un premier temps, la revue de littérature et le volet qualitatif de huit entretiens exploratoires nous permettront d'élaborer des hypothèses de départ. Dans un deuxième temps, ces hypothèses seront vérifiées à travers les résultats d'une enquête quantitative par questionnaire déployée sur l'ensemble des collèges publics de Seine-Saint-Denis, à laquelle 1977 élèves ont répondu.

2.1 REVUE DE LITTÉRATURE

Les trois enquêtes présentées dans cette partie, l'enquête "Famille", l'enquête "Trajectoires et origines" (2009) et l'enquête sur les pratiques culturelles (Ministère de la culture, 2018) portent sur les pratiques linguistiques et les transmissions des langues dans le contexte national ou métropolitain. Une enquête supplémentaire réalisée en 2019, à une échelle plus réduite (200 répondant·es), porte sur l'usage des langues par les étudiant·es de l'Université Sorbonne Paris Nord située à Villetaneuse, à Bobigny et à Saint-Denis.

Enseignements principaux des enquêtes nationales

Les enquêtes démontrent une **diversité linguistique importante** sur le territoire national et métropolitain. Selon l'enquête "Famille" (1999), environ 400 langues et dialectes sont parlées en France, l'arabe étant la première langue issue de l'immigration parlée avec 3 ou 4 millions de locuteurs, suivi par les créoles et le berbère (près de 2 millions de locuteurs). Selon cette enquête, 26% des adultes vivant en métropole, soit 11,5 millions de personnes, se souviennent qu'à l'âge de 5 ans, leurs parents leur parlaient habituellement dans une autre langue associée ou non au français.²³

L'enquête « Trajectoires et Origines » (TeO, 2009) révèle également une forte diversité linguistique avec 252 langues déclarées²⁴. Les langues issues de l'immigration les plus fréquemment citées dans l'enquête TeO sont l'arabe (28 %), le portugais (13 %), les langues de la famille du Niger-Congo (9 %), le berbère (7 %), le turc (6 %) et l'espagnol (5 %).

Enfin, selon « l'enquête sur les pratiques culturelles », la pratique des langues régionales en DROM-COM (le créole, les langues mélanésiennes, le tahitien, le wallisien et le futunien, le shimaoré et le kibushi à Mayotte) reste très largement

²³ Héran, F, Filhon, A, Deprez, Ch, 2002, « La dynamique des langues en France au fil du xxe siècle », Population & Sociétés, 2002/2, n° 376, p. 1-4.

²⁴ Condon, S ; Régnard, C, 2016, Les pratiques linguistiques : langues apportées et langues transmises In : Trajectoires et origines : Enquête sur la diversité des populations en France [en ligne]. Paris : Ined Éditions, 2016 (généré le 01 avril 2024).

majoritaire. Cela est dû à une socialisation linguistique familiale dans ces langues dès le plus jeune âge.

À l'échelle départementale, une enquête réalisée par l'Université Sorbonne Paris Nord révèle l'usage de 82 langues par les étudiant·es inscrit·es en parcours linguistique²⁵. Parmi ces langues, celles mentionnées le plus souvent par les étudiant·es sont le français (1524 occurrences), l'anglais (539), l'arabe (292), l'espagnol (176), le créole (95) et le portugais (77).

L'enquête « Famille » (1999) a également traité d'enjeux de transmission des langues autres que le français. Elle nous apprend que 35 % des adultes ayant reçu dans leur enfance une langue donnée l'ont transmise à leurs enfants. Certaines langues régionales se transmettent relativement bien comme l'alsacien, mais souvent les langues issues de l'immigration se transmettent davantage. Ainsi, 940 000 adultes vivant en métropole déclarent que leurs parents leur parlaient habituellement en arabe à l'âge de 5 ans, 580 000 pour le portugais et 400 000 pour l'espagnol.

Cette enquête conclut que **tous les parents ne transmettent pas leur langue natale à la génération suivante qu'elle soit régionale ou issue de l'immigration**. Dans l'ensemble, 39 % des immigrés originaires d'Algérie, ayant reçu de leurs parents plusieurs langues dont le français, utilisent uniquement le français pour parler avec leurs enfants ; et c'est le cas de 64 % des parents immigrés d'Afrique subsaharienne. La transmission des langues d'origine paraît plus fréquente pour les descendant·es d'immigré·es selon l'enquête « TeO » : 54 % ont déclaré que l'un ou les deux parents leur ont parlé une langue étrangère lorsqu'ils-elles étaient enfants. Ainsi, les deux tiers des descendant·es de deux parents immigrés d'Algérie, d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-Est déclarent parler la langue de leurs parents et c'est le cas de plus des trois-quarts des descendants de deux parents immigrés des autres origines et de 95 % des descendant·es de deux parents immigrés de Turquie. Pour les descendant·es des couples mixtes, les proportions varient entre 30% et 67%.

En termes d'apprentissage, les langues scolaires ne reflètent pas la diversité linguistique sur le territoire. Ainsi, l'apprentissage de l'anglais reste prédominant en lien avec les projets professionnels, selon l'enquête TeO et celle réalisée par le ministère de la Culture. En 2020, 99,5 % des élèves du premier cycle

²⁵ Loiseau, S., Haas, P. 2019. Une enquête sociolinguistique : visée cartographique et difficultés métrologiques. Journée d'étude Diversité et dynamiques : les étudiants de Paris 13, approches pluridisciplinaires, May 2019, Villetaneuse, France.

apprennent l'anglais, 56 % l'espagnol, 14,6 % l'allemand, 4,5 % l'italien, 1,4 % une autre langue étrangère et 1 % une langue régionale.

En revanche, une plus faible proportion apprend l'arabe, en décalage en rapport au nombre d'arabophones en France²⁶. En 2020, 9000 élèves étudient l'arabe au collège et au lycée, pour 3 millions d'arabophones sur le territoire métropolitain. La faible proportion d'apprenant·es de l'arabe doit être interprétée à la lumière de l'histoire des pays du Maghreb et à l'imposition du français comme langue scolaire lors de la colonisation, notamment en Algérie et au regard des discours politiques toujours très alarmistes sur cette question²⁷.

En complément des enquêtes quantitatives, des méthodologies qualitatives, dont les entretiens et les observations, apportent des interprétations plus fines de l'usage varié des langues. Les recherches qualitatives démontrent que les élèves migrant·es ont une **vision négative de leur plurilinguisme**, surtout lors de leur intégration dans des classes ordinaires, où leur langue d'origine rentre en conflit avec le français²⁸. Certains enfants issu·es de l'immigration considèrent ainsi leur langue d'origine comme une entrave à l'apprentissage de la langue française et comme une source d'erreur. Cette déconsidération de leur langue d'origine et du plurilinguisme est réservée aux langues des pays anciennement colonisés.

2.2 DES HYPOTHESES DE DEPART ISSUES D'UNE ENQUETE QUALITATIVE EXPLORATOIRE

Les recherches présentées démontrent l'intérêt d'une approche qualitative afin de saisir les représentations des élèves au regard de la diversité culturelle. Dans l'enquête par questionnaire, nous avons demandé aux collégien·nes s'ils·elles accepteraient de participer à un entretien complémentaire. En amont de l'analyse du questionnaire, nous avons réalisé 8 entretiens exploratoires avec les élèves ayant préalablement accepté d'y participer, dont 7 avec des élèves au collège et un entretien avec un parent d'élève.

En complément des réponses au questionnaire, ces entretiens permettent d'identifier les enjeux de transmission d'un héritage culturel et linguistique. La grille d'entretien est structurée autour des trois axes suivants afin d'approfondir les aspects liés aux connaissances linguistiques des élèves concerné·es :

1. Histoire familiale et trajectoire migratoire ;

²⁶ Héran, F, Filhon, A, Deprez, Ch, 2002, « La dynamique des langues en France au fil du xxe siècle », Population & Sociétés, 2002/2, n° 376, p. 1-4.

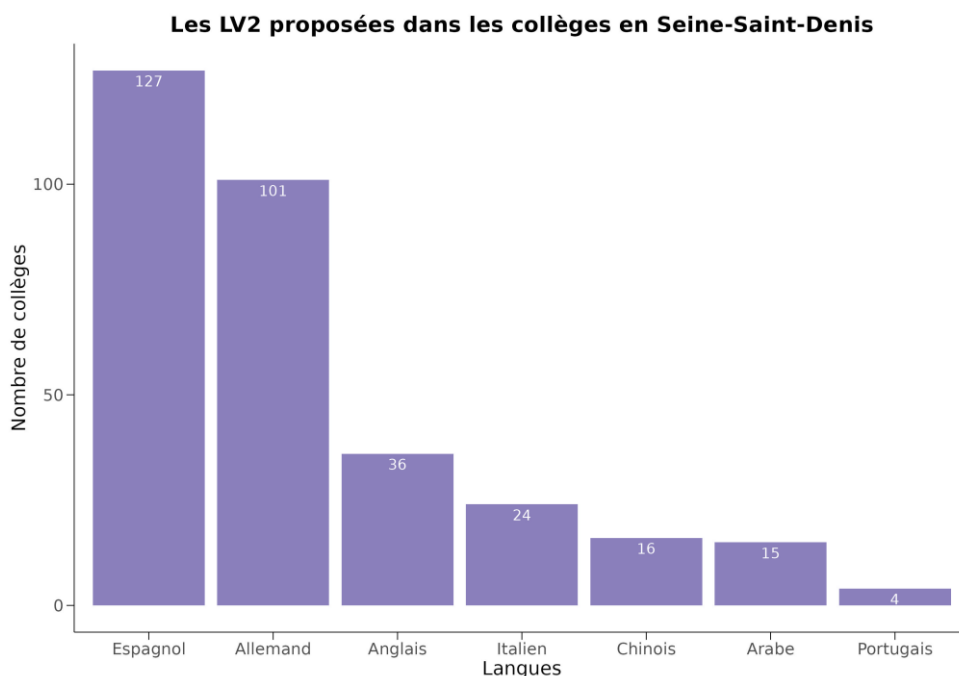
²⁷ Filhon, A. 2021. Langues d'ici et d'ailleurs : Transmettre l'arabe et le berbère en France ». Paris ; Ined Editions.

²⁸ Billiez, J. 2013. Chemin faisant sur la voie du plurilinguisme. Dans : Vers le plurilinguisme ? vingt ans après. Dir. Bigot, V., Bretegnier, A., Vasseur, M. Paris : Editions des archives contemporaines, pp. 22.

2. Rapport à la langue et à la/aux cultures d'origine : langue(s) parlée(s) dans l'espace familial, amical et dans les lieux de loisirs et celles présentes dans les médias consultés ;
3. Le regard porté par l'élève sur les langues enseignées dans le cadre scolaire.

Définitions

Dans ce rapport, les « langues d'origine » sont les langues parlées par les parents né·es à l'étranger, ou né·es en France de parent immigré·es ou de parents binationaux. Les « langues d'héritage » représentent quant à elles, « les langues d'origine entendues dans le cadre familial considérées comme définitoires de l'identité... » (Polinsky & Kagan 2007 dans: Hass et Loiseau, 2013). Par « langues professionnelles » on entend les langues pratiquées par les parents des élèves dans le cadre professionnel. Ces langues peuvent devenir des « langues d'adoption » dans la mesure, où certains parents adoptent cette pratique linguistique nouvelle dans le cadre familial. Enfin, les langues « scolaires » sont les langues d'apprentissage au collège dans le cadre du parcours (LV2).



Note de lecture : En Seine-Saint-Denis, 127 collèges proposent l'enseignement de la langue espagnol, alors que 4 proposent l'enseignement du portugais.

Les résultats préliminaires des entretiens, ainsi que la revue de littérature, nous permettent d'avancer quelques hypothèses de départ pour l'analyse des réponses au questionnaire :

- Les entretiens ont montré l'existence de différentes pratiques linguistiques chez les élèves interviewé·es : quatre de ces élèves ont **une pratique dominante du français, en même temps que des langues scolaires (anglais, italien)**. Dans les entretiens, les langues scolaires, qui sont souvent l'espagnol et l'anglais, sont valorisées dans une approche utilitaire, car elles sont perçues pour tous les interviewé·es comme un moyen de réussite professionnelle. En plus des langues scolaires et familiales, plusieurs élèves ont également évoqué un intérêt pour des langues comme le japonais, connu par l'intermédiaire des médias et des mangas. Cet intérêt se manifeste dans le fait de consommer des contenus médiatiques dans des langues étrangères éloignées de l'univers familial et scolaire des élèves.
- **Certaines langues d'origine sont plus transmises que d'autres**, comme l'enquête TeO le montre dans le contexte national : c'est par exemple le cas pour l'arabe. Pour trois élèves interviewé·es, la pratique des langues étrangères (l'arabe, l'espagnol et le russe, en tant que langues d'origine) est associée à l'apprentissage des règles de l'écrit ainsi qu'à des cours de littérature ou de culture culinaire. Dans le cas de l'arabe, la religion musulmane est enseignée en même temps que l'arabe littéraire écrit et parlé (grammaire, lecture, etc.). Les entretiens montrent enfin, que les langues d'origine, les langues scolaires ainsi que le français se trouvent imbriqués par **l'usage fréquent de mélanges évoqués par plusieurs élèves**, peu importe leur niveau de maîtrise de langue, ce qui représente une forme d'échange interculturel.
- **Le milieu socio-économique peut renforcer la possibilité des familles à transmettre les langues**, notamment en donnant la possibilité matérielle d'avoir recours à des structures d'enseignement privé. Le milieu économique renforce cet apprentissage en appui avec des ressources matérielles (cours privés, voyages) et symboliques par la socialisation et la pratique quotidienne de ces langues.
- **La diversité linguistique semble également être liée au genre**, comme le montrent les entretiens. Au-delà de notre étude de terrain, d'autres études soulignent les différences de genre dans l'apprentissage des langues étrangères. Par exemple en Espagne, les filles avaient plus tendance à utiliser une plus grande variété de méthodes d'apprentissage linguistique par rapport

aux garçons²⁹. Il nous semble donc nécessaire d'appréhender à travers les résultats au questionnaire, dans quelle mesure cette différenciation par le genre est un fait saillant et si c'est le cas, de quelle façon elle se matérialise.

2.3 RESULTATS DE L'ENQUETE QUANTITATIVE

2.3.1 UN ECHANTILLON REDRESSE SUITE A UNE FORTE REPRESENTATION DES COLLEGIENNES ET DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES AISEES

Au total, 1977 élèves ont répondu à l'enquête par ENT, déployée entre le 14 octobre 2024 et le 12 novembre 2024 sur l'Espace numérique du travail (ENT), conformément au règlement général de protection des données (RGPD). Le taux de participation globale de l'enquête, en comparaison avec le nombre d'élèves ayant accès à l'ENT s'élève à 4%. Contrairement à d'autres enquêtes, les collégiennes ont répondu davantage que les collégiens. Au total, 63% des répondant.e.s sont des filles, contre 33% de garçons et 1% d'élèves se définissant comme non-binaires (22 élèves).

Comme pour les enquêtes précédentes réalisées dans le même contexte (pratiques de mobilité des collégien.nes, pratiques sportives des collégien.nes), les élèves dont les parents sont cadres ou exercent une profession intermédiaire ont répondu davantage que les enfants des parents ouvriers et employés. De même, ce sont également les élèves fréquentant les établissements non-REP qui ont répondu davantage que ceux scolarisé-es dans les collèges REP et REP+. De ce fait, initialement, l'échantillon n'était pas représentatif de la population des élèves en Seine-Saint-Denis. En revanche, les répondant.e.s au questionnaire étaient relativement représentatifs du point de vue de la nationalité des enfants ou du pays de naissance des parents (autant de parents nés en France ou à l'étranger que sur la moyenne des parents d'enfants d'âge scolaire sur le territoire), ce qui est positif pour la robustesse des résultats présentés ici.

Une pondération a ainsi été réalisée afin de redresser les critères suivants : le genre, le type de collège et la catégorie socio-professionnelle des parents. Après la pondération, les réponses sont représentatives de la population des collégien.nes dans les collèges publics en Seine-Saint-Denis.

²⁹ LÓPEZ, P, R. 2006. The sex variable in foreign language learning:an integrative approach. PORTA LINGUARUM, n°6. Pp. 99-114 ; Dörnyei, Z. and Clément, R. 2001. "Motivational characteristics of learning different target languages: results of a nationwide survey", in Z. Dörnyei and R. Schmidt (eds.), Motivation and Second Language Acquisition. Hawai'i: Second Language Teaching and Curriculum Center, 399-432.

Profil socio-démographique des répondant·es à l'enquête avant et après la pondération

	Base élèves Académique (Rectorat) / Recensement général de la population (INSEE)	Réponses au questionnaire - avant pondération	Réponses au questionnaire - après pondération
Taux de filles	49%	63%	54%
Pas REP	41%	59%	40%
REP	38%	30%	38%
REP+	21%	11%	22%
Elèves de 6ème	25%	21%	24%
Elèves de 5ème	25%	26%	25%
Elèves de 4ème	25%	28%	25%
Elèves de 3ème	26%	25%	26%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10%	5%	7%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	12%	26%	13%
Employés	29%	24%	31%
Ouvriers	36%	16%	35%
Professions intermédiaires	12%	26%	14%
Sans profession ou sans information	27%	39%	41%
Nationalité enfants - Français	81%	86%	83%
Pays de naissance des parents - France	52%	60%	50%

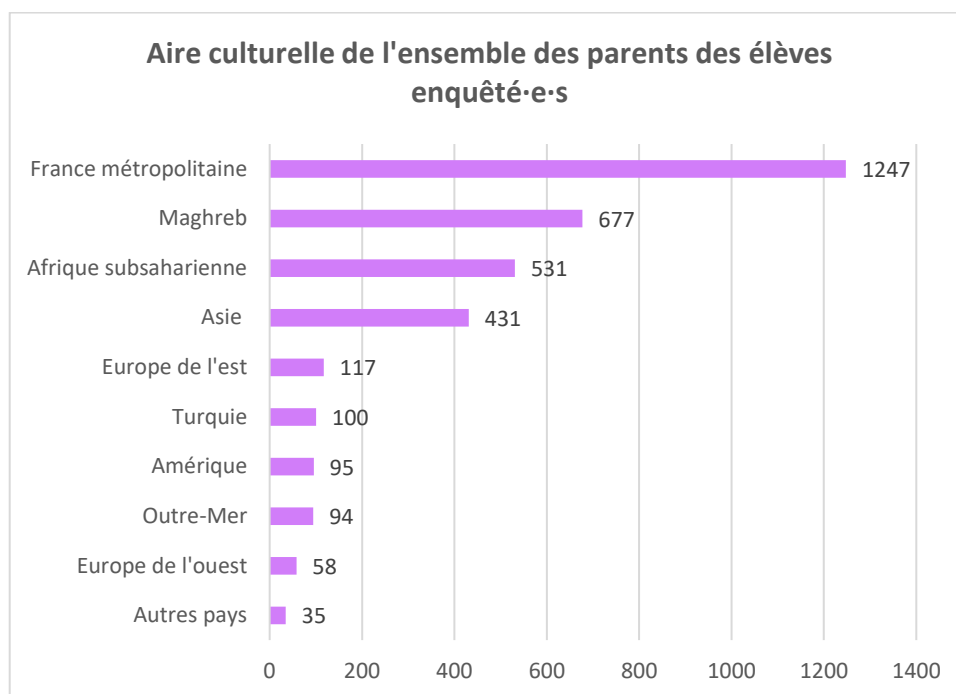
Source : Base élèves académiques, 2023. Traitements réalisés par la DDEC.

Note de lecture : Selon la base élèves académique, la proportion d'élèves scolarisé·es dans un collège REP s'élève à 38%. Dans l'enquête, 30% d'élèves des collèges REP ont répondu, contre 58,7% d'élèves scolarisé·es dans les collèges non-REP. Après la pondération, nous disposons de 38,2% réponses d'élèves d'établissements REP (et de 39% d'établissements non-REP).

2.3.2 UNE DIVERSITE D'ORIGINES CONFORME AUX CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SEQUANO-DIONYSIENNE

Plus de 90 pays de naissance des parents différents sont cités par les enfants. Dans l'ensemble, 83% des élèves répondant à l'enquête ont la nationalité française et 16% ont une nationalité étrangère. Ces taux correspondent à ceux de la population générale des élèves. Quant aux parents, la moitié est née en France métropolitaine et l'autre moitié est née à l'étranger. Enfin, 94 élèves ont au moins un parent né en Outre-mer.

Le graphique suivant présente l'aire culturelle dont sont originaires les parents des élèves, en comptant les deux parents (3387 parents au total). En accord avec la diversité des populations en Seine-Saint-Denis, la majorité des parents né·es à l'étranger sont né·es au Maghreb (677), le plus souvent en Algérie (346). Ensuite, 531 parents sont né·es dans un des pays d'Afrique subsaharienne, principalement au Mali (115) et au Sénégal (62). En troisième place, les parents originaires d'Asie sont au nombre de 431, venant principalement du Sri Lanka (185 parents) et d'Inde (46). **Ainsi, sur l'ensemble des parents de collégien·nes, 20% sont nés au Maghreb, 16% en Afrique subsaharienne et 13% en Asie.**



Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : Sur 3387 parents, on compte 117 qui sont nés en Europe de l'Est.

2.3.3 TROIS ELEVES SUR DIX SONT ISSU·E·S D'UN COUPLE MIXTE

A titre indicatif, en France, en 2021, **14,7% des mariages en France concernent un couple mixte** (Insee, 2022). Les données produites par l'enquête sur les collégien·nes sont difficilement comparables car les deux méthodes varient : nous nous référons aux pays de naissance, tandis que les données Insee se réfèrent à la nationalité des parents. De même, les données Insee sont issues de l'état civil (flux des personnes qui se marient chaque année) alors que les résultats dont nous disposons se basent sur l'ensemble des couples (stock des parents avec un enfant au collège), qui n'indiquent pas si les parents sont mariés.

Aspects méthodologiques - Mixité du point de vue du pays de naissance des parents

Afin de connaître le nombre de couple mixtes et leurs origines, nous avons analysé les données concernant 1693 couples pour lesquels nous disposons de réponses exploitables. Selon ces données, 72% des collégien·nes répondant·es ont au moins un parent né à l'étranger, 25% des couples sont nés tous les deux en France Hexagonale et 2,7% des couples sont composés d'au moins un parent né en Outre-Mer.

Au total, **32% des couples des parents d'élèves répondant à l'enquête sont mixtes** : près d'un quart des couples (24%) sont composés d'un parent français et d'un parent né·e à l'étranger, tandis que 9% sont formés des deux parents étranger·ères de différents pays.

En revanche, **l'union non mixte représente la forme la plus dominante, lorsque les deux parents sont originaires du même pays à l'étranger (43%) ou lorsque les deux sont né·e·s en France (25%)**. Ce dernier constat est différent de celui mentionné dans l'enquête Insee, étant donné que la configuration dominante à l'échelle nationale est le couple composé de deux conjoints français (81% des mariages en 2021).

Mixité du point de vue du pays de naissance	Occurrence	Pourcentage
Nombre de couples mixtes (né en France/né à l'étranger)	390	23%
Nombre de couples mixtes né à l'étranger/né à l'étranger (deux pays différents)	145	9%
Nombre de couples non mixtes né en France/né en France	429	25%
Nombre de couples non mixtes né à l'étranger/né à l'étranger (même pays)	728	43%
Total	1692	100%

Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : Sur 1692 réponses contenant les pays des deux parents, 728 couples de parents d'élèves proviennent des parents nés au même pays à l'étranger (né à l'étranger/né à l'étranger).

Selon les pays d'origine, les taux de mixité varient, comme le montrent aussi les enquêtes nationales. On observe un taux de mixité élevé pour le Maghreb et l'Afrique subsaharienne avec des taux de 38% pour le Sénégal, 35% pour le Mali, 32% pour l'Algérie et 29% pour le Maroc. En revanche, les parents originaires d'Asie se trouvent moins souvent dans un couple mixte, ce qui est dû au fait qu'il s'agisse d'une migration plus récente par rapport à la migration du Maghreb (1950-1960). Le tableau ci-dessous montre que seulement 2% des parents Sri Lankais forment un couple mixte, 9% pour l'Inde et 11% pour la Chine. Ces résultats rappellent les chiffres à l'échelle nationale. Dans un article sur la mixité des

couples en France, Alexandra Filhon relève que : « le taux de mixité lui-même, [...] varie du simple au triple en passant des répondants venus d'Asie (Turquie, Cambodge, Laos) à ceux d'Europe et d'Afrique »³⁰.

Pays de naissance d'un des parents	Taux de couple mixte	Nombre total de couples
Total général	30%	1693
France métropolitaine	31%	624
Algérie	32%	173
Maroc	29%	109
Sri Lanka	2%	92
Mali	35%	58
Turquie	8%	50
Outre-Mer	53%	47
Chine	11%	44
Tunisie	32%	43
Cote d'Ivoire	25%	32
Sénégal	38%	31
Roumanie	18%	28
Congo	23%	28
Inde	9%	23
Comores	13%	23
Autres pays	x	288

Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : pour 31% des couples avec un parent né en France métropolitaine, l'autre parent est né ailleurs.

Si on analyse la provenance des couples par aire culturelle (Afrique Sub-saharienne, Asie, Europe, etc.), les résultats se resserrent du fait que le mariage mixte pour un couple né à étranger-né à l'étranger concerne souvent des pays géographiquement voisins. Selon cette définition, un quart des élèves serait issu d'un couple mixte, c'est-à-dire de deux parents provenant d'une aire culturelle différente (exemple : Asie et Europe). Ainsi, si pour le Mali 35% des couples sont formés avec un·e conjoint·e né·e ailleurs, ce résultat se réduit pour l'aire culturelle d'Afrique subsaharienne : **seulement 19% des parents nés dans un pays d'Afrique subsaharienne sont en couple mixte en provenance d'aires culturelles différentes.**

³⁰ Filhon, A, Varro, G. 2005. « Les couples mixtes, une catégorie hétérogène ». Dans : Histoire de familles, histoires familiales, édité par Cécile Lefèvre et Alexandra Filhon, Ined Éditions, 2005, <https://doi.org/10.4000/books.ined.6152>.

Aire culturelle d'un des parents	Part des conjoint.es d'une autre aire culturelle	Part des conjoint.es de la même aire culturelle	Nombre total de conjoint.es
Afrique subsaharienne	19%	81%	266
Amérique	45%	55%	48
Asie	63%	37%	20
Asie du sud	4%	96%	151
Chine	12%	88%	45
Europe de l'est	18%	82%	59
Europe de l'ouest	70%	30%	29
France métropolitaine	31%	69%	624
Maghreb	26%	74%	339
Outre-Mer	53%	47%	47
Turquie	8%	92%	50
Total général	26%	74%	1693

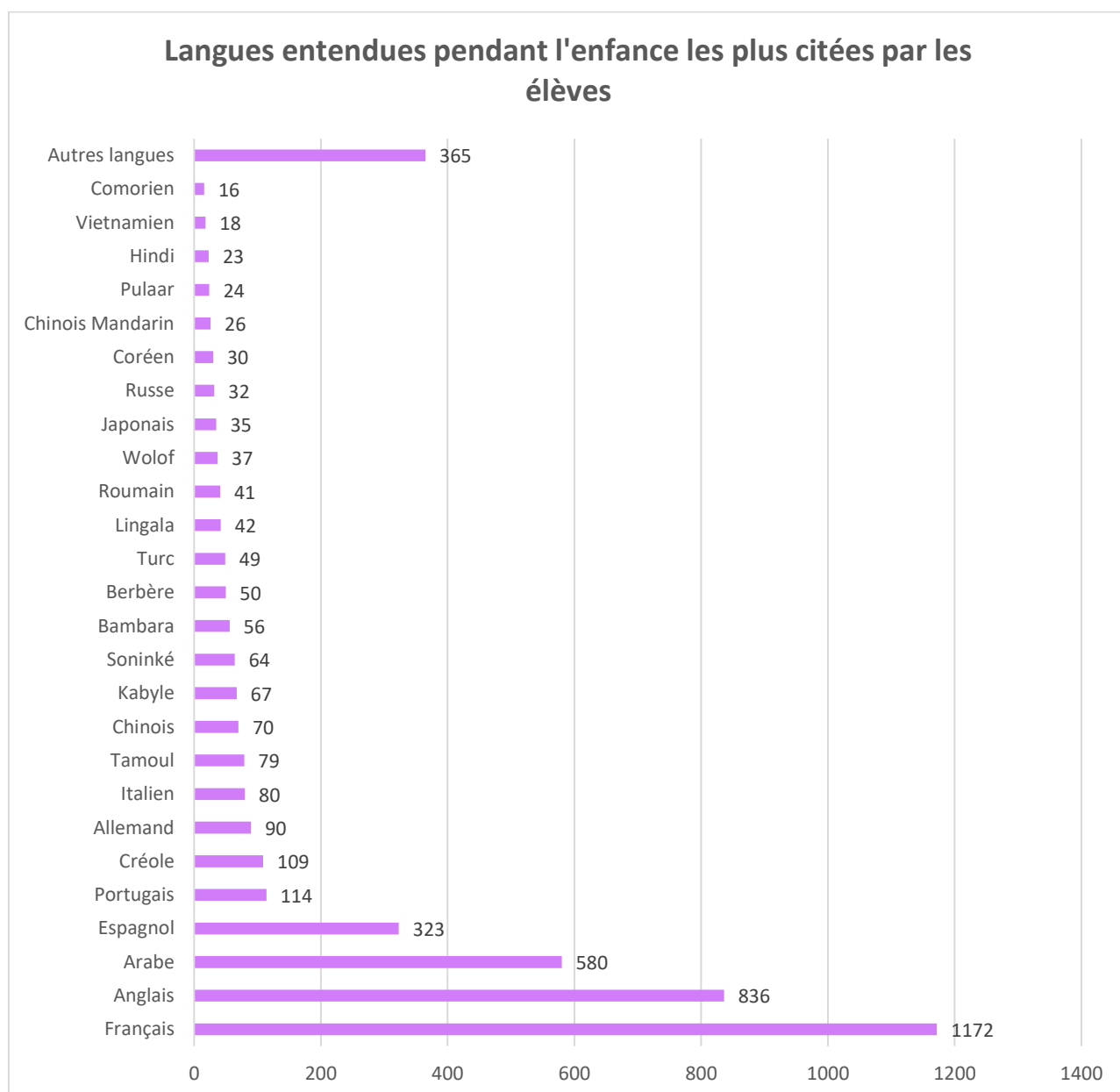
Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : 81% des parents né·es dans un pays d'Afrique subsaharienne ont également un·e conjoint né·e en Afrique subsaharienne.

2.3.4 DES LANGUES D'HERITAGE TRANSMISES POUR UNE MAJORITE D'ÉLÈVES

Répondant à la première question du questionnaire quant aux langues qu'ils et elles se souviennent avoir entendu pendant leur enfance, **les élèves ont cité 173 langues**, sachant qu'ils·elles pouvaient citer plusieurs langues. Parmi celles-ci, on constate la place dominante du français (1172 citations). Les langues scolaires, sont également citées, principalement l'anglais (836 fois) et l'espagnol (323), ainsi que l'allemand et l'italien.

En excluant les langues associées à la scolarité, les 5 langues d'origine entendues durant l'enfance les plus citées sont, dans l'ordre, l'arabe (580 citations, soit 29% des élèves), le portugais (114, soit 6%), le créole (109, soit 6%), le tamoul (79, soit 4%) langue usitée en Inde et au Sri Lanka et le chinois (70, soit 4%). Les langues subsahariennes sont moins mentionnées car il y a une plus grande diversité de langues au sein même des pays. Néanmoins plusieurs langues sont citées fréquemment par les élèves pour cette aire géographique (266), par exemple le Soninké a été mentionné 64 fois, le bambara (56, 3%), le wolof (37, 2%) et le Pulaar (24 fois, 1%).



Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : Sur 1977 élèves, 836 élèves ont cité l'anglais sachant qu'un élève pouvait citer plusieurs langues.

L'enquête qualitative ainsi que les entretiens exploratoires démontrent que les langues d'origine, celles d'apprentissage ainsi que le français se trouvent imbriquées à travers des mélanges évoqués par plusieurs élèves, peu importe leur niveau de maîtrise de chaque langue, ce qui caractérise l'échange interculturel. Ainsi, il ressort du questionnaire que **74% des élèves disent « mélanger plusieurs langues dans une même conversation »**. Cet usage est décrit dans deux extraits d'entretiens réalisés avec deux collégiennes :

« J'ai un petit frère, on parle français et en arabe, on fait des mélanges, exemple, je commence ma phrase en arabe et après je repars en français, c'est aléatoire... avec mes

parents je parle plus en arabe, mais des fois les deux, des fois on perd un mot dans une langue et on le dit dans l'autre. » (Entretien avec Nawel, Le Pré-Saint-Gervais)

« Ma mère nous parle en espagnol, parfois je lui réponds en espagnol parfois elle mélange en français, et il y a des mots qui se ressemblent, elle cale des mots en espagnol, moi je le faisais quand j'étais petite, je lui réponds directement en espagnol ; parfois je fais des fautes et parfois je lui parle en français... » (Entretien avec Marta, Le Pré-Saint-Gervais)

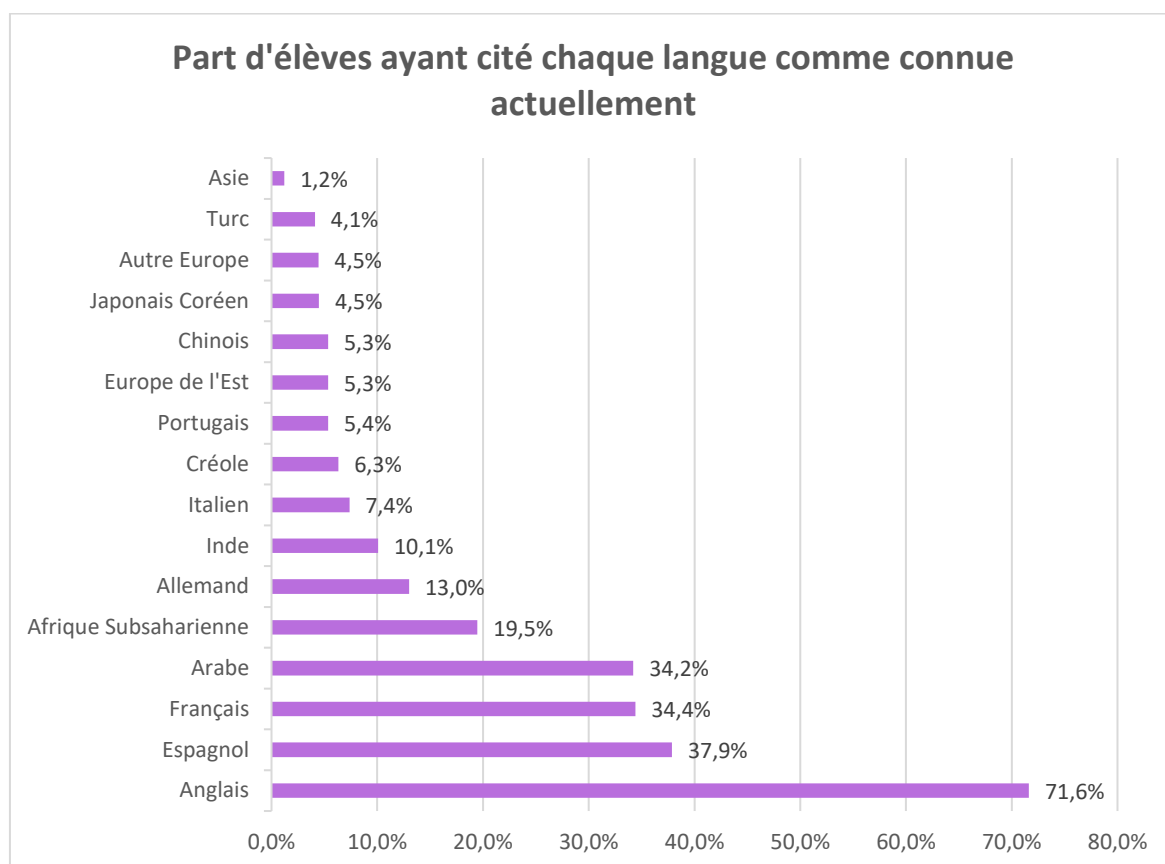
Au moment de l'enquête, la majorité des élèves (91%) déclare connaître une langue ou plus en dehors du français lorsqu'une minorité (9%) ne déclare connaître et parler que le français. Par ailleurs, au sein de ceux et celles qui déclarent connaître une langue ou plus, quasiment un tiers (32,6%) énumère trois langues connues actuellement et 28% disent en connaître quatre ou cinq.

Le graphique ci-dessous présente l'ensemble des langues répertoriées dans l'enquête : comme nous l'avons envisagé précédemment au titre d'hypothèse, la domination des langues scolaires est effectivement confirmée³¹. L'analyse des lieux de pratique linguistique confirme clairement le clivage entre les langues scolaires et les langues liées aux origines des élèves. Ainsi, 87% des élèves indiquant l'anglais le parlent à l'école, c'est le cas de 78% d'élèves pratiquant l'espagnol, et de 82% pour l'allemand.

Pour mieux comprendre ces phénomènes linguistiques, nous avons regroupé les langues par grandes aires culturelles notamment en fonction du nombre de réponses. Le graphique suivant montre la pratique des langues (déclarées comme « connues actuellement ») liées aux origines des parents par aire culturelle. Comme pour les premières langues entendues à l'enfance, l'arabe et les langues proches (berbère, kabyle) représentent les premières langues mentionnées par 34% des élèves ; ensuite les langues d'Afrique subsaharienne sont citées par 19% des élèves et 10% mentionnent une langue en lien avec l'Inde. Enfin, on remarque la présence d'une minorité d'élèves (81) déclarant connaître le japonais ou le coréen, sans lien avec l'origine des parents (4,5%).

En observant les lieux des pratiques linguistiques, les langues d'origine sont utilisées très majoritairement en famille : 93% des élèves citant une langue d'Afrique subsaharienne la pratiquent en famille ; c'est le cas de 93% des élèves ayant cité une langue en lien avec l'Inde et de 84% pour ceux et celles déclarant l'arabe.

31 L'anglais déclaré par 71% des élèves, l'espagnol (38%) et l'allemand (13%).



Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : sur les 1977 répondant·es à l'enquête, 37,9% des élèves déclarent connaître l'espagnol.

Un des résultats marquant de cette enquête concerne la transmission des langues d'origine, que nous appelons « langue d'héritage » suivant la définition de Polinsky et Kagan (dans Hass et Loiseau, 2013).

Parmi les élèves dont au moins un des parents est né·e à l'étranger, **83% déclarent connaître au moins une des langues d'un des parents avec un niveau de compréhension orale à minima "Assez bien", ce qui indique un fort taux de transmission.** Ce résultat se rapproche de celui de l'enquête "Trajectoires et Origines" (Enquête TeO, 2009). Pour rappel, dans l'enquête TeO, les deux tiers des descendant·es des deux parents immigrés d'Algérie, d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-Est déclarent parler la langue de leurs parents.

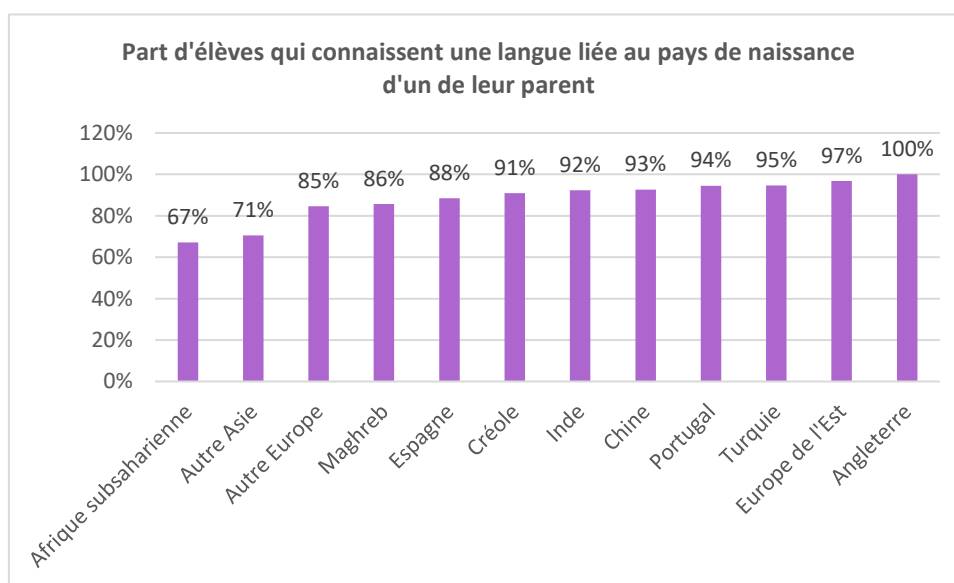
Comme dans l'enquête TeO, ce taux varie selon le pays d'origine des élèves : ainsi, les élèves originaires d'Afrique subsaharienne présentent un taux plus faible (67%) en comparaison avec les élèves originaires des pays du Maghreb (86%). Ensuite, les élèves dont les parents sont originaires de l'Asie du Sud, présentent un lien plus fort avec leur langue d'origine : 92% d'élèves ayant un lien avec l'Inde et 93% ayant un lien avec la Chine conservent un rapport avec leur langue d'origine (voir graphique suivant).

Effectif et part d'élèves avec une langue d'origine transmise

Langue d'héritage (théorique)	Nombre de répondant·es	Nombre d'enfants avec langue d'héritage transmise	Part des enfants avec langue d'héritage transmise
Afrique	331	222	67%
Autre Asie	17	12	71%
Autre Europe	13	11	85%
Maghreb	468	401	86%
Espagne	26	23	88%
Créole	33	30	91%
Inde	143	132	92%
Chine	54	50	93%
Portugal	36	34	94%
Turquie	56	53	95%
Europe de l'Est	62	60	97%
Angleterre	20	20	100%
Total	1259	1048	83%

Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : Sur 1259 réponses exploitables, 401 élèves ayant un lien avec le Maghreb déclarent une langue d'héritage avec un niveau de compréhension au moins "assez bien", ce qui représente 86% des enfants dont un des parents est né dans un pays du Maghreb.



Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : Sur 1259 réponses exploitables, 92% (132) élèves ayant un lien avec l'Inde déclarent une langue d'héritage avec un niveau de compréhension au moins "assez bien".

Remarque : A été définie une langue "transmise" : une langue citée par les enfants comme entendue durant l'enfance et qui est recitée par l'élève comme langue connue actuellement, avec un niveau de compréhension orale déclaré au moins égal à "assez bien".

Ces variations, comme pour les enquêtes à l'échelle nationale (Enquête "Famille" (1999), Enquête "Trajectoires et Origines" – TeO (2009)), dépendent de la configuration familiale des personnes : ainsi les enquêtes ont montré que *la transmission linguistique diminue pour les*

familles avec union mixte. Dans l'enquête TeO, le fait de parler la langue de ses parents est moins fréquent pour les descendant·es des couples mixtes (entre 30% et 67%), même si la fourchette importante (plus du simple au double) montre que des variations significatives existent au sein même de ces couples mixtes.

Les langues les moins transmises dans notre enquête concernent les élèves dont les parents sont en union mixte, les parents d'origine maghrébine et d'Afrique subsaharienne étant plus souvent dans ce cas. En revanche, les parents originaires d'Asie et de Turquie, qui se trouvent davantage en union non-mixte, présentent un taux de transmission de la langue ou des langues d'héritage plus élevé.

Comme le montrent les extraits d'entretiens suivants, les élèves ayant des langues d'héritage expriment un lien fort avec cette langue transmise. Cette transmission représente le souhait de conserver un héritage culturel et une histoire familiale.

« Ma mère a vécu plus longtemps en Tunisie et elle est plus à l'aise en arabe, le premier réflexe qu'ils (les parents) ont eu c'est de me parler en arabe. Et surtout pour qu'on comprenne notre langue d'origine [...] Je trouve que c'est plus facile de parler en arabe qu'en français... » (Entretien avec Nawel, Le Pré-Saint-Gervais)

« Moi et ma sœur on a fait l'école argentine, c'est une association le mercredi après-midi pour garder le contact avec la culture sud-américaine et parler [...] ma mère veut que je parle espagnol et que je garde la langue, si je ne parle pas souvent je perds la langue et je parle moins bien ... c'est important pour garder les liens avec la famille et ne pas perdre ce lien, et elle (ma mère) ne veut pas qu'on perde ça, c'est un héritage, et c'est aussi bien pour la suite, pour travailler... » (Entretien avec Marta, Le Pré-Saint-Gervais)

2.3.5 LA CONNAISSANCE DES LANGUES ISSUES DE L'IMMIGRATION DAVANTAGE PRESENTE PARMIS LES ELEVES DE MILIEUX MOINS AISES

Les entretiens ont montré que dans certains cas, le lien avec les langues d'origine et les langues scolaires est renforcé par l'existence de ressources matérielles, comme les cours d'apprentissage linguistique ou les voyages. De manière hypothétique, on s'attend à ce que ces ressources représentent un investissement plus utilisé par les familles plus aisées, permettant aux élèves de développer leur apprentissage linguistique et culturel.

Les résultats du questionnaire ne permettent pas de confirmer cette hypothèse sur les ressources économiques comme facteur renforçant l'apprentissage linguistique. D'abord, nous avons récolté autant de réponses de la part d'élèves déclarant utiliser trois langues en dehors du français parmi les enfants de cadres et les enfants d'ouvriers : il s'agit de 32% pour les élèves des deux catégories. De plus, **les enfants**

d'ouvriers sont plus nombreux et nombreuses (30%) que les enfants de cadres (21%) à connaître quatre langues ou plus.

Une proportion plus forte d'enfants de cadres connaît les langues scolaires et européennes en comparaison avec des élèves issu·e·s des catégories moins aisées. L'exemple de l'anglais est l'un des plus marquants : 85% d'enfants de cadres déclarent connaître l'anglais contre 67% d'enfants d'ouvriers, lorsque la moyenne est de 78%. **En revanche, les enfants de cadres connaissant des langues d'héritage sont moins nombreux que les enfants des parents ouvriers et employés. Ainsi, 41% d'enfants d'ouvriers et 25% d'enfants d'employés connaissent l'arabe contre 23% des enfants de cadres. De même, 20% d'enfants d'ouvriers connaissent une langue d'Afrique subsaharienne contre 6% d'enfants de cadres.** Ce constat est davantage marqué pour les élèves connaissant une des langues du sous-continent indien : 1% seulement d'enfants de cadres connaît une de ces langues, contre 25% d'enfants d'artisans ou de commerçants. Cela peut s'expliquer par le fait que la migration indienne est plus récente et que les habitant·es originaires d'Inde travaillent souvent dans le commerce³².

D'une part, les élèves descendant·es d'immigré·es sont plus souvent issu·es de familles moins aisées (catégorie socio-professionnelle « ouvrier » ou « employé »). **Ces élèves maîtrisent à la fois des langues scolaires et des langues d'origine, ce qui contribue à une forte diversité linguistique.** D'autre part, ces élèves sont autant investi·es que les élèves des milieux aisés dans l'apprentissage des langues en dehors de l'école, soit par des associations ou des cours privés. Au total, 504 élèves ont répondu pratiquer leur première langue lors de cours d'apprentissage dans une structure privée ou associative. Au total, 47% des enfants de cadres et 47% d'enfants d'ouvriers suivent des cours dans une structure extérieure. Pour l'arabe, des cours sont dispensés par des associations, dont une partie assure également un apprentissage religieux, comme le décrit une collégienne âgée de 14 ans :

« J'utilise l'arabe littéraire en cours d'arabe le dimanche, ça se passe depuis que j'ai 6 ans, c'est une association, ça dure 3 heures... ça passe vite, j'aime bien les cours, on apprend tout ce qui est à voir avec la religion, le vocabulaire, la grammaire, la conjugaison, les années précédentes on apprenait plus la langue, maintenant on apprend les histoires du prophète... » (Entretien avec Nawel, Le Pré-Saint-Gervais)

32 Goreau-Ponceaud A., 2008, « La diaspora tamoule : lieux et territoires en Île-de-France », L'espace Politique, n° 4, p. 19-33.

Proportion d'élèves déclarant connaître les langues mentionnées « très bien » ou « bien »

	Comprendre	Parler	Lire	Ecrire	Total
Anglais	56%	47%	65%	58%	1401
Espagnol	32%	32%	45%	39%	738
Arabe	61%	48%	32%	32%	577
Langue d'Afrique subsaharienne	66%	43%	36%	28%	293
Allemand	23%	26%	33%	33%	257
Langue originaire de l'Inde	82%	77%	39%	36%	173
Italien	31%	22%	34%	27%	145
Créole	61%	33%	32%	25%	116
Portugais	56%	41%	43%	30%	106
Chinois	53%	51%	36%	37%	100

Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : 56,4% des élèves qui déclarent connaître l'anglais déclarent la comprendre « très bien » ou « bien ».

À première vue, les niveaux de maîtrise des langues sont différents selon la langue et son lieu d'apprentissage. Pour les langues scolaires comme l'anglais, il existe peu de différences entre les niveaux de l'oralité et de l'écriture. En revanche, **pour les langues d'origine, il existe une différence entre les niveaux de compréhension, d'oralité et les niveaux de maîtrise de lecture et d'écriture.** Cette divergence est plutôt remarquée pour les dialectes arabes (« darija ») et l'amazigh (par exemple le kabyle) et les langues d'Afrique subsaharienne. Elle peut être due à l'écart entre les langues dialectales et la langue littéraire, particulièrement pour l'arabe appris en cours particuliers ou associatifs.

Rappelons que sur l'ensemble des répondant.e.s à l'enquête, après redressement de l'échantillon il y a 7% d'enfants d'artisans, 13% d'enfants de cadres, 30% d'enfants d'employé-es, 35% enfants d'ouvriers et 13% d'enfants de parents exerçant en professions intermédiaires. Ainsi, 13% des enfants qui déclarent connaître l'anglais ont des parents cadres, ce qui correspond à leur représentation dans l'enquête. En revanche, 31% d'enfants connaissant l'anglais ont des parents ouvriers, une proportion moindre par rapport à leur part dans la population d'enquête (35%). De ce fait, nous pouvons conclure que par effet de socialisation, la catégorie socio-professionnelle des parents a un impact non négligeable sur l'apprentissage des langues par les élèves.

Répartition des répondant-es par catégorie socio-professionnelle des parents et langues connues actuellement

	Artisan.es, commerçant.es, chef.fes d'entreprise	Cadres et professions intellectuell es supérieures	Chef-fe s d'entrepris e Agriculteur -rices	Employ é-es	Ouvrie r-es	Professions intermédiaire s
Anglais	7%	13%	2%	33%	31%	14%
Espagnol	6%	14%	2%	30%	34%	15%
Français	10%	12%	1%	29%	39%	10%
Arabe	8%	9%	3%	24%	46%	11%
Langue d'Afrique subsaharienne	5%	5%	3%	36%	42%	9%
Allemand	5%	15%	6%	34%	27%	13%
Langue en lien avec l'Inde	19%	1%	1%	48%	28%	3%
Italien	10%	15%	2%	21%	44%	9%
Créole	0%	9%	4%	38%	28%	20%
Portugais	2%	21%	1%	32%	28%	16%
Europe de l'Est	7%	10%	5%	33%	37%	8%
Chinois	7%	6%	0%	45%	29%	13%
Japonais / Coréen	11%	12%	4%	30%	23%	20%
Autre langue européenne	3%	13%	0%	25%	47%	12%
Turc	10%	8%	4%	16%	55%	6%
Asie	23%	7%	0%	20%	0%	49%
Autre langue d'Asie	38%	5%	0%	25%	22%	10%
Autre	0%	100%	0%	0%	0%	0%

Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : 13% des enfants qui déclarent connaître l'anglais sont des enfants de cadres.

2.3.6 LA DEVALORISATION DES LANGUES D'ORIGINE RAPPORTÉE PAR UNE MINORITÉ D'ÉLÈVES

Afin de comprendre si les élèves rencontrent des discriminations dans leur pratique des langues étrangères, nous avons intégré la question suivante : « Avez-vous l'impression que le fait que vous parliez certaines langues en dehors du français est plutôt : freiné ou encouragé ? ». La majorité d'élèves a opté pour le terme "encouragé", tandis qu'une minorité (40 élèves) a choisi la réponse "freiné".

Quelles sont les langues « freinées » ou discriminées du point de vue des élèves ?

Lorsque les élèves ont indiqué que « parler une langue étrangère est freiné », ils et elles étaient invité·es à renseigner dans un champ libre la langue et une raison. Dans l'ensemble, 14 élèves ont répondu que « parler l'anglais est freiné » tout comme huit élèves pour l'arabe, toutefois pour des raisons différentes. Pour l'anglais, les élèves ont associé le terme « frein » à la difficulté de parler la langue ou de maîtriser l'accent, tandis que les élèves répondant pour l'arabe ont témoigné des réactions négatives de leur entourage. Les exemples suivants révèlent l'existence d'une censure autour de l'expression de langues d'origine (non scolaires).

Exemple 1 (champ libre du questionnaire) : *« Il s'agit de l'anglais et de l'arabe, mais j'ai l'impression qu'il y a plus un problème avec l'arabe, je m'explique : si je parle anglais avec un camarade dans la cour, il n'y a pas de problème mais si je parle arabe on peut me faire la remarque "on est en France ici" et ce n'ai pas forcément péjoratif quand les gens le disent car parfois ça vient de mes amis et de moi-même parfois, on le dit sur le ton de l'humour mais ce n'est rien de moins d'un racisme banalisé »*

Exemple 2 : *« Le tamoul, car certaines personnes ont du mal à accepter mes origines : ils se moquent de moi. »*

Exemple 3 : *« car quand je parle arabe on se moque de moi car j'ai un accent »*

Exemple 4 : *« Vietnamiens, car on dit qu'ici c'est la France et qu'ici on parle que français et anglais et pas des langues asiatiques ou autres ».*

S'agissant d'une question sensible, l'approche qualitative par entretiens paraît plus adaptée car elle permet de comprendre les enjeux dans le cadre des histoires familiales et individuelles. Deux entretiens sur huit ont montré une méconnaissance des langues d'origine, contrairement aux langues scolaires considérées comme plus « utiles ». Dans le cas d'Awa, sa difficulté d'apprendre le wolof est attribuée à « un manque de motivation », mais également à la priorisation du français et des langues européennes :

« En étant petite, j'ai entendu le wolof et le français, ma première langue est le français et j'ai parlé en français et mes premiers mots étaient en français, parfois quand ma mère me parle, elle mélange français et wolof [...] si je ne comprends pas ce qu'elle dit je lui demande, et après elle rigole et elle me dit que je devrais apprendre à parler la langue [...] Maintenant

je connais l'anglais et l'espagnol, je trouve les cours bien... ça ne s'est pas passé de la même façon qu'avec le wolof, parce qu'on doit tous savoir parler anglais, parce que si on va dans des pays anglophones, et même en France, pour certains domaines de travail, comme pour le tourisme, je ne vais pas leur parler en wolof mais en anglais... l'anglais et l'espagnol seront plus utiles pour travailler.... » (Entretien avec Awa, Montreuil)

De manière similaire, le deuxième entretien réalisé avec la mère de Lina (Neuilly-sur-Marne), révèle une forte réticence de la mère, née en Algérie, vis-à-vis de la pratique et de l'apprentissage de l'arabe, le français étant jugé comme langue prioritaire.

« Quand ma fille était née, je lui ai toujours parlé en français [...] Je ne lui ai pas chanté ni raconté d'histoires en arabe, ça ne sert à rien, ici on est en France » (Entretien avec la mère de Lina, Neuilly-sur-Marne)

Cette approche doit alors être contextualisée dans l'histoire familiale et collective concernant le rapport de la mère à sa langue d'origine : scolarisée en Algérie jusqu'au secondaire, la mère apprend l'arabe mais déclare avoir toujours pratiqué le français dans son cadre familial. Le rapport à l'arabe est influencé par un contexte de décolonisation qui lui a laissé des souvenirs douloureux liés à la guerre d'indépendance. Ce refus de transmettre la langue d'origine semble en outre être lié à son parcours migratoire, rendu difficile par deux séparations et par la nécessité d'élever seule sa fille, en étant à la recherche d'emploi. Cela pourrait également être une anticipation de potentielle discrimination liée à la pratique de la langue arabe. Lorsqu'elle est interrogée sur le choix de langues scolaires pour sa fille, elle affirme accorder une priorité au français et à l'espagnol :

« Il faut apprendre toutes les langues, si elle veut apprendre l'arabe ça va être pour elle, pour plus tard [...] pour nous moi je pense que l'anglais et l'espagnol c'est important parce que c'est international... » (Entretien avec la mère de Lina, Neuilly-sur-Marne)

Étant donné le faible nombre de réponses à cette question ainsi que la quantité restreinte d'entretiens, nous ne pouvons pas confirmer le constat sur les discriminations rencontrées dans la pratique ou l'enseignement des langues d'origine. Cependant, cette question pourrait être approfondie dans de futures études, en déployant une méthodologie qualitative.

2.3.7 LES COLLEGIENNES PLUS NOMBREUSES A DECLARER PRATIQUER DES LANGUES QUE LES GARÇONS

Nous avons formulé comme hypothèse la possibilité que les collégiennes s'intéressent et pratiquent une plus grande diversité linguistique que les collégiens. Cette hypothèse est confirmée, car plusieurs résultats montrent **une variation dans la pratique des langues**

étrangères selon le genre des élèves. Premièrement, **les collégiennes semblent également avoir une meilleure connaissance et compétence linguistique que les collégiens.** En effet, elles sont plus nombreuses que les garçons à déclarer maîtriser quatre langues et plus (8 points d'écart). De même, elles déclarent davantage que les garçons pratiquer une autre langue que le français dans le cadre familial et scolaire tandis que les garçons pratiquent un peu plus que les filles des langues étrangères dans le cadre d'activités extra-scolaires (voir tableau ci-dessous). Deuxièmement, elles rapportent également une plus grande consommation médiatique en langues étrangères que les garçons : 31% des filles contre 24% des garçons utilisent les médias dans une autre langue que le français de manière régulière.

Cet écart peut être dû à deux raisons principales : d'une part, les filles enquêtées ont un peu plus souvent des parents immigrés que les garçons et par conséquent peuvent connaître plus de langues d'autres pays (73% des filles contre 68% des garçons). D'autre part, les enquêtes précédentes menées notamment au sein du département ont montré que les collégiennes ont moins d'activités extra-scolaires que les garçons et qu'elles bénéficient de moins d'autonomie dans leurs déplacements (Enquête sur les mobilités des collégien·nes, 2024). A partir de ces travaux, on peut faire l'hypothèse que les sorties moins fréquentes et la dépendance à la famille peuvent conduire à une plus grande implication dans leur milieu familial. Cela permettrait d'interpréter le fait que 82% des filles contre 74% des garçons déclarent pratiquer les langues autres que le français dans le milieu familial.

Proportion d'élèves pratiquant les langues en dehors du français selon le genre

	Un garçon	Une fille	Ensemble
Dans les cours en dehors de l'école	38	44	42
Dans mes activités en dehors de l'école	38	37	38
Voyage à l'étranger	57	65	61
En famille	75	82	79
Avec mes camarades/ami.es	48	52	50
En classe	75	83	79

Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : 37,6% des garçons et 44,3% des filles déclarent pratiquer une langue dans des cours en dehors de l'école. Le total excède 100% car les élèves pouvaient déclarer plusieurs endroits.

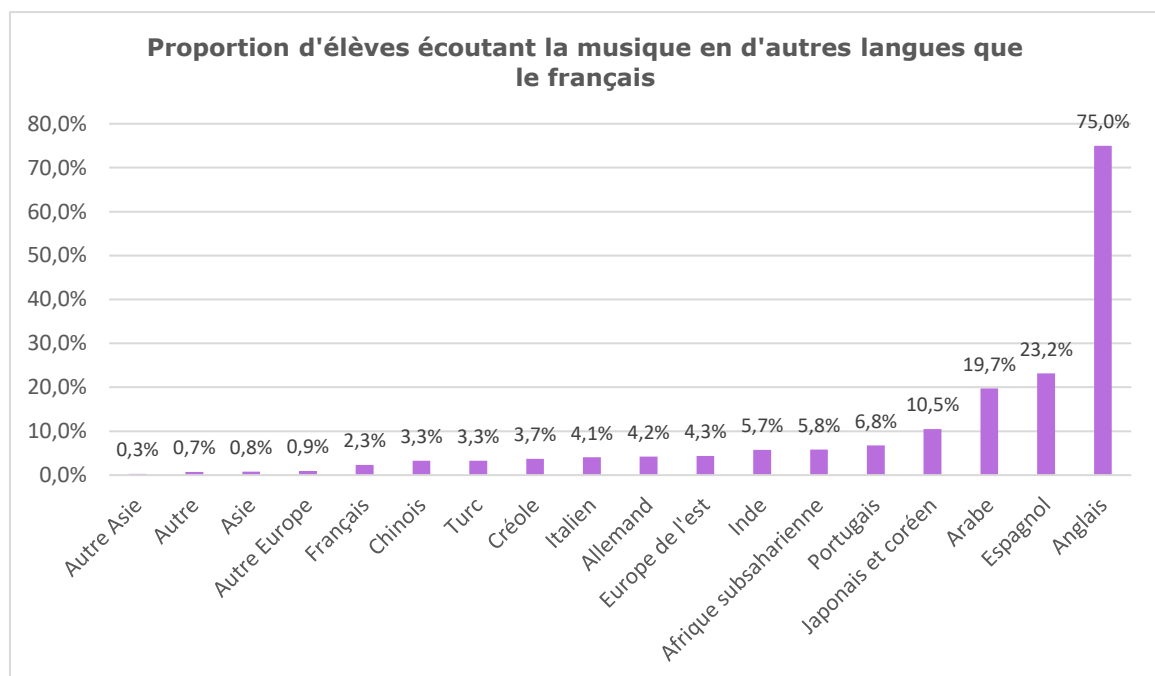
2.3.8 LES MEDIAS COMME MOYEN D'OUVERTURE CULTURELLE VERS DES LANGUES ETRANGERES

La majorité, 64% des élèves, déclare utiliser les médias pour s'informer ou pour se divertir (internet, télévision, réseaux sociaux) dans une autre langue que le français, de manière régulière ou occasionnelle. Tandis que l'usage de l'anglais est dominant (58%), les

langues ensuite les plus utilisées sont l'arabe (12,5%), l'espagnol (7%) ainsi que le japonais et le coréen (7,3%). Ensuite, viennent les langues en lien avec l'Asie (4,3%), tandis que les langues d'Afrique subsaharienne regroupent 3,5% de réponses.

Le lien avec les langues d'origine est parfois renforcé par la consultation de contenus médiatiques dans les langues d'origine, comme des vidéos, des séries ou des films. En revanche, les réponses montrent que les élèves sont davantage attiré-es par des langues « internationales » comme l'anglais et l'espagnol, qui représentent également des langues scolaires dominantes. De manière plus prononcée, **94% des élèves déclarent écouter de la musique dans une autre langue**, avec une priorité pour l'anglais pour les trois-quarts des élèves, l'espagnol (23%), l'arabe (19,7%) et le japonais ou coréen (10%). La musique, comme pratique artistique et culturelle, permet ainsi **d'initier certains élèves à une culture très éloignée de leur univers familial et scolaire**. C'est le cas par exemple avec la culture japonaise - on peut l'imaginer sous l'influence de mangas-, prisée d'une partie des élèves alors qu'aucun des participant-es à l'enquête n'est d'origine japonaise ou coréenne.

« La musique je l'écoute dans toutes les langues, l'arabe, le français, l'espagnol, le japonais, le portugais... en général c'est en japonais parce que j'aime beaucoup les mangas c'est ce qui fait que je m'intéresse à la culture japonaise du coup j'écoute des chansons, j'essaie de l'apprendre mais c'est compliqué, après quand je parle une langue j'arrive à m'adapter à l'accent de cette langue... » (Entretien avec Nawel, Le Pré-Saint-Gervais)



Source : Enquête sur les pratiques linguistiques en Seine-Saint-Denis, 2024.

Note de lecture : sur 1977 réponses, 19,7% des collégiens déclarent écouter de la musique en arabe.

Pour trois collégiennes, la découverte du japonais par le biais des mangas les incite à entreprendre des recherches pour comprendre l'histoire, ainsi que la pratique linguistique et culturelle du Japon.

« Ça a commencé avec les mangas, de temps en temps, à la maison, j'ai eu une envie d'apprendre le japonais, et de connaître la culture japonaise, c'était aussi en regardant les dessins animés japonais [...] j'ai un petit livre qui explique quels mots on utilise pour les premiers contacts en japonais, par exemple : comment dire bonjour à quelqu'un et cela explique les usages au quotidien, les nombres, les saisons, et les jours, je l'ai appris toute seule... » (Entretien avec Prune, Montreuil-sous-Bois)

« J'ai envie d'apprendre le japonais en tant que troisième langue parce que j'aime beaucoup la langue qui est belle et le pays très beau, et l'histoire que j'ai appris avec les mangas et les dessins animés, je lis aussi des choses comme l'histoire, des livres des vidéos aussi pour comprendre l'alphabet qui est particulier... » (Entretien avec Marta, Le Pré-Saint-Gervais)

2.3.9 ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX DE L'ENQUETE

L'enquête met en lumière la diversité linguistique et culturelle des collégiens en Seine-Saint-Denis, ainsi que les dynamiques de transmission et de pratique des langues d'origine. Ainsi, 90 pays de naissance des parents sont répertoriés dans les réponses des élèves. De même, les élèves ont cité 173 langues entendues pendant leur enfance.

Cette diversité est également liée aux formes d'unions des parents des élèves : 32% des couples de parents se trouvent en unions mixtes du point de vue du pays de naissance des parents, avec 24% composés d'un parent français et d'un parent né à l'étranger, et 9% de deux parents étrangers de différents pays. Les taux de mixité varient selon les origines. Les couples mixtes sont plus fréquents parmi les parents originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. En revanche, les parents originaires d'Asie ont des taux de mixité plus faibles.

La majorité des élèves connaît au moins une langue en dehors du français, soit une langue « scolaire » (anglais, espagnol, allemand) ou une langue issue de leur histoire familiale.

Comme pour l'enquête Trajectoires et Origines (2009), le taux de transmission des langues issues de l'immigration est fort (83%) : ainsi 8 élèves sur 10 ayant un parent né à l'étranger connaissent actuellement une langue de leur parent. Parmi les langues déclarées le plus souvent, on retrouve l'arabe et les langues du Maghreb

(34% des élèves), les langues d'Afrique subsaharienne (19%) et les langues du sous-continent indien comme le tamoul (10%).

Des variations sont constatées dans la pratique des langues selon le genre et le milieu social : d'une part, les collégiennes sont plus nombreuses à déclarer pratiquer des langues que les garçons, notamment en famille et à l'école, tandis que les garçons pratiquent plus souvent avec leurs amis, et lors d'activités extra-scolaires. D'autre part, les élèves issu·es des milieux moins aisés sont plus nombreux et nombreuses à connaître des langues de leurs parents, tandis que les élèves des milieux aisés connaissent plus souvent les langues scolaires, dont l'anglais et l'italien.

La pratique des langues en dehors du français est renforcée par un usage médiatique fréquent afin de s'informer ou de se divertir : ainsi 64% des élèves utilisent les médias dans une autre langue que le français. De plus, la grande majorité écoute la musique dans une autre langue, principalement en anglais, mais aussi en espagnol (23%), en arabe (20%) voire en japonais et en coréen sous l'influence des mangas très populaires auprès des jeunes (10%).

**THEMATIQUE 3 : LES
ASSOCIATIONS EN
LIEN AVEC LA
DIVERSITE
CULTURELLE**

En lien avec le caractère multiculturel des populations en Seine-Saint-Denis, les associations participent à la diversité culturelle du territoire et à la promotion des échanges interculturels. Dans ce chapitre, nous nous focaliserons sur les associations évoquant un lien avec les pays d'origine des courants migratoires en Seine-Saint-Denis (comme par exemple l'Association des Ressortissants Comoriens en France). Il s'agit principalement de connaître l'aire culturelle mentionnée par ces associations, leurs domaines d'intervention et leurs caractéristiques, en comparaison principalement avec la région Île-de-France.

3.1 UNE PART IMPORTANTE D'ASSOCIATIONS INTERNATIONALES EN SEINE-SAINT-DENIS

En 2018, selon les données de l'INSEE, on compte 1,3 million d'associations actives en France. Elles interviennent surtout dans les domaines sportif, culturel et des loisirs. A l'échelle nationale, un quart des associations relèvent du domaine sportif, 20 % de la culture et des spectacles et 19 % des loisirs.

L'Île-de-France dénombre 300 171 associations, dont **33 308 pour la Seine-Saint-Denis**. Parmi ces dernières, **19% de l'ensemble des associations séquanodionysiennes mentionnent un lien avec un pays en dehors de la France**, nous les appelons ici les « associations de la diversité culturelle » ou « associations internationales ». **Cette proportion est la plus élevée d'Île-de-France (+3 points par rapport à une moyenne francilienne de 16%)**. De plus, 13% des associations de diversité culturelle franciliennes se trouvent en Seine-Saint-Denis, alors que la Seine-Saint-Denis regroupe 11% des associations franciliennes.

Méthodologie

Dans l'analyse qui suit, nous avons déterminé l'aire géographique des associations en Seine-Saint-Denis à partir de l'analyse des noms des associations et de leur objet social déclaré en préfecture. Cette partie se base sur les données du répertoire national des associations. Une liste de termes relatifs à chaque aire culturelle a été établie pour repérer ces associations (voir tableau de mots clés en annexe 1). L'aire culturelle peut concerner un pays particulier, un groupe national, une langue, ou plusieurs pays. Par simplicité, nous appelons les associations qui mentionnent un lien avec un pays du nom du pays concerné : par exemple, celles qui mentionnent "Algérie", "Alger" ou "Oran" sont appelées "associations algériennes", mais cela ne présume en rien de la nationalité ou de l'origine des personnes des associations en tant que telles. Par ailleurs, une même association peut relever de différents pays en même temps, de même qu'une association qui a

un lien avec un pays peut ne pas le mentionner dans son objet social. Il s'agit donc avant tout d'une approximation statistique visant à fournir des indices analytiques.

La présence des associations sur le territoire a été comparée aux associations franciliennes. Par ailleurs, la représentation de ces associations a été rapportée aux taux de ressortissant·es issu·es des pays concernés, afin d'estimer le nombre d'associations par rapport au nombre de personnes de la nationalité concernée.

Enfin, le champ d'intervention de l'association a été exploré à partir d'une liste de termes relatifs à chaque thème, d'une part, pour l'ensemble d'associations en Seine-Saint-Denis traitant d'un sujet en lien avec l'interculturalité. D'autre part, cette analyse était réalisée pour l'ensemble d'associations séquano-dionysiennes, **sans forcément un lien avec une aire culturelle en dehors de la France** (nous les appelons associations « générales »).

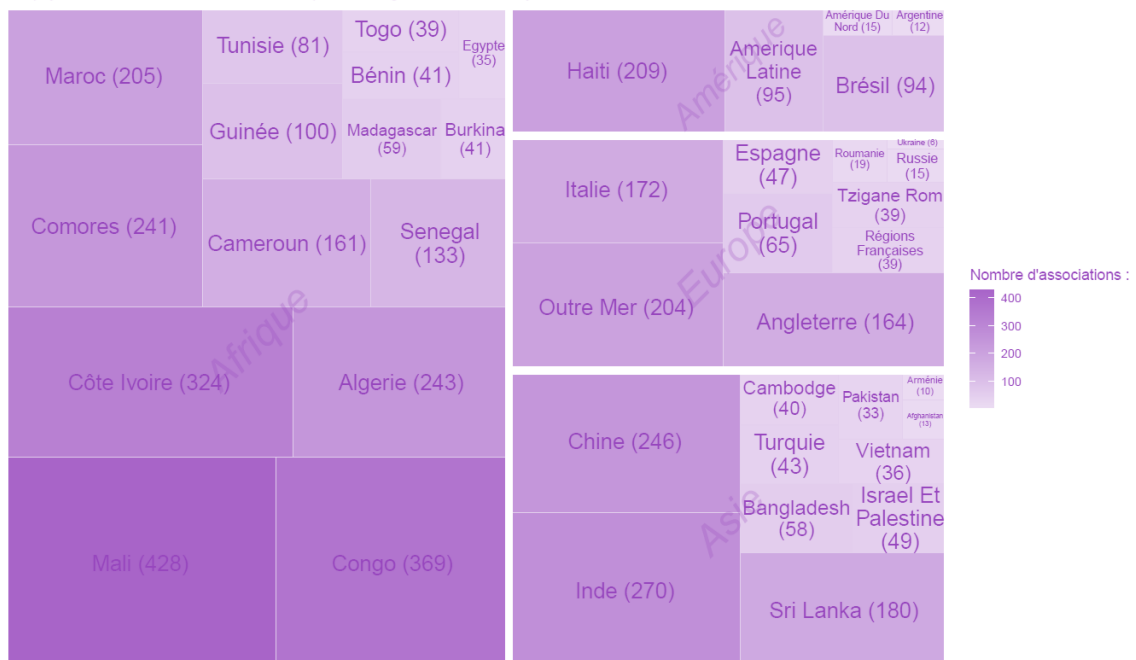
3.1.1 LES NATIONALITES REPRESENTÉES PAR LES ASSOCIATIONS SEQUANO-DIONYSIENNES

La majorité des associations mentionne un lien avec un pays du continent africain. Par exemple, il existe 428 associations maliennes en Seine-Saint-Denis (6,7% des associations internationales) et 324 associations ivoiriennes. Certains pays d'Afrique centrale ont un nombre également important d'associations : le Congo (369), les Comores (241) et le Cameroun (161). Pour l'Afrique du Nord, on dénombre 243 associations algériennes, 205 associations marocaines et 81 associations tunisiennes.

En cohérence avec l'existence de migrations issues de certains pays d'Asie, l'offre associative en Seine-Saint-Denis concerne tout particulièrement l'Inde (270 associations), la Chine (246) et le Sri Lanka (180). De manière plus surprenante, pour l'Europe, on remarque la présence d'associations mentionnant un lien avec l'Angleterre ou le terme « anglais » (164) et pour l'Italie (172).

Les associations présentes en Seine-Saint-Denis par aire culturelle

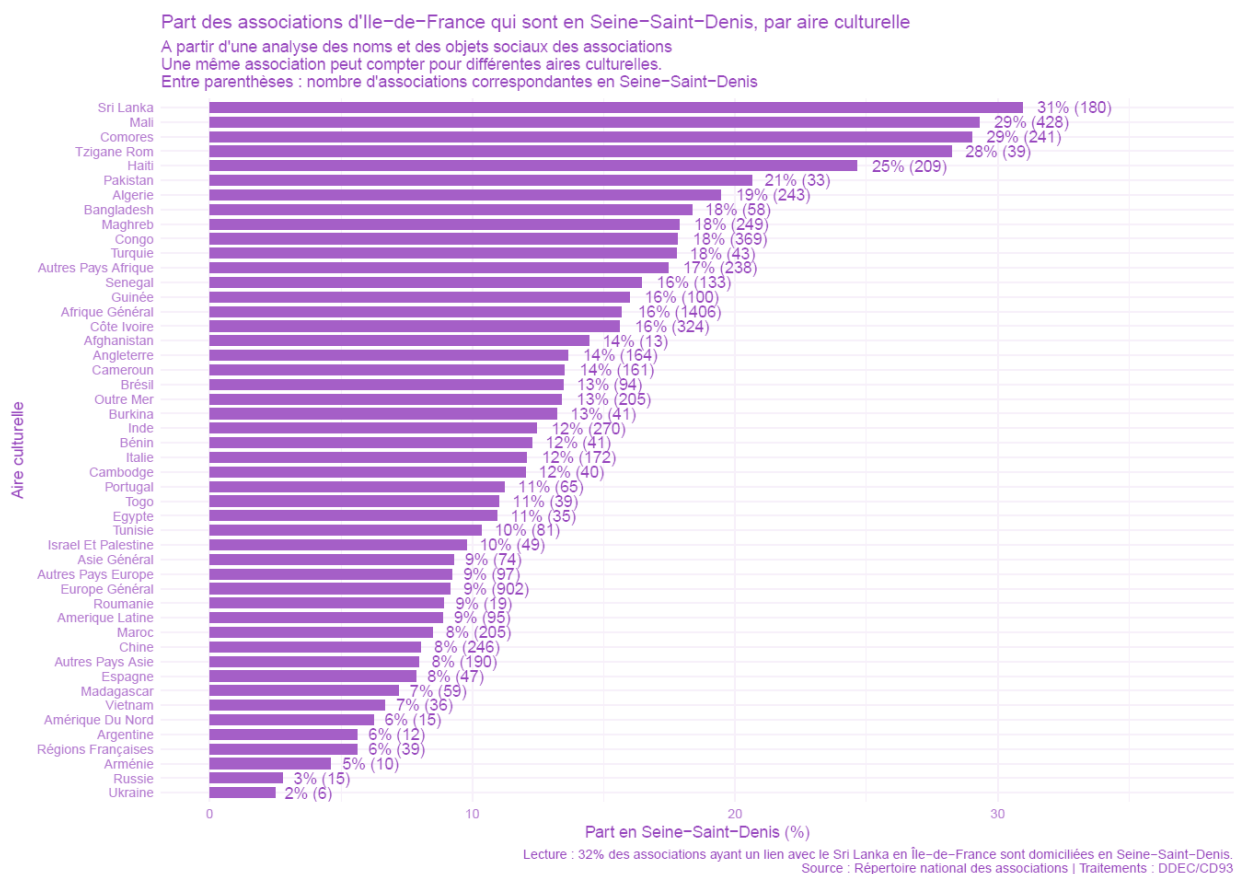
A partir d'une analyse des noms et des objets sociaux des associations
Une même association peut compter pour différentes aires culturelles.
Les pays avec moins de 10 associations n'ont pas été intégrés dans cette analyse.



Lecture : En Seine-Saint-Denis, il y a 205 associations qui utilisent un terme relatif au Maroc dans son nom ou son objet social.
La couleur et la taille dépendent du nombre d'associations par nationalité.
Source : Répertoire national des associations | Traitements : DDEC/CD93

Certaines aires culturelles ont un nombre d'associations plus important en Seine-Saint-Denis que dans les autres départements : par exemple, 31% des associations Sri Lankaises franciliennes se trouvent en Seine-Saint-Denis, ainsi que 29% des associations maliennes et comoriennes et 21% des associations haïtiennes (voir graphique suivant).

Par ailleurs, 28% des associations Roms et Tziganes franciliennes se trouvent en Seine-Saint-Denis. Ce chiffre peut être appréhendé à la lumière des minorités Roms présentes sur le territoire séquano-dionysien et qui sont non-comptabilisées dans les enquêtes en raison de l'interdiction de réaliser des statistiques ethniques.



3.1.2 UNE PRESENCE D'ASSOCIATIONS EN LIEN AVEC LA PROXIMITE GEOGRAPHIQUE DES AIRES CULTURELLES ET DES ACCORDS BILATERAUX

En Seine-Saint-Denis, 426 associations utilisent l'expression "franco-x", comme par exemple « franco-algérien ». Dans l'ensemble, 155 utilisent l'expression "francophone" et 5564 "France" ou "français" dans leur titre ou leur objet social. Cette proportion est plus élevée que pour les autres départements franciliens, en excluant Paris : au total, 13,5% des associations "franco X" d'Île-de-France se trouvent en Seine-Saint-Denis, alors que le département dénombre 11% de l'ensemble des associations franciliennes. A titre d'exemple, 34 associations en Seine-Saint-Denis emploient le terme franco-chinois dans leur titre ou dans la description de leur activité, de même que 27 associations « franco-tamoules » et 26 associations « franco-maliennes ». En revanche, près d'une association sur dix en Ile-de-France et qui utilise le terme "francophone" se trouve sur le territoire séquano-dionysien (8,8% des associations franciliennes) : il y a donc en proportion moins d'associations qui utilisent les termes liés à la francophonie en Seine-Saint-Denis que dans les autres départements franciliens.

On peut également regarder la part d'associations qui citent un lien avec plusieurs pays dans son objet social, ce qui peut être un marqueur d'une action associative moins localisée et s'appuyant sur une aire géographique plus large. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, 449 associations de "diversité culturelle" (7%) citent au moins deux pays contre 6% en moyenne en Île-de-France et 5% à Paris. L'échange entre plusieurs cultures, francophones ou relevant d'autres aires géographiques, est légèrement plus présent en Seine-Saint-Denis par rapport aux autres départements.

**La part d'associations de diversité culturelle franciliennes
selon l'usage d'un terme lié à la France - Comparaison départementale**

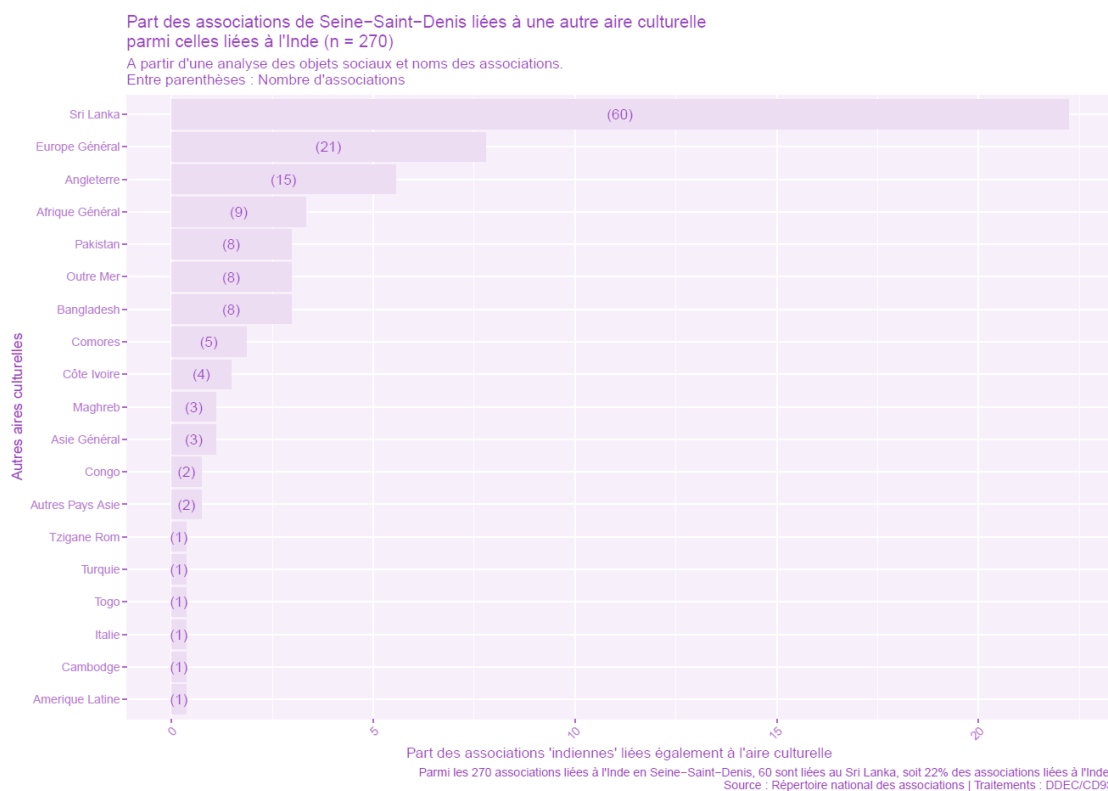
	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
France/Français	40,1	7	7,1	6,5	9,6	12,1	10,2	7,3	100
Franco X	34,2	7,6	6,8	6	9,9	13,5	11,4	10,6	100
Francophone	51,9	5,1	5	4,4	9,2	8,8	9,9	5,6	100
Autres associations	29,9	12,1	10	8,6	10,2	10,9	10,3	8,1	100
Ensemble	31,6	11,2	9,5	8,2	10,1	11,1	10,3	8	100

Lecture : 13,5% des associations "franco X" d'Île-de-France sont en Seine-Saint-Denis, contre 11% de l'ensemble des associations et seulement 8,8% des associations qui utilisent le terme "francophone".

Au-delà des associations mentionnant une coopération francophone et internationale, certaines s'identifient à deux pays en dehors de la France. En examinant ces associations, on constate que les occurrences les plus fréquentes se font entre pays proches (exemple, le Mali et le Sénégal). Ainsi, la proximité géographique et culturelle contribue à la coopération post-migratoire entre habitant-es de différentes origines d'une même aire culturelle en France.

Le graphique suivant montre par exemple les pays mentionnés par les associations en lien avec l'Inde. On constate que les pays de coopération fréquemment mentionnés sont ceux de l'Asie comme le Sri Lanka (60 associations indiennes et sri Lankaises), mais également l'Europe et l'Angleterre au regard du passé colonial de ce pays. Ainsi, 15 associations se définissent comme « indiennes » et à la fois « anglaises ».

Le cas des associations en lien avec le Mali, montre également une coopération en priorité orientée vers les pays voisins, en premier lieu le Sénégal (pour 57 associations), mais également d'autres pays africains, ainsi que l'Europe : 32 associations en lien avec le Mali mentionnent également un des pays européens.



3.1.3 UNE PRESENCE ASSOCIATIVE PLUS PRONONCEE POUR CERTAINES NATIONALITES QUE D'AUTRES

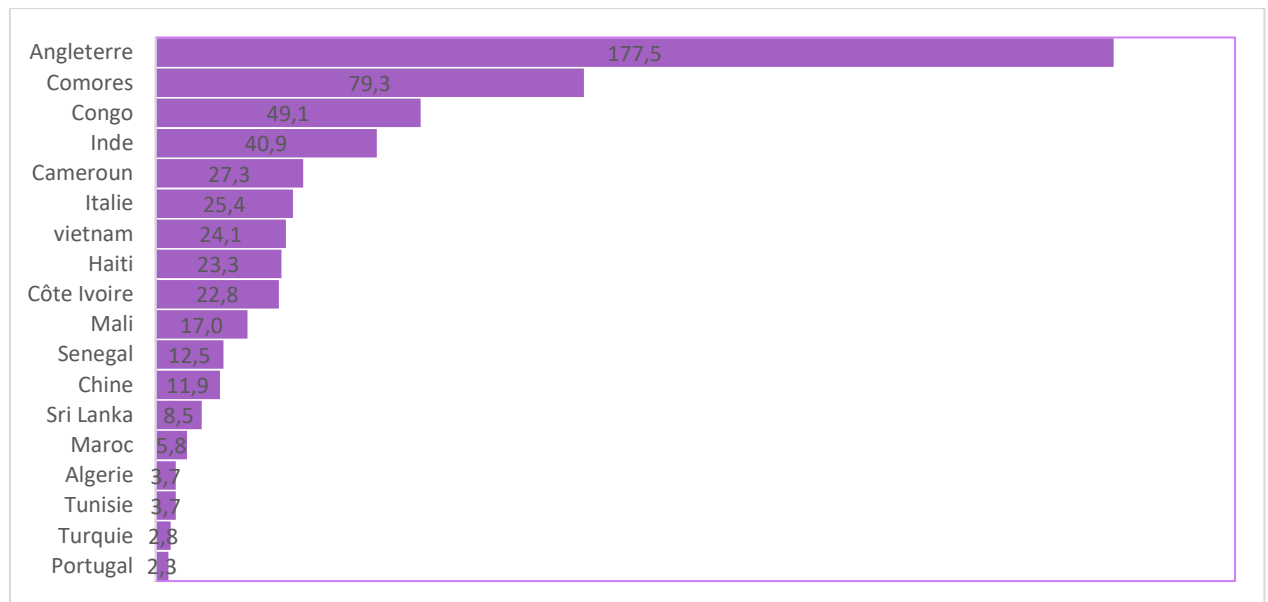
En comparaison avec le nombre de ressortissant.e.s résidant en Seine-Saint-Denis, certaines nationalités, bien établies sur le territoire, sont moins présentes parmi les associations (voir graphique suivant). Pour le dire autrement, le fait associatif est plus ou moins développé en fonction de la nationalité des personnes. Les associations algériennes sont ainsi moins présentes que d'autres pays comme le Sri Lanka, rapporté au nombre de ressortissant.es algérien·nes sur le département: pour 1000 habitant·es algérien·nes il existe 4 associations mentionnant l'Algérie. En revanche, le cas des associations Sri Lankaises montre une représentation plus marquée de la minorité Sri Lankaise, bien établie en Seine-Saint-Denis (9 associations pour 1000 habitant·es Sri Lankais·es). Enfin, certains groupes sont fortement présents sur le plan associatif comme les Comores avec un ratio de 79 associations pour 1000 habitant·es comorien·nes.

La présence numériquement élevée de certaines associations n'indique pas forcément une forte représentation associative autour du pays d'origine, dans la mesure où les associations se distinguent par leur taille et leur composition : leurs membres ne sont pas nécessairement issu·es de la même origine. Leur présence n'indique pas donc un activisme plus fort ou plus faible des habitant·es originaires.

La présence forte d'associations mentionnant un lien avec l'Angleterre, indique plus généralement l'existence des associations en lien avec la culture et la langue anglophone.

Ainsi, pour 1000 habitant·es anglais·es en Seine-Saint-Denis, on compte 177 associations en lien avec la culture anglophone. Ce ratio peut être expliqué par la prédominance de l'anglais à la fois sur le plan linguistique et culturel, l'usage de l'anglais étant majoritaire comme langue d'enseignement et professionnelle, mais également en considérant l'usage médiatique et de la communication. De plus, pour certains pays d'Asie, anciennement colonisés par l'Angleterre, comme l'Inde et le Pakistan, l'usage de l'anglais reste dominant. Il ne s'agit donc pas de l'Angleterre en tant qu'entité nationale qui est surreprésentée mais plutôt d'un signe de la mondialisation culturelle en faveur des productions anglo-saxonnes.

Ratio du nombre d'associations de diversité culturelle par pays pour 1000 habitant·es en Seine-Saint-Denis



Note de lecture : pour 1000 habitant·es ayant la nationalité comorienne, il existe 79 associations ayant un lien avec les Comores.

Source : Répertoire national des associations | Traitements : DDEC/CD93

3.2 L'INTERCULTURALITE COMME THEME TRANSVERSAL DANS LE TISSU ASSOCIATIF SEQUANO-DIONYSIEN

Les associations de diversité culturelle (ou internationales) concernées par cette analyse peuvent sélectionner plusieurs thèmes d'intervention. L'interculturalité est donc un des aspects qu'elles mentionnent quel que soit le secteur d'activité qu'elles déclarent. Une association qui promeut l'interculturalité est une structure dont le projet associatif et les missions favorisent la rencontre entre les cultures (échanges interculturels, dialogue, l'hybridation culturelle). Par ailleurs, l'hybridation culturelle représente un processus de changement, d'emprunts, et des réinventions des pratiques culturelles et artistiques³³.

³³ Hernández, F, 2010, Bhabha for Architects, Londres/New York : Routledge, p. 58-59.

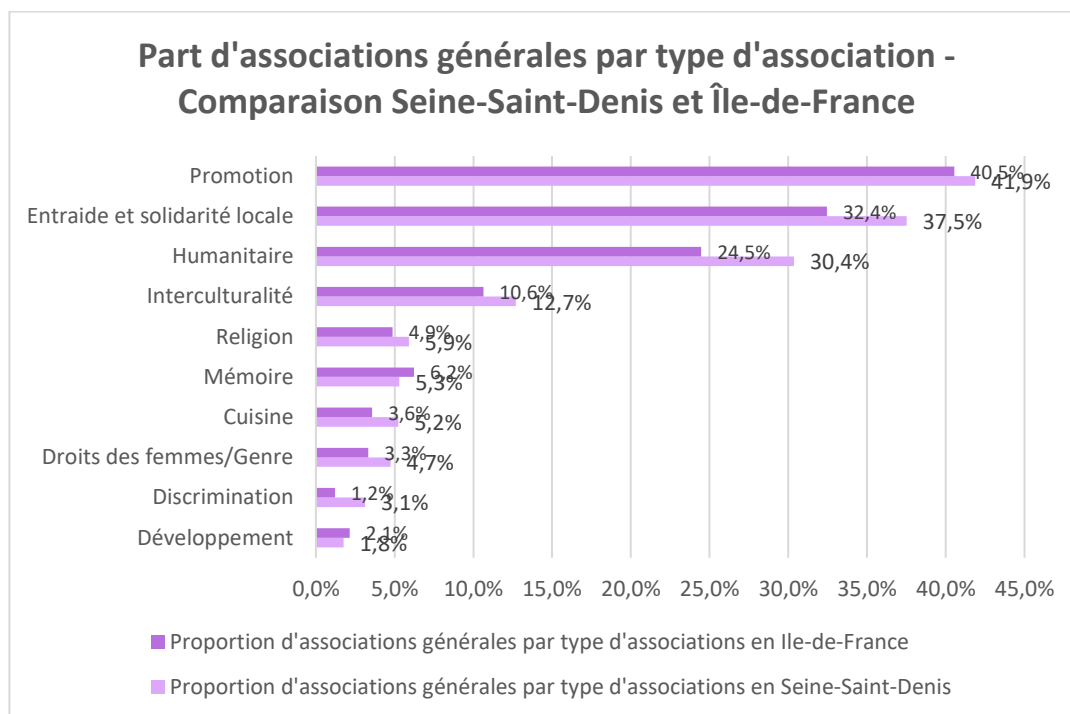
L'interculturalité est un thème transversal abordé par 12,7% (4227 associations) des associations « générales », sans rattachement à un pays particulier, en Seine-Saint-Denis contre 10,6% pour la moyenne régionale³⁴. En comparaison avec la moyenne régionale, les associations séquano-dionysiennes déclarent donc davantage les thématiques suivantes relevant de l'interculturalité : dialogue entre les cultures, hybridation, ouverture et diversité culturelle, vivre ensemble, compréhension mutuelle, amitiés entre les peuples, multilinguisme, et échanges.

Ainsi, 37,5% des associations séquano-dionysiennes mentionnent l'entraide et la solidarité locale comme champ d'intervention (cinq points de plus par rapport à la moyenne régionale) et 30% des associations mentionnent davantage le champ humanitaire dans leur objet (6 points de plus). Par ailleurs, 42% de toutes les associations utilisent dans leur objet social le champ lexical de la promotion, de la diffusion ou de la popularisation, ce que l'on peut notamment lier avec l'idée d'informer et de sensibiliser les habitant·es à des pratiques culturelles spécifiques. De même, le thème « religion » apparaît dans le registre de 1966 associations dans leur ensemble. Ensuite, la « mémoire » est évoquée par 1766 associations et la cuisine par 1744.

La diversité culturelle est également abordable sous l'angle de l'égalité d'accès aux minorités : parmi les associations « générales », 1041 associations séquano-dionysiennes traitent de la discrimination, 1578 mentionnent les droits de femmes et 65 abordent des sujets relevant des droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT).

En observant la part d'associations de diversité culturelle, la part d'associations internationales traitant de discrimination est importante : 31% des associations qui traitent de sujets de discrimination mentionnent un lien avec un ou plusieurs pays.

³⁴ Cette proportion peut regrouper différents domaines d'activité, comme le domaine culturel, social, artistique, mais également sportif, économique, humanitaire, scientifique, commercial, religieux, culinaire, etc. L'ensemble des domaines d'activités associatives est présenté dans le graphique suivant.



Source : Répertoire national des associations | Traitements : DDEC/CD93

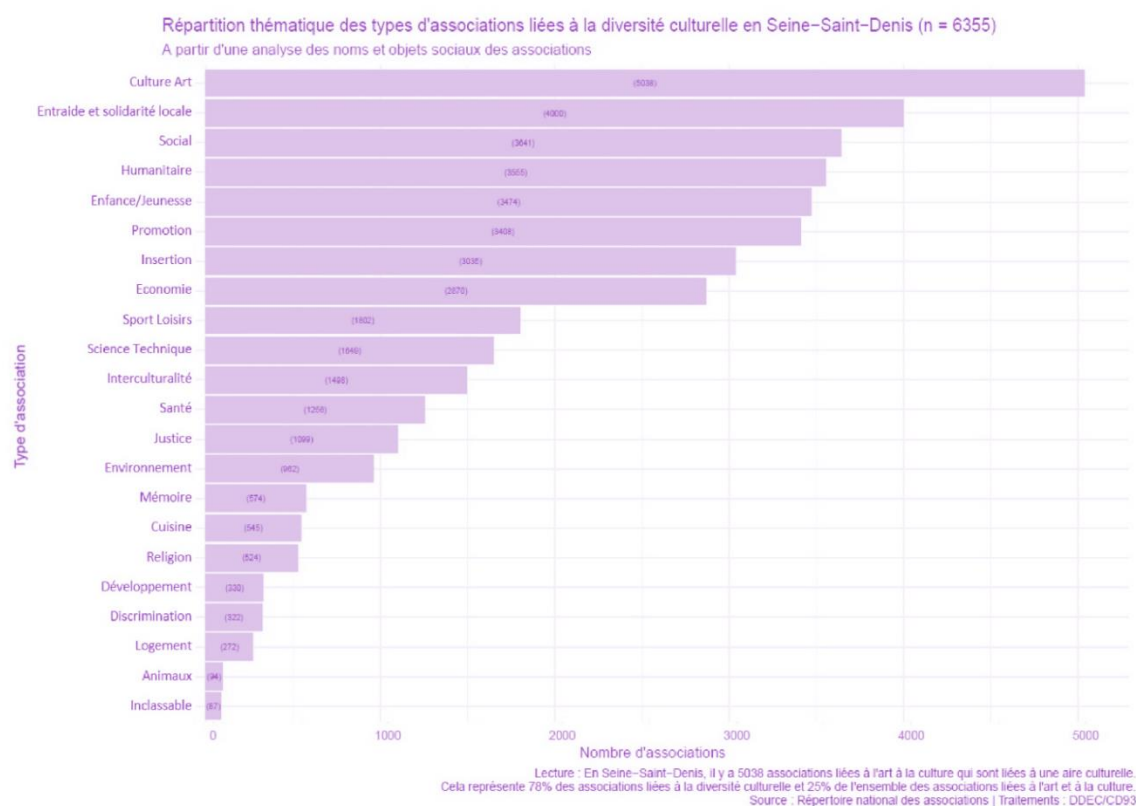
Note de lecture : 30% des associations en Seine-Saint-Denis mentionnent le un terme en lien avec l'humanitaire contre une moyenne régionale de 24,5%.

3.3 DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES - ACTRICES DE LA SOLIDARITE LOCALE ET INTERNATIONALE

Les 33 308 associations séquano-dionysiennes de la diversité culturelle agissent dans un large champ d'activité : social, culturel, humanitaire, environnemental, économique, juridique, dans des actions d'inclusion (voir graphique ci-dessous). Par ailleurs, elles interviennent souvent dans plusieurs domaines³⁵.

Elles sont principalement rattachées au secteur culturel et artistique (5038 associations). Ensuite, leur présence est remarquée dans le domaine social (3641) et humanitaire (3555), en tant qu'actrices de la solidarité locale et internationale. Cet investissement dans le domaine social peut être interprété en lien avec le taux de pauvreté élevé en Seine-Saint-Denis (28% en moyenne). De nombreuses associations fournissent par exemple une aide alimentaire aux habitant·es, mais également une aide pour favoriser l'accès aux droits, ainsi que des lieux de solidarité, de rencontre et d'apprentissage linguistique et numérique. Par ailleurs, l'économie et l'insertion regroupent un nombre important d'associations (2870 et 3035 respectivement).

³⁵ Les associations ont été identifiées à partir d'une liste des mots clés (voir annexe).



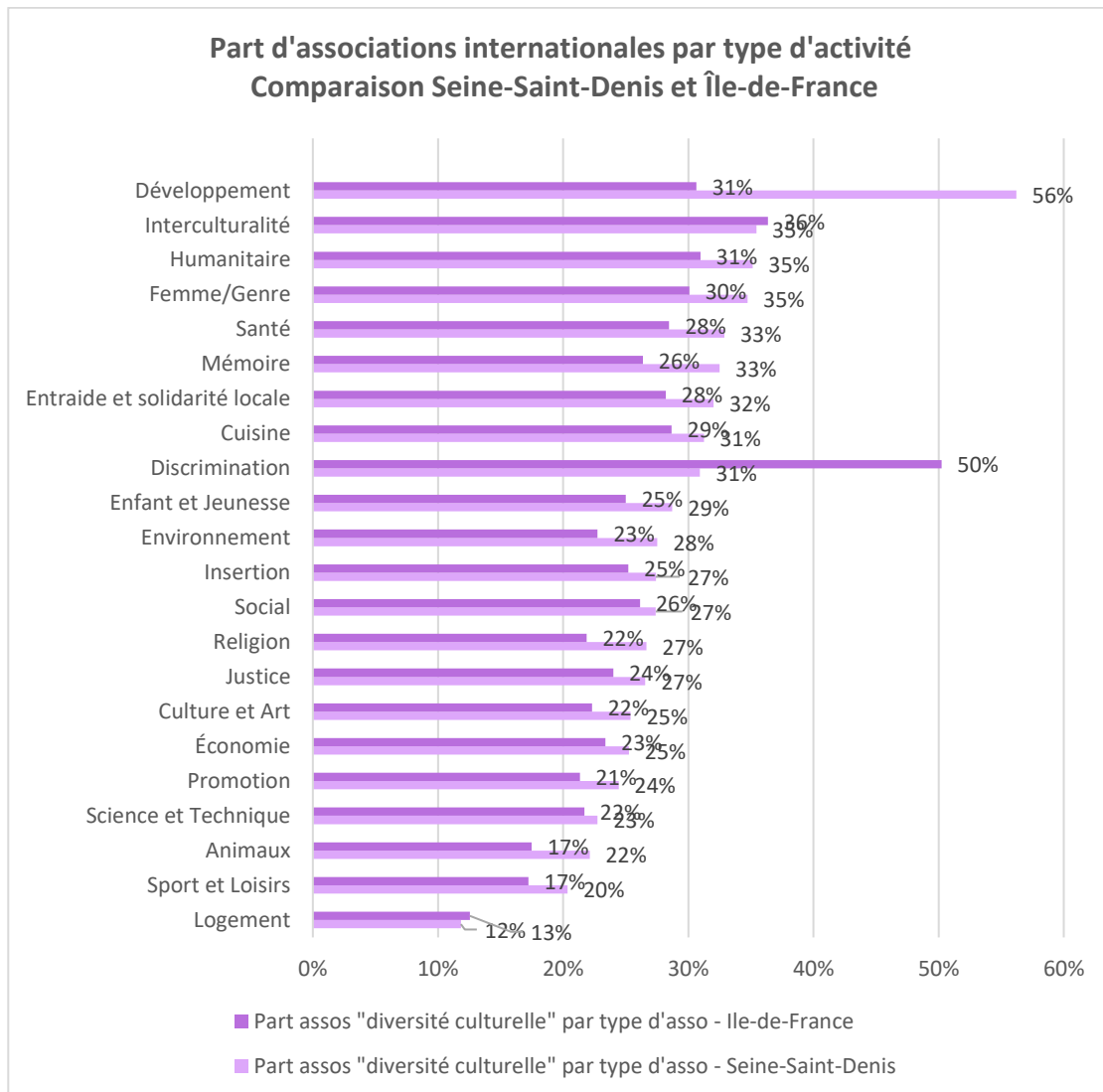
Ces associations facilitent l'accès aux droits des personnes en situation de précarité, couvrant divers domaines tels que l'enfance et la jeunesse (3474), la santé (1256) et la justice (1099)³⁶. En revanche, on répertorie moins d'associations internationales travaillant en lien avec la thématique du logement (272) et des animaux (94), ce qui peut être expliqué par le caractère urbain du département.

Le graphique suivant compare, pour la Seine-Saint-Denis et la région Île-de-France, la part d'associations internationales, ou correspondant à une aire géographique en dehors de la France, en fonction de leur champ d'intervention déclaré. En général, les associations internationales de Seine-Saint-Denis interviennent plus que la moyenne régionale sur les domaines suivants : le développement, l'humanitaire (4 points de plus), les droits des femmes (+5), l'environnement (+5), la religion (+5), le sport (+3), etc.

Cette comparaison à l'échelle régionale montre que la Seine-Saint-Denis se démarque particulièrement sur deux secteurs d'activités : le développement et la lutte contre les discriminations. Les associations internationales en Seine-Saint-Denis investissent davantage le champ du développement par rapport à la moyenne francilienne : 56% contre 31%. Pour la discrimination, la tendance est inverse : en Seine-Saint-Denis, 31% des associations internationales abordent le sujet des discriminations, contre une moyenne de 50% pour les associations internationales franciliennes. Cela signifie que le sujet des discriminations en

36 Département de Seine-Saint-Denis. Etude exploratoire sur l'accès aux droits. 2024. DDEC.

Seine-Saint-Denis est abordé de manière plus large, sans forcément être associé à un pays ou une aire géographique particulière.



Source : Répertoire national des associations | Traitements : DDEC/CD93

Note de lecture : 50% des associations franciliennes liées à la diversité culturelle mentionnent la discrimination dans leur objet social contre 31% des associations de diversité culturelle en Seine-Saint-Denis.

L'analyse des données a permis de mettre en exergue les domaines investis par les associations séquano-dionysiennes en lien avec l'interculturalité. En Seine-Saint-Denis, l'interculturalité représente un domaine transversal de l'activité associative, aussi bien pour les associations mentionnant un lien avec un autre pays, que les associations dites « générales ». Par ailleurs, le chapitre 5 apporte un complément sur le contenu abordé par une partie des associations interculturelles, lors de leur travail avec les collégien·nes en Seine-Saint-Denis.

**THEMATIQUE 4 : LA
DIVERSITE
CULTURELLE A
TRAVERS L'OFFRE DE
RESTAURATION EN
SEINE-SAINT-DENIS**

Ce chapitre vise à recenser les restaurants en Seine-Saint-Denis comme lieux potentiels de diversité culturelle, de partage et de réinvention autour des traditions culinaires des pays d'origine des habitant·es. Afin de savoir dans quelle mesure l'offre de restauration reflète la diversité culturelle en Seine-Saint-Denis, nous présenterons d'abord les gastronomies existantes par aire culturelle. Ensuite, nous comparerons à l'échelle régionale les gastronomies particulièrement présentes par rapport aux autres départements franciliens. Enfin, nous nous focaliserons sur les restaurants mentionnant à la fois un autre pays et la France, permettant de créer des liens entre différentes traditions culinaires qui, dans un même lieu, favorisent les échanges interculturels.

Il est important de préciser que les données relatives à ce sujet sont peu nombreuses et que l'analyse présentée ici - à partir des données de TripAdvisor - sont nécessairement incomplètes. Elles permettent toutefois d'avoir une première approche de la gastronomie présente sur le territoire.

Définitions et méthodologie

Le terme « ethnic food », peut être défini comme un type de cuisine résultant d'un héritage et d'une culture d'un groupe ethnique, utilisant un savoir-faire pour transformer des produits locaux, comme par exemple, la cuisine tamoule de l'Inde. La définition de ce terme peut également se baser sur la reconnaissance des consommateurs d'une gastronomie comme appartenant à une aire géographique et culturelle, typiquement la gastronomie italienne ou japonaise³⁷. En revanche, la catégorisation d'un restaurant ou d'un commerce « ethnique » n'exclut pas l'adaptation de l'offre au goût de la clientèle locale, comme par exemple des restaurants proposant à la fois une cuisine de type maghrébine et française³⁸.

Au-delà de cet aspect de représentation culinaire culturelle, l'Insee fournit des définitions des types de restauration qui seront présentés dans cette partie : la restauration « traditionnelle » est ainsi définie comme « l'activité de restauration avec un service à la table », tandis que la « restauration rapide » est caractérisée comme « la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables »³⁹.

Nous avons utilisé les données de TripAdvisor qui permettent de recenser les restaurants par département, selon une catégorisation des gastronomies réalisée par les restaurants eux-mêmes. Les données de TripAdvisor ont été comparées à celles de la base SIRENE de l'INSEE, qui recense les entreprises françaises.

³⁷ Dae Young Kwon. What is ethnic food? Journal of Ethnic Foods, 2 (2015) 1.

³⁸ Dubucs H., Endelstein L. 2017. Diversité culturelle dans le paysage alimentaire. Urbanisme, n° 405, pp. 60-63.
Insee. 2008. Nomenclature d'activités française. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/nafr2/sousClasse/56.10A>

TripAdvisor répertorie 2 167 restaurants en Seine-Saint-Denis, en majorité des restaurants de type « traditionnels » (2063), tandis que la base SIRENE en compte 8 476, dont 5 272 restaurants rapides et 3 204 restaurants traditionnels (c'est-à-dire autres que « rapides »). Les données de TripAdvisor sont moins fiables que celles de SIRENE car elles se basent uniquement sur les entreprises souhaitant apparaître sur ce site.

Dans l'ensemble, 39 types de restaurants ont été retenus et comptabilisés pour chaque département francilien. Par ailleurs, un même restaurant peut relever de plusieurs étiquettes de gastronomie, que ce soit pour des gastronomies « proches » (comme japonais et sushi, italien et pizza, chinois et asiatique) ou lorsque le restaurant propose différents types de gastronomies. Dans ce dernier cas, les établissements proposant une offre de restauration de différentes aires culturelles peuvent être nommés comme « interculturels » (par exemple française et chinoise).

Ces données permettent donc d'approcher - de manière certes incomplète - la réalité socioculturelle de l'offre de restauration sur le territoire. Elles ont notamment l'avantage d'utiliser un système de catégorisation culinaire utilisé par les restaurateur.rice.s (et donc par les consommateur.rice.s) plutôt que sur des catégories conçues par l'analyste.

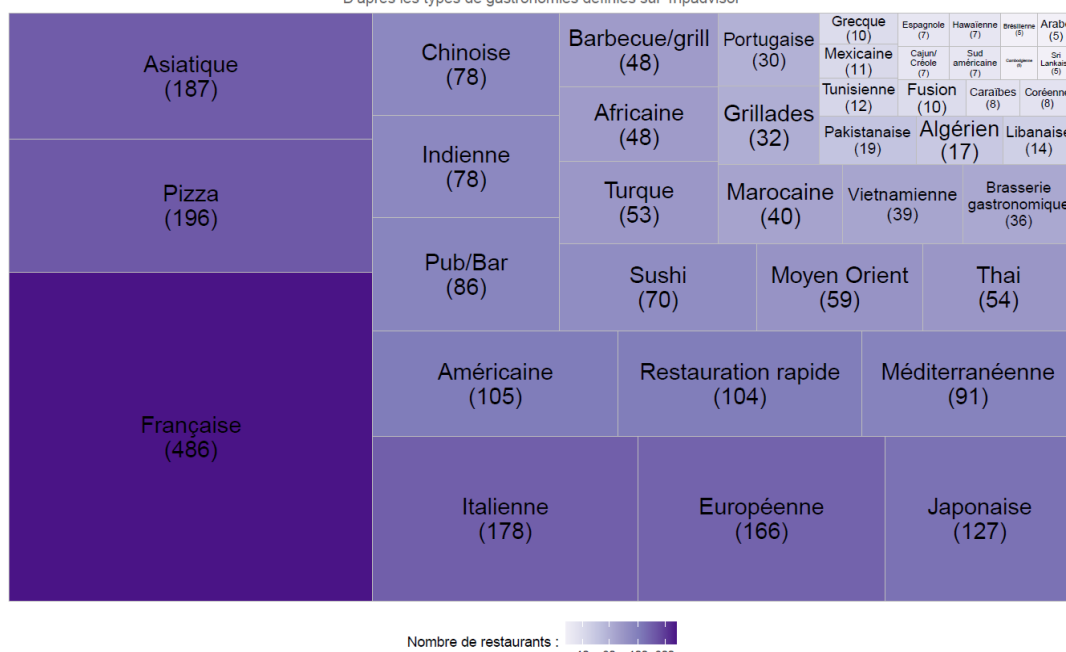
4.1 UNE DIVERSITE CULINAIRE EN LIEN AVEC LA DIVERSITE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

L'offre de restauration reflète la diversité culturelle liée aux aires géographiques migratoires du département. Parmi les gastronomies présentes en Seine-Saint-Denis selon TripAdvisor, sur la totalité des 2167 restaurants, on trouve de nombreux restaurants étiquetés français (486), italiens⁴⁰ (178), européens (166), indiens (78), africains (48), marocains (40), moyen-orientaux (59), méditerranéens (91) et turcs (53). En revanche, plusieurs types de cuisine ne sont pas affiliés à une aire culturelle spécifique et peuvent être regroupés sous la catégorie « restauration rapide » ou « restaurants traditionnels ». Par exemple, on trouve des restaurants de pizza (196), de grillades (32) et de barbecue (48).

⁴⁰ Les restaurants étiquetés "italiens" sont considérés de manière distincte de l'offre « européenne » qui est mentionnée sans donner un pays particulier. Par ailleurs, la catégorie « pizza » est séparée de la catégorie « cuisine italienne ».

L'offre de restauration en Seine-Saint-Denis par type de gastronomie

D'après les types de gastronomies définies sur Tripadvisor



Lecture : Sur Tripadvisor, il y a 178 restaurants italiens en Seine-Saint-Denis.
La couleur et la taille dépendent du nombre de restaurants.
Source : Tripadvisor || Traitements : DDEC/CD93.

Selon la base des entreprises Sirene, la Seine-Saint-Denis possède indéniablement moins de restaurants en comparaison avec Paris. Cependant, si on rapporte ce nombre au nombre d'habitant·es, il reste proche de celui d'autres départements voisins. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, il existe un restaurant pour 201 habitant·es, contre un ratio de 1/260 habitant·es en Val de Marne. En revanche, on observe que la part de restauration rapide en Seine-Saint-Denis est parmi les plus élevées (62%), tandis qu'à Paris elle est de l'ordre de 40% et dans le Val-de-Marne, elle s'élève à 58%. Cette spécificité territoriale peut s'expliquer par le taux de pauvreté élevé de 28%, le faible coût de cette offre étant plus accessible comparé aux autres types de restaurants.

Les restaurants rapides et traditionnels par département en Ile-de-France

Département	Nombre de restaurants rapides	Nombre de restaurants traditionnels (autre que restaurants rapide)	Total restaurants	Part restauration rapide
75	11782	17375	29157	40%
77	2952	1944	4896	60%
78	2709	2451	5160	53%
91	2794	1645	4439	63%
92	3349	3668	7017	48%
93	5272	3204	8476	62%
94	3195	2301	5496	58%
95	2831	1690	4521	63%

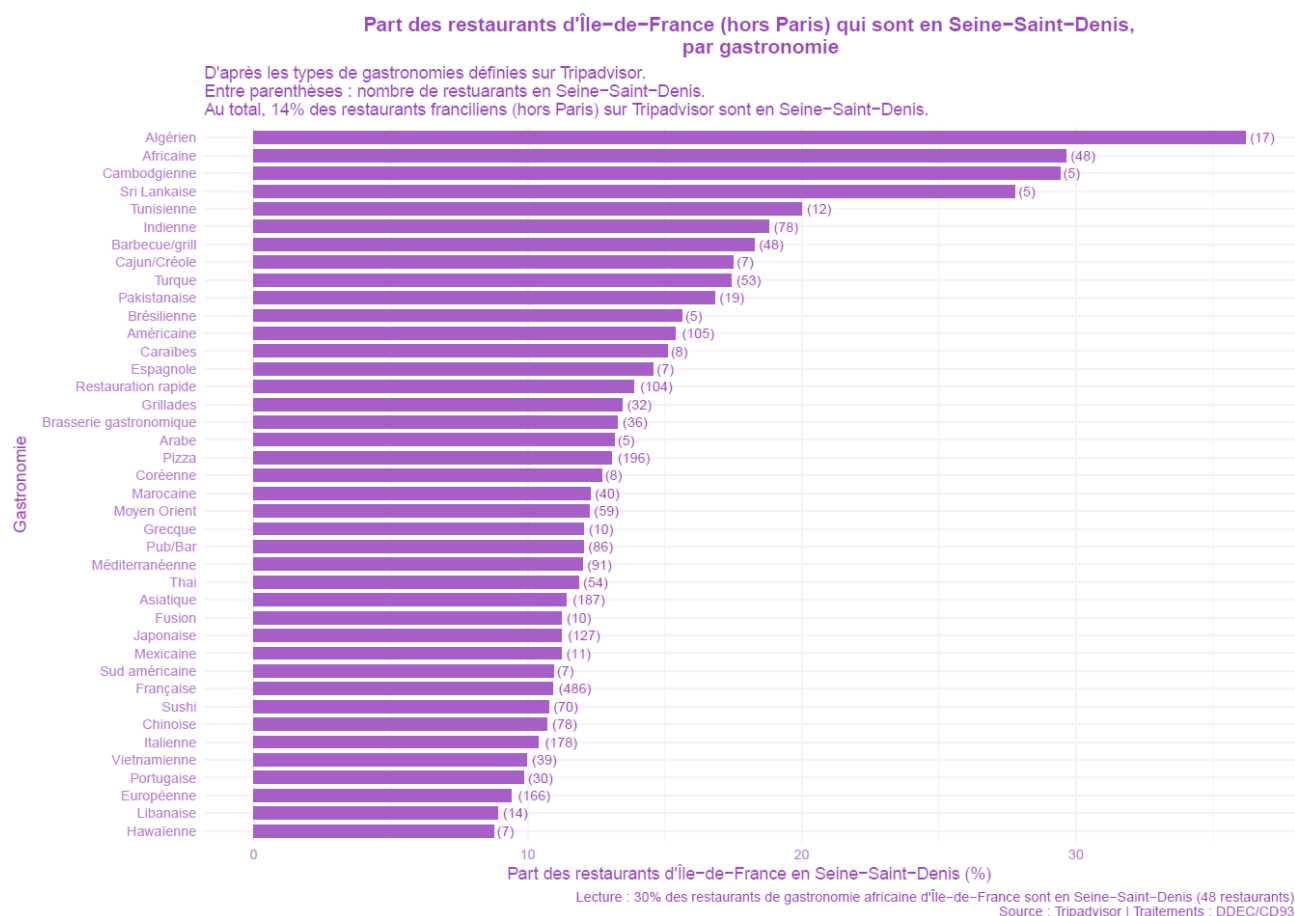
Source : Base SIRENE, Insee, 2024.

Note de lecture : En Seine-Saint-Denis, 3204 restaurants traditionnels et 5272 restaurants rapides sont comptabilisés.

4.2 UNE PART IMPORTANTE DES GASTRONOMIES AFRICAINES ET INDIENNES FRANCILIENNES SE TROUVE EN SEINE-SAINT-DENIS

La Seine-Saint-Denis se démarque par une offre de restauration « française » plus faible (22%) qu'à Paris (54%) et moins élevée que dans les autres territoires franciliens (entre 25% et 35%). En revanche, certaines aires culturelles sont un peu plus représentées par rapport aux autres départements, comme la gastronomie indienne : 3,1% de l'offre de restauration est affiliée à l'Inde tandis qu'elle s'élève à 1,1% à Paris, et entre 1,5% et 2% dans les autres départements.

Le département regroupe 14% des restaurants franciliens. Le graphique suivant présente la part des restaurants franciliens en Seine-Saint-Denis par aire culturelle. Les gastronomies ayant un taux supérieur à 14% sont ainsi surreprésentées en Seine-Saint-Denis, tandis que celles ayant un taux inférieur à 14% sont sous-représentées. En accord avec la diversité de la population, certaines aires culturelles sont davantage représentées sur le territoire séquano-dionysien, comme la gastronomie algérienne, africaine et Sri Lankaise. Par exemple, 36% des restaurants algériens franciliens se trouvent en Seine-Saint-Denis, tout comme 30% des restaurants africains et 28% des restaurants Sri Lankais. À l'inverse, certaines gastronomies sont peu présentes en comparaison avec les autres départements, bien qu'il s'agisse d'un courant migratoire établi en Seine-Saint-Denis. C'est le cas des gastronomies portugaise et italienne : 10% des restaurants portugais franciliens, ainsi que 10% des établissements italiens, se trouvent en Seine-Saint-Denis.



4.3 DES MELANGES GASTRONOMIQUES DAVANTAGE PRESENTS EN SEINE-SAINT-DENIS QU'A PARIS

Bien que la part de la restauration française soit faible en Seine-Saint-Denis, certains restaurants liés à d'autres pays mentionnent également la « cuisine française » dans leur description sur TripAdvisor. Le tableau suivant présente le nombre et la part des restaurants en Seine-Saint-Denis et à Paris qui qualifient leur gastronomie comme étant à la fois française et représentant un autre pays.

Cette double qualification est plus fréquente en Seine-Saint-Denis qu'à Paris. Par exemple, 21 % des restaurants italiens sur le territoire séquano-dionysien se définissent aussi comme français, soit le double de ceux situés à Paris.

Par ailleurs, le fait de se nommer français tout en relevant d'une autre tradition culinaire apparaît plus fréquemment pour les courants migratoires bien établis en Seine-Saint-Denis. Les restaurants franco-africains représentent ainsi un quart des restaurants africains séquano-dionysiens et les restaurants franco-portugais 37 % des restaurants portugais.

Le taux est encore plus élevé pour les pays du Maghreb, en contraste avec l'offre de restauration affiliée à l'Asie. Pour ces derniers, une part très faible se nomme à la fois comme originaire d'Asie et comme française. Alors que 47 % des restaurants algériens, 35 % des

marocains et 33 % des tunisiens se qualifient également comme français, seulement 5 % des restaurants indiens, 4 % des restaurants chinois et 7 % des restaurants asiatiques le font. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que la migration asiatique en Seine-Saint-Denis est plus récente en comparaison avec les migrations africaine et maghrébine. Pour les gastronomies issues des migrations plus anciennes, la double qualification est plus marquée en Seine-Saint-Denis qu'à Paris.

Ce double étiquetage reflète la multiplicité des origines en lien avec l'histoire des migrations, comme le souligne une étude sur les commerces « ethniques » : « *Le « paysage alimentaire » (foodscape) des grandes villes se caractérise par la diversité des produits et des pratiques de consommation. Cette caractéristique tient à la diversité sociale des citoyens mais aussi à la diversité culturelle constitutive d'une histoire migratoire intimement liée au processus d'urbanisation* »⁴¹. Il est important de souligner les limites qui sont posées dans l'interprétation de ces données commerciales. Une méthode qualitative par entretiens pourrait aider à mieux comprendre les motivations des commerçants et leur lien à l'interculturalité.

⁴¹ Dubucs H., Endelstein L. 2017. Diversité culturelle dans le paysage alimentaire. *Urbanisme*, n° 405, pp. 60-63.

Insee. 2008. Nomenclature d'activités française. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/nafr2/sousClasse/56.10A>

**Nombre et part de restaurants en Seine-Saint-Denis qualifiant leur gastronomie
comme française et représentant une autre tradition culinaire**

	Nombre de restaurants franco X - SSD	Nombre de restaurants franco X - Paris	Part franco X parmi les X - SSD	Part franco X parmi les X - Paris
Pizza	11	75	6%	8%
Italienne	37	183	21%	11%
Asiatique	13	91	7%	4%
Japonaise	6	40	5%	4%
Européenne	115	2895	69%	79%
Américaine	28	137	27%	26%
Méditerranéenne	25	235	27%	19%
Indienne	4	12	5%	4%
Chinoise	3	23	4%	3%
Sushi	0	8	0%	1%
Moyen Orient	6	41	10%	8%
Thai	2	11	4%	3%
Turque	4	9	8%	5%
Barbecue/grill	12	54	25%	29%
Africaine	12	38	25%	16%
Marocaine	14	38	35%	19%
Vietnamienne	1	13	3%	2%
Grillades	10	66	31%	41%
Portugaise	11	8	37%	15%
Pakistanaise	0	1	0%	2%
Restauration rapide	14	158	13%	23%
Algérien	8	16	47%	28%
Cajun/Créole	2	6	29%	14%
Grecque	0	13	0%	11%
Sud-américaine	3	22	43%	17%
Tunisienne	4	16	33%	20%

Source : TripAdvisor, 2024

Note de lecture : En Seine-Saint-Denis, 11 restaurants sur TripAdvisor déclarent à la fois une gastronomie française et portugaise. Cela représente 37% des restaurants portugais. Pour Paris, cette proportion est de 15%.

Pour conclure, la part de restauration rapide est élevée (62%) en Seine-Saint-Denis, comparée à Paris (40%) et au Val-de-Marne (58%), ce qui peut être corrélé au taux de pauvreté élevé et au prix plus accessible de cette offre. De même, la Seine-Saint-Denis a une plus forte diversité des restaurants de certains courants migratoires, par rapport aux autres départements franciliens, par exemple, les cuisines sri Lankaise, algérienne et africaine sont particulièrement présentes en Seine-Saint-Denis.

4.4 FOCUS SUR LES PRATIQUES LINGUISTIQUES DES COMMERCANT·ES

En 2024, le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé la campagne de communication "Ici on parle français et...". Imaginée en partenariat avec l'INALCO, cette campagne a pour objectif de valoriser les langues parlées en Seine-Saint-Denis et d'en proposer l'usage dans le contexte international des Jeux olympiques et paralympiques. Le principe consiste à mettre à disposition des commerces, hôtels, restaurants, ou tout autre lieu accueillant du public volontaire, un kit de communication pour indiquer que plusieurs langues sont parlées par les personnes travaillant dans ces établissements. L'objectif est ainsi de mettre à l'aise les usager·ères de ces différents lieux, notamment les touristes étranger·ères et d'améliorer leur accueil en langues étrangères. Ainsi, des étudiant·es en langue de l'INALCO sont allé·es à la rencontre de plus de 300 commerces de Seine-Saint-Denis, répartis dans 25 villes. 262 structures ont accepté de participer au dispositif. A ce stade, les données collectées ne constituent donc pas à ce stade un panorama complet constitué de statistiques établies avec rigueur mais plutôt une photographie, venant illustrer une situation à un instant T. Néanmoins, cette campagne vient de démarrer mais a vocation à perdurer au-delà des JOP et à prendre de l'ampleur avec davantage de commerces partenaires. Sur la base des commerces participants, les données suivantes peuvent être présentées : 258 commerces interrogés parlant en moyenne 2,77 langues outre le français et 35 langues répertoriées.

Langue parlée	Occurrence	Pourcentage
Anglais	185	28%
Arabe	128	19%
Espagnol	47	7%
Chinois	40	6%
Bengali	35	5%
Hindi	35	5%
Ourdou	23	3%
Italien	21	3%
Wenzhou	21	3%
Kabyle	20	3%
Portugais	14	2%
Allemand	13	2%
Tamoul	11	2%
Turc	11	2%
Berbère	9	1%
Roumain	8	1%
Penjabi	6	1%
Dari	5	1%
Pachto	5	1%
Bambara	4	1%
Russe	4	1%
Autres	22	3%

**THEMATIQUE 5 :
ACTIONS
DEPARTEMENTALES EN
LIEN AVEC LA
DIVERSITE
CULTURELLE ET
L'INTERCULTURALITE**

Ce chapitre propose un début de recensement des actions départementales en lien avec la diversité culturelle au sein du Département de la Seine-Saint-Denis. Il est destiné à évoluer à l'avenir afin d'inclure davantage de projets menés dans cette perspective, notamment en lien avec les services dédiés à l'enfance à la famille, à la culture, à l'insertion ainsi qu'à l'économie solidaire, etc. Les dispositifs ci-dessous illustrent une partie des actions qui soutiennent et valorisent la diversité culturelle comme une source de richesse pour la Seine-Saint-Denis.

Une stratégie transversale départementale en lien avec la diversité culturelle

Il est à noter qu'une délégation a été créée en 2022 au sein du Département afin de porter ces sujets d'inclusion interculturelle : la délégation à la Biennale interculturelle et au Campus francophone. Elle porte notamment la Biennale Multitude qui a eu lieu pour une première édition en 2023 et dont la seconde aura lieu à l'été 2025. Cet évènement est à la fois un moyen de promouvoir l'interculturalité du territoire par la richesse de sa culture, mais aussi d'interroger les politiques publiques départementales au regard de ses études quant à la composition socio-culturelle du territoire. Il a permis également à tisser de nombreux partenariats avec les acteur·rices culturels et associatifs du territoire. L'ambition donnée à cette étude est de pouvoir en faire de même avec les universitaires et chercheur·es afin de nourrir la coopération autour de politiques publiques adaptées à la Seine-Saint-Denis et ses habitant·es.

Le Département valorise également les initiatives locales avec des dispositifs comme l'Appel à Agir et le Centre de ressources partagées, qui soutiennent et valorisent les projets associatifs en faveur de l'interculturalité.

La pluralité linguistique et culturelle est prise en compte dans le travail des services départementaux. Ainsi, l'accès aux services sociaux est garanti avec un service d'interprétariat couvrant 200 langues et des comités d'usager·ères pour adapter les politiques aux besoins des habitants. Le Département œuvre également pour une meilleure inclusion par l'apprentissage du français, notamment avec le programme « Ici on parle français et... », porté par le Campus francophone et des commerçants séquano-dionysien·nes, et des initiatives comme la traduction des glossaires administratifs pour un accès facilité aux services publics. Enfin, le Département encourage la mixité sociale dans les collèges via la révision de la carte scolaire et favorise les rencontres interculturelles à travers des animations dans les centres sociaux et les initiatives sportives.

5.1 UN ENGAGEMENT DANS LES PROJETS INTERNATIONAUX EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET LA DIVERSITE CULTURELLE

La Seine-Saint-Denis s'affirme comme un territoire engagé dans la promotion de la diversité et de l'inclusion. En adoptant une déclaration publique en tant que « Cité interculturelle », le Département affirme une vision partagée de la diversité et de l'égalité. Il organise des consultations publiques en lien avec les initiatives européennes qui permettent ainsi d'intégrer les populations dans l'élaboration des politiques publiques.

5.1.1 LE PROJET WELDI POUR L'ACCUEIL ET L'INCLUSION DES PRIMO-ARRIVANT·ES

Dans le cadre de son engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion, la Seine-Saint-Denis participe activement au projet européen WELDI (Welcoming and Empowerment for Local and Dignified Integration), visant à améliorer l'accueil et l'intégration des primo-arrivant·es. Ce programme renforce la co-construction des politiques publiques en plaçant les personnes concernées au cœur des réflexions, en dialogue étroit avec les acteur·rices institutionnel·les, associatif·ves et scientifiques.

Neuf réunions locales ont eu lieu en Seine-Saint-Denis. Composées de 30 à 60 participant·es chacune, elles réunissent des élu·es, des premier·es concerné·es, des chercheur·es, des professionnel·les, des représentant·es de la société civile ainsi que des agent·es du Département. Ensemble, elles et ils ont abordé plusieurs axes transversaux majeurs : la santé, la petite enfance et la parentalité, l'emploi, la lutte contre les discriminations ou encore l'autonomie des personnes vieillissantes, etc. En mobilisant plus de 200 acteur·rices du territoire à ce jour, cette démarche s'appuie sur la richesse des parcours et la complémentarité des expertises pour co-construire des réponses concrètes et adaptées aux réalités locales.

Le projet WELDI s'inscrit dans une dynamique européenne d'échange de pratiques entre territoires engagés sur ces enjeux. À l'occasion du festival Multitude, la Seine-Saint-Denis accueille les neuf autres délégations européennes partenaires. Ce temps fort, consacré à la culture et au sport en lien avec l'interculturalité, favorise la mise en réseau, le partage d'expériences et le dialogue entre villes investies pour une société plus inclusive. Il s'ajoute aux huit autres rencontres européennes organisées depuis le lancement du projet, chacune centrée sur une thématique spécifique, contribuant à enrichir la réflexion collective autour de l'accueil et de l'inclusion des primo-arrivant·es, tant au niveau local qu'europpéen.

5.1.2 DES ACTIONS INTERNATIONALES, ICI ET LA-BAS

La politique publique d'interculturalité du Conseil départemental s'oriente également vers l'international par le déploiement d'une politique de coopération internationale. C'est dans ce double mouvement entre « l'ici » et « là-bas » que se construit la politique séquano-dionysienne d'ouverture au monde. Elle se résume à la devise « La Seine-Saint-Denis dans le monde, le monde en Seine-Saint-Denis ». Cette stratégie s'articule autour de trois grands principes : la valorisation de l'interculturalité, la défense et la promotion des droits culturels, et enfin la mobilisation et le partage de l'espace public. La politique publique d'interculturalité du Département questionne donc aussi les dimensions accueillantes et solidaires du territoire. Cette politique globale et transversale est historiquement ancrée au sein du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Elle s'est traduite dès 1997 par des partenariats de coopération décentralisée reposant sur des échanges institutionnels, techniques et citoyens, puis en 2001 par la création du service Via le Monde, un centre de ressources départemental autour de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM). Il vise à la fois à outiller, accompagner et encourager les acteur·rices séquano-dionysien·nes dans leurs projets interculturels et de solidarité internationale « ici et là-bas ». Des coopérations décentralisées ont été développées avec des territoires liés aux diasporas locales, soutenant des projets dans les domaines de la santé, de la culture et de la transition écologique. Des aides d'urgence ont été mobilisées pour des populations en crise, notamment en Ukraine, aux Comores, au Maroc, en Turquie, en Algérie ou dans les Territoires palestiniens.

5.2 L'ENGAGEMENT DEPARTEMENTAL CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le Département déploie des politiques publiques de lutte contre les discriminations à travers son Observatoire Départemental des Discriminations et de l'Égalité (ODDE), créé en novembre 2021.

L'Observatoire agit sur trois volets :

- Le développement d'une expertise territorialisée du fait discriminatoire en Seine-Saint-Denis ;
- Le déploiement de politiques éducatives, culturelles et mémorielles ;
- La mise en place de dispositifs d'aller-vers permettant de sensibiliser les habitant.es du territoire à la lutte contre les discriminations.

5.2.1 EXPERTISER LE FAIT DISCRIMINATOIRE EN SEINE-SAINT-DENIS

Plusieurs types d'enquêtes sont menées sur le territoire. Pour comprendre comment la question des discriminations est appréhendée par les habitant.es et orienter les politiques menées au regard des besoins exprimés, quatre baromètres de perception des discriminations ont été déployés depuis 2019⁴². Il s'agit par ailleurs d'objectiver les inégalités d'accès à certains secteurs via des enquêtes de testing. L'étude « Observer les Discriminations à l'Adresse en Seine-Saint-Denis » (ODAS) a ainsi été menée en 2023-2024, interrogeant l'accès à la culture⁴³, à l'éducation⁴⁴ et aux loisirs⁴⁵, au regard de différents critères de discrimination (adresse, handicap/origine, allophonie, origine).

L'Observatoire a également pour ambition de développer des recherches-actions visant à analyser les mécanismes de production des discriminations dans les domaines de la santé, de la protection de l'enfance et de l'emploi, sur les critères croisés du genre et de l'origine ou de la couleur de peau notamment, en lien avec les Directions concernées au sein du Département. Ces études ont notamment pour objectif l'amélioration de nos politiques publiques en intégrant la lutte contre les discriminations dans leur construction.

5.2.2 DEPLOYER DES POLITIQUES EDUCATIVES, CULTURELLES ET MEMORIELLES

Depuis sa création, l'ODDE porte le dispositif éducatif "Jeunes contre le racisme et l'antisémitisme" en lien avec une vingtaine de collèges du territoire. Ce dispositif vise à sensibiliser les jeunes et à créer des espaces d'expression et de conscientisation du racisme, via différents mediums artistiques.

Pour lutter contre les discriminations il s'avère par ailleurs nécessaire d'en considérer les origines socio-historiques, au travers notamment des enjeux de mémoires. La Seine-Saint-Denis est en effet marquée par une (post)colonialité qui s'incarne dans son histoire migratoire, dans son patrimoine et son héritage culturel. C'est pourquoi l'Observatoire travaille avec la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs à développer une politique

⁴² Les discriminations en Seine-Saint-Denis, vague 3. Harris Interactive pour le Département de la Seine-Saint-Denis, 2023.

⁴³ Chareyron, S. & L'Horty Y., (2024) « Discriminations : une exception culturelle ? », Rapport de recherche n°1

⁴⁴ Anne, D., Chareyron, S. & L'Horty Y., (2024) « Peut-on parler de discrimination dans l'accès à l'école ? », Rapport de recherche n°2.

⁴⁵ Anne, D., Chareyron, S. & L'Horty Y., (2024) « Les discriminations ne prennent pas de vacances : un état des lieux dans l'hébergement de loisir ? », Rapport de recherche n°3

culturelle et mémorielle post-coloniale. Ces deux directions ont ainsi rédigé conjointement un rapport mémoriel interrogeant l'histoire coloniale du territoire et ses traces actuelles.

5.2.3 ALLER VERS ET SENSIBILISATION

Enfin, l'un des objectifs de l'Observatoire est de sensibiliser les habitant·es du territoire afin de leur permettre de connaître et de défendre leurs droits, dans un contexte où les taux de non-recours restent très élevés et où de nombreuses personnes déclarent avoir été victimes de discriminations dans divers domaines et selon différents critères (notamment l'origine, le lieu de résidence et l'appartenance religieuse).

Ces sensibilisations ont lieu dans le cadre du dispositif itinérant de la Caravane contre les discriminations, déployée à la période estivale chaque année depuis 2022. Elles sont également réalisées par des associations partenaires subventionnées pour des interventions dans le cadre de la Caravane et dans le cadre scolaire, mais aussi auprès des agent.es du Département en interne.

Enfin, le Département collabore étroitement avec les associations et la société civile, renforçant ainsi son engagement à faire de la diversité un levier d'égalité et de cohésion sociale sur son territoire. Le 4 février 2016, la commission nationale de l'Afnor a décidé d'attribuer le Label Diversité au Département de la Seine-Saint-Denis, ce qui en fait le premier Département labellisé. Le label Diversité constitue un cadre méthodologique qui permet de s'assurer que les dispositifs et politiques mis en œuvre au sein de la collectivité garantissent l'égalité de traitement, tant du point de vue de la gestion des ressources humaines que de celui des relations avec les usager.ères.

5.3 LES PROJETS ASSOCIATIFS INTERCULTURELS A DESTINATION DES JEUNES SEQUANO-DIONYSIEN-NES

Le Département de la Seine-Saint-Denis est une collectivité territoriale pionnière en matière d'Education Artistique et Culturelle (EAC). Les dispositifs portés et financés par le Département comportent des objectifs pluriels. Depuis 2009, le Département finance des parcours « Culture et art au collège » (parcours CAC) : les structures culturelles et scientifiques co-élaborent avec les collèges des parcours d'au moins 40 heures, qui mêlent rencontres avec les œuvres ou travaux de recherche et les professionnel·les, pratiques artistiques ou scientifiques, et apprentissages. Les résidences "In Situ" permettent d'installer des artistes issu·es de tous les champs de la création contemporaine et de la culture scientifique et technique dans plusieurs classes, en partenariat avec une structure culturelle, afin de conduire des projets articulant création ou recherche. Plus récemment, depuis 2021, le programme « Agora, éducation aux médias et à l'information pour la liberté d'expression »

(EMI), également financé par le Département, se concentre sur la sensibilisation et le développement d'un esprit critique face aux médias. Ce programme se décline en quatre niveaux d'intervention : "actions Agora", "parcours Agora", "résidences Agora" et "collège expérimental Agora".

Les associations et les artistes sont ainsi encouragés à proposer des projets artistiques et culturels autour de différentes thématiques telles que le dialogue interculturel et la promotion de la francophonie⁴⁶. Sur les années scolaires recensées, les parcours interculturels représentaient 7% des parcours EAC et EMI en 2022-2023 (25 projets sur 354), 3% en 2023-2024 (10 sur 339) et 10% en 2024-2025 (35 sur 336).

Entre 2022 et 2024, 70 initiatives sont soutenues par le service Culture, art et territoire dans le cadre de ces programmes. Elles sont principalement destinées majoritairement aux élèves des collèges publics, avec :

- 60 projets réalisés pour le programme CAC (dont 6 projets en série, qui occasionnent 20 parcours) ;
- 5 projets pour le programme « Agora » (dont 1 projet en série, qui occasionne 2 parcours) ;
- 2 projets sont destinés aux jeunes suivi·es par l'Aide sociale à l'enfance ;
- 1 projet pour la petite enfance ;
- 1 résidence In Situ ;
- 1 projet de création d'une œuvre artistique au sein d'un collège (programme 1% artistique).

Ces projets visent à favoriser la découverte d'autres cultures, l'expression et la création artistique, l'inclusion des élèves, la cohésion sociale et développer des compétences artistiques et psychosociales chez les élèves.

5.3.1 LOCALISATION DES PROJETS

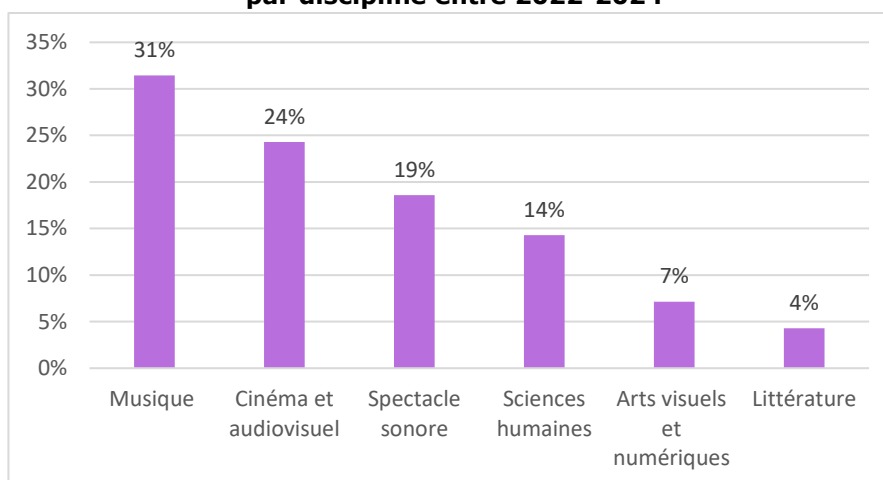
Les projets soutenus se déroulent principalement à l'ouest du territoire, où la population est majoritairement issue d'immigration. Ainsi, la ville d'Aubervilliers, avec 40% de migrant·es parmi ses habitants, possède le plus grand nombre de projets tout comme Bobigny (6). La partie Est du territoire est moins concernée par ces dispositifs, que ce soit dans les villes comme Vaujours et Gagny, ou dans les communes comme Bondy et Montfermeil, qui comptent près d'un tiers de migrants dans leur population. Les disciplines artistiques les plus mobilisées par ordre croissant, sont :

⁴⁶ Pour l'année 2024-25, le Conseil Départemental a proposé : Héritage olympique Dialogue interculturel et francophonie Arts, culture, sciences et médias au cœur d'un monde en mutations Engagements et résistance(s) d'hier et d'aujourd'hui au regard des arts, de la culture, des sciences et médias.

- la musique (22) ;
- le cinéma et l’audiovisuel (17 projets incluant radio, podcast et la création sonore) ;
- les spectacles vivants (danse, théâtre, arts du cirque et marionnettes (13) ;
- les sciences humaines (10) ;
- les arts visuels et numériques (5) ;
- la littérature (3).

Bien que la majorité de bénéficiaires soient des collégien·nes, pour 4 projets, les bénéficiaires sont des jeunes suivi·es au titre de l’Aide sociale à l’enfance ou leur famille, des professionnel·les de l’Aide sociale à l’enfance (2), ou des jeunes enfants et leurs familles (1).

Les projets liés à l’éducation artistique et culturelle financés par le Département par discipline entre 2022-2024



Source : Département de la Seine-Saint-Denis, DCPSL, traitements réalisés par la DDEC, 2024.

5.3.2 L’INTERCULTURALITE AU CŒUR DE L’EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Caractérisés par une approche interdisciplinaire, ces projets tendent à mobiliser plusieurs moyens d’expression artistique (musique, danse, arts visuels, cinéma). L’interculturalité occupe une place centrale dans de nombreux projets d’éducation artistique et culturelle. Ces projets évoquent ainsi **la rencontre, le partage et le tissage de liens entre les cultures d’origine et la culture française** à travers le patrimoine culturel, linguistique et artistique présenté. D’autres projets sont axés sur les migrations, l’exil et la diversité culturelle. Plus rarement, certains portent spécifiquement sur l’inclusion par

l'apprentissage du français.

Parmi les thèmes évoqués, les porteurs de projets ont particulièrement mis en avant les enjeux liés au contact entre les cultures et leur transmission, notamment par des moyens artistiques, littéraires et médiatiques. Ainsi, 54% de projets mentionnent la **préservation de traditions culturelles issues des migrations**, et près de 44% évoquent les thèmes de la **découverte et du voyage**, tandis que 3 projets sur 10 utilisent un mot clé en lien avec la **réinterprétation artistique ou l'hybridité culturelle** dans le sens d'un mélange de styles artistiques. Aussi, 31% se réfèrent au **dialogue interculturel** et 21% de projets relatent l'ouverture vers les autres cultures. Enfin, la promotion des langues et de la francophonie concerne près de 27% de projets.

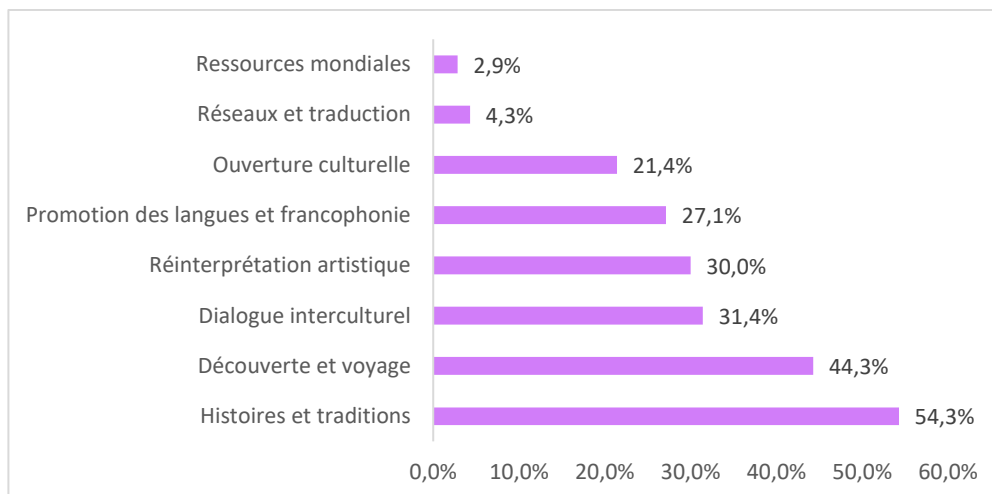
Nombre et proportion de projets soutenus par le Département selon les thèmes décrits par les porteurs de projets entre 2022-2024

Sujet	Effectif	Fréquence	Mots Clés employés dans le descriptif de projets
Histoires et traditions	38	54%	histoires/récit/conte/souvenirs, patrimoine culturel extra occidental, rites/mythes/traditions/héritage, mémoire, racines, littérature orale, raconter, enseignement oral, migrations, exil, diaspora, exode
Dialogue interculturel	22	31%	cultures qui co-habitent, échanges, influences, rencontre, vivre-ensemble, dialogue interculturel / dialogue des cultures, compréhension mutuelle, amitié entre les peuples, identités/identités plurielles, cultures plurielles
Ouverture culturelle	11	21%	ouverture culturelle, multiculturel, diversité culturelle, richesse, interculturalité
Découverte et voyage	31	44%	découverte/voyage/parcours, partage
Promotion des langues et francophonie	19	27%	polyglotte, languepolyglotte, langue, linguistique, mots, Que dices, anderen Perspektiven, langage, connecter les langues, multilinguistique/bilingue
Réinterprétation artistique	21	30%	réinterprétation/des arrangements, langues en perpétuelle évolution, interprétation, réinterprétation, improvisation, invention, mouvement, fusion, mélange de styles, recréer son propre langage, création
Réseaux et traduction	3	4%	réseaux, traduire
Ressources mondiales	2	2%	ressources du monde, recettes du monde
Total	70	100%	

Source : Département de la Seine-Saint-Denis, DCPSL, 2024.

Remarque : A partir de la description de 70 projets soutenus par le Département, le nombre de projets utilisant un ou plusieurs mots clés a été comptabilisé. Etant donné qu'un projet peut inclure plusieurs références, la somme de projets dépasse les 100%.

Répartition de projets soutenus par le Département selon les thèmes décrits par les porteurs de projets entre 2022-2024



Source : Département de la Seine-Saint-Denis, DCPSL, 2024.

Lecture : Au total, 46% des porteurs de projets ont évoqué l'histoire et les traditions dans la description de leurs projets. Note : les projets peuvent se référer à plusieurs thématiques, ce qui explique que la somme de proportions dépasse les 100%.

Pour conclure, ces projets favorisent la socialisation des élèves à différents héritages culturels dont celui de la francophonie. Mais surtout ils contribuent au développement d'une cohésion sociale, en légitimant l'existence d'identités multiples dans un territoire marqué par une grande diversité et des flux migratoires.

5.4 LES ACTIONS DEPARTEMENTALES EN FAVEUR DE L'INCLUSION PAR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Le Département de la Seine-Saint-Denis mène une politique volontariste sur le territoire en matière d'apprentissage du français pour les habitant·es allophones. Il soutient notamment diverses actions de formations à visée d'apprentissage du français pour les publics éloignés de l'emploi à travers l'appel à projets de la Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'Économie Sociale et Solidaire (DIESS) et notamment :

- Le dispositif "Seine-Saint-Denis Compétences" pour les public allocataires du RSA (14 sessions en 2024);
- Le développement de dispositif alliant l'apprentissage de compétences professionnelles et du français (passerelles emploi entreprises) ;
- Des ateliers sociolinguistiques par le biais de l'appel à projet de la DPAS "Insertion sociale, psycho-sociale" ;

- Des actions par le biais de la fiche 20 de l'AAP AGIR in Seine-Saint-Denis porté par le Campus francophone ;
- Le Réseau Apprendre le Français depuis 2023 sur toute la Seine Saint-Denis (développé ci-après). Environ 150 structures offrant des cours de français ont été recensées pour permettre l'orientation vers des cours.

Avec un recul de près de deux ans sur le contenu de l'offre en apprentissage du français en Seine-Saint-Denis, le constat, issu de nombreuses rencontres et d'échanges riches avec des acteur·rices d'horizons différents mais impliqués dans la réponse aux besoins des publics de Seine-Saint-Denis, est clair. Les structures de Seine-Saint-Denis ont besoin de se rencontrer et de « faire réseau » pour améliorer l'accès des publics allophones à l'apprentissage du français.

Ainsi, durant les premières rencontres professionnelles pour l'Apprentissage de la langue française, organisées le 19 mars 2025, 24 exposant·es ont répondu présents pour animer les stands et les ateliers dédiés à la promotion et à l'amélioration de l'apprentissage du français. Au total, 19 ateliers ont rythmé la journée et ont permis à 190 visiteurs de découvrir et d'échanger autour des diplômes et des référentiels pour évaluer les niveaux de langue ; de l'utilisation des médias, des ressources culturelles et des arts plastiques dans la classe de FLE et ALPHA (participation notamment de plusieurs musées); ainsi que de la formation de formateur·rices. Ce fut également l'occasion d'échanger autour des actions linguistiques proposées au sein des centres sociaux de la Seine Saint Denis, de la question du plurilinguisme mais aussi de faire appel au réseau « Tous Bénévoles » pour trouver une personne engagée pour animer les cours.

5.4.1 DIVERSITE LINGUISTIQUE DES ADULTES REÇU·ES PAR LE RESEAU « APPRENDRE LE FRANÇAIS EN SEINE-SAINT-DENIS »

Pour enrichir les données sur la diversité linguistique et culturelle en Seine-Saint-Denis, ce chapitre présente les profils des adultes reçu·es dans le réseau « Apprendre le français », soutenu par le Département. Ce réseau territorialisé a pour objectif de faciliter l'apprentissage du français et l'insertion de personnes ne connaissant pas ou connaissant peu le français. Mais, au-delà de ces objectifs, ce dispositif permet de réunir une grande diversité de personnes et de promouvoir dans ce cadre des échanges interculturels.

En 2022, suite à un accord du Département avec l'État sur le financement du RSA, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé pour soutenir et développer des « plateformes linguistiques » dans toute la Seine-Saint-Denis. Les projets retenus ont permis de couvrir les

quatre EPT du territoire. Ces plateformes linguistiques territoriales sont gérées par des associations locales et des organismes de formation. Les évaluateur·rices accueillent, diagnostiquent et proposent l'offre de cours la mieux adaptée au besoin de la personne. La durée des formations vers lesquelles les personnes sont orientées varie en fonction des besoins des apprenant·es et des programmes spécifiques offerts par chaque organisme. En général, les cours sont dispensés sur une période allant de quelques semaines à plusieurs mois.

Grâce aux données collectées par ces plateformes, nous présenterons des indicateurs de diversité linguistique et culturelle des bénéficiaires : d'une part, les pays d'origine des bénéficiaires ou leur nationalité, et de l'autre, nous nous intéresserons aux langues qu'ils et elles connaissent en dehors du français.

5.4.1 METHODOLOGIE : UNE ANALYSE A PARTIR DE TROIS BASES DE DONNEES DES PLATEFORMES LINGUISTIQUES TERRITORIALES

A l'échelle départementale, 1259 permanences sur 32 communes ont été mises en œuvre entre septembre 2023 et juin 2024. Ces permanences ont abouti à 4432 diagnostics sur le niveau de français donnant lieu à 3482 orientations vers un cours d'apprentissage du français, selon le niveau de connaissance des personnes.

Entre septembre 2023 et septembre 2024, nous disposons des données sur les nationalités et les langues parlées par 1056 personnes suivies à Est Ensemble et des informations sur 545 personnes à Grand Paris Grand Est (GPGE). Pour Plaine Commune, nous disposons des données sur les pays d'origine uniquement pour 1289 bénéficiaires pour le premier semestre de 2024. En revanche, nous n'avons pas pu accéder aux données de Paris Terre d'Envol.

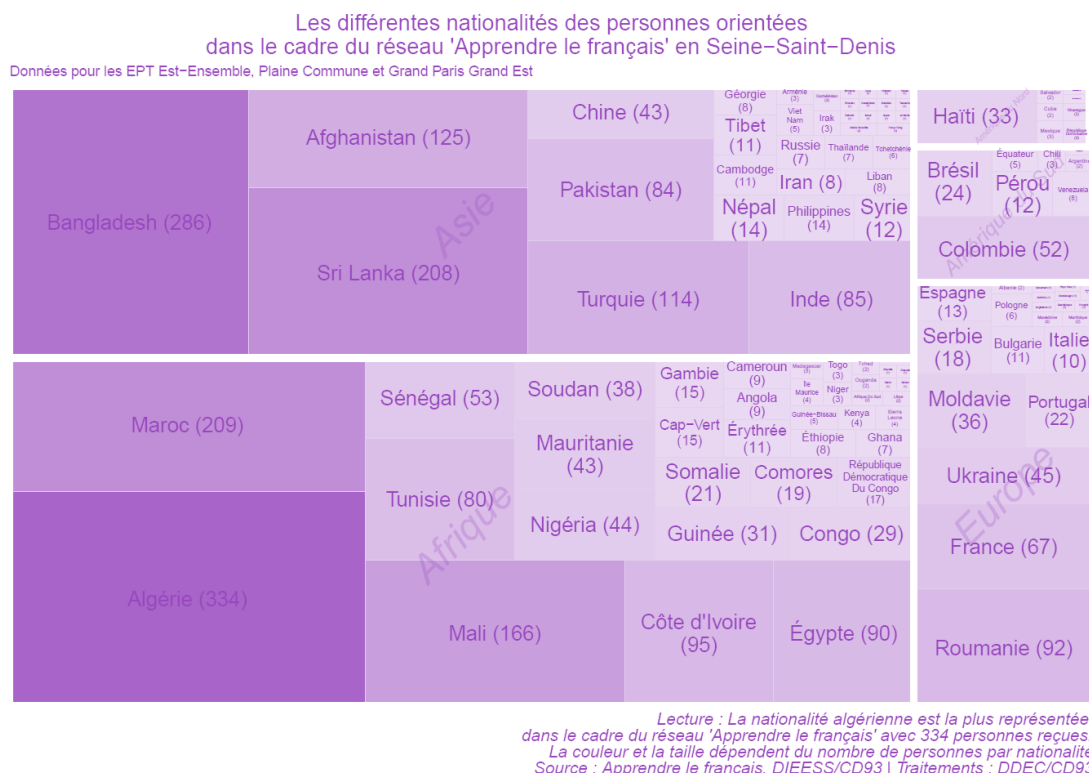
Ces informations ont été obtenues et saisies dans les plateformes des trois EPT lors des permanences avec les personnes orientées par les partenaires du réseau (France travail, missions locales, etc.). Plusieurs précautions sont nécessaires afin d'interpréter ces données : d'abord, l'échantillon analysé n'est pas représentatif des personnes qui sont accompagnées par les services sociaux et qui souhaitent apprendre le français. De plus, le mode de saisie diffère selon la base concernée. Par exemple, certaines font référence au pays de naissance, d'autres au pays d'origine ou encore à la nationalité.

Les données collectées nous permettent de connaître les pays de naissance ou la nationalité des bénéficiaires, ainsi que leurs pratiques linguistiques, à l'exception de Plaine commune.

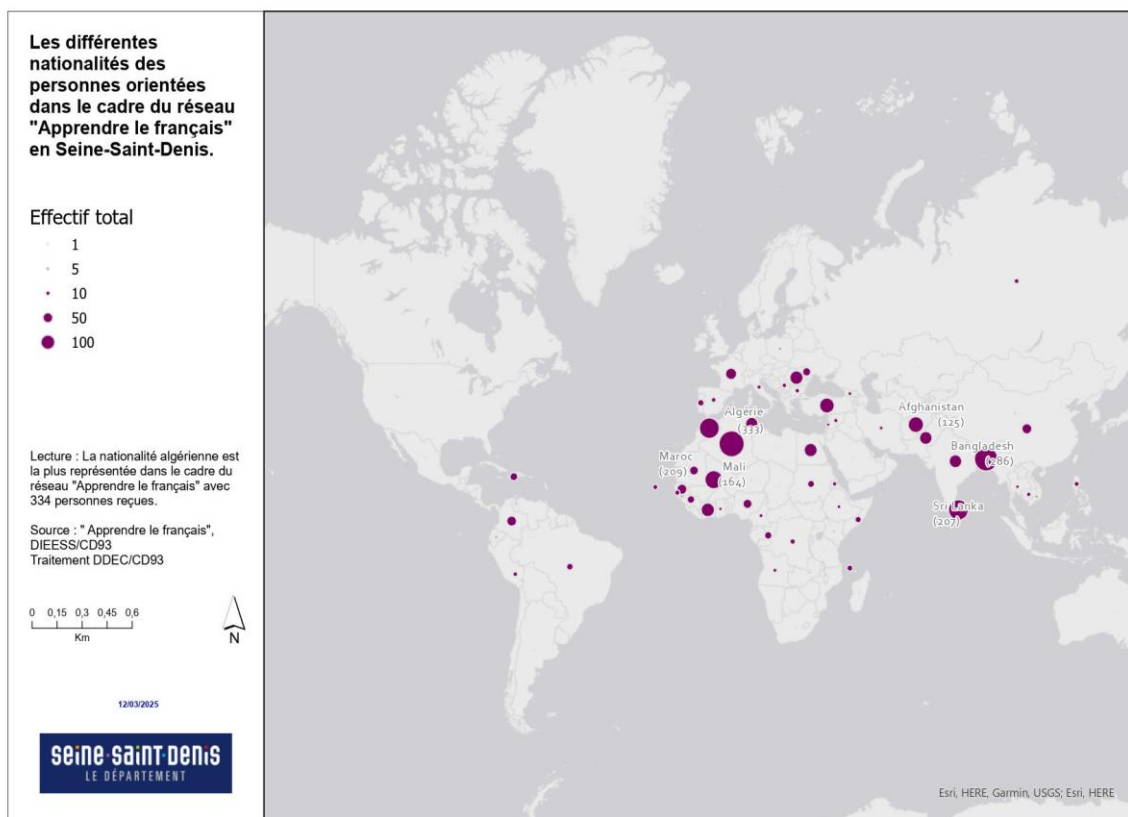
5.4.2 PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DES BENEFICIAIRES DU RESEAU « APPRENDRE LE FRANÇAIS »

Le graphique ci-dessous montre la répartition des bénéficiaires du réseau sur Est Ensemble, sur Grand Paris Grand Est et sur Plaine commune, selon leur nationalité ou pays de naissance⁴⁷. On observe trois aires culturelles principales dominantes : l'Afrique, l'Asie et l'Europe. Les pays d'Amérique sont les moins représentés ainsi que certains pays du Moyen Orient (par exemple le Liban et l'Irak).

- Les pays d'Afrique et du Maghreb sont représentés avec d'une part, une majorité des ressortissant·es algérien·nes, au nombre de 334 et des marocain·es (209), du Mali (166), de la Côte d'Ivoire (95) et d'Egypte (90) ;
- Les bénéficiaires originaires d'un pays d'Asie sont également nombreux et nombreuses. Les pays qui regroupent le plus de bénéficiaires sont le Bangladesh (286), le Sri Lanka (208) et l'Afghanistan (125), ainsi que la Turquie (114).
- Les bénéficiaires ressortissant·es des pays Européens sont moins nombreux et nombreuses en comparaison avec l'Afrique et l'Asie. Les bénéficiaires les plus présent·es sont originaires de Roumanie (92), de France (67) et d'Ukraine (45).



⁴⁷ Pour Plaine commune, il s'agit uniquement de pays de naissance.



Source : Apprendre le français. DIEESS/CD93. Traitements : DDEC/CD93

5.4.3 DES DIFFERENCES LINGUISTIQUES TERRITORIALES ENTRE GRAND PARIS GRAND EST ET EST ENSEMBLE

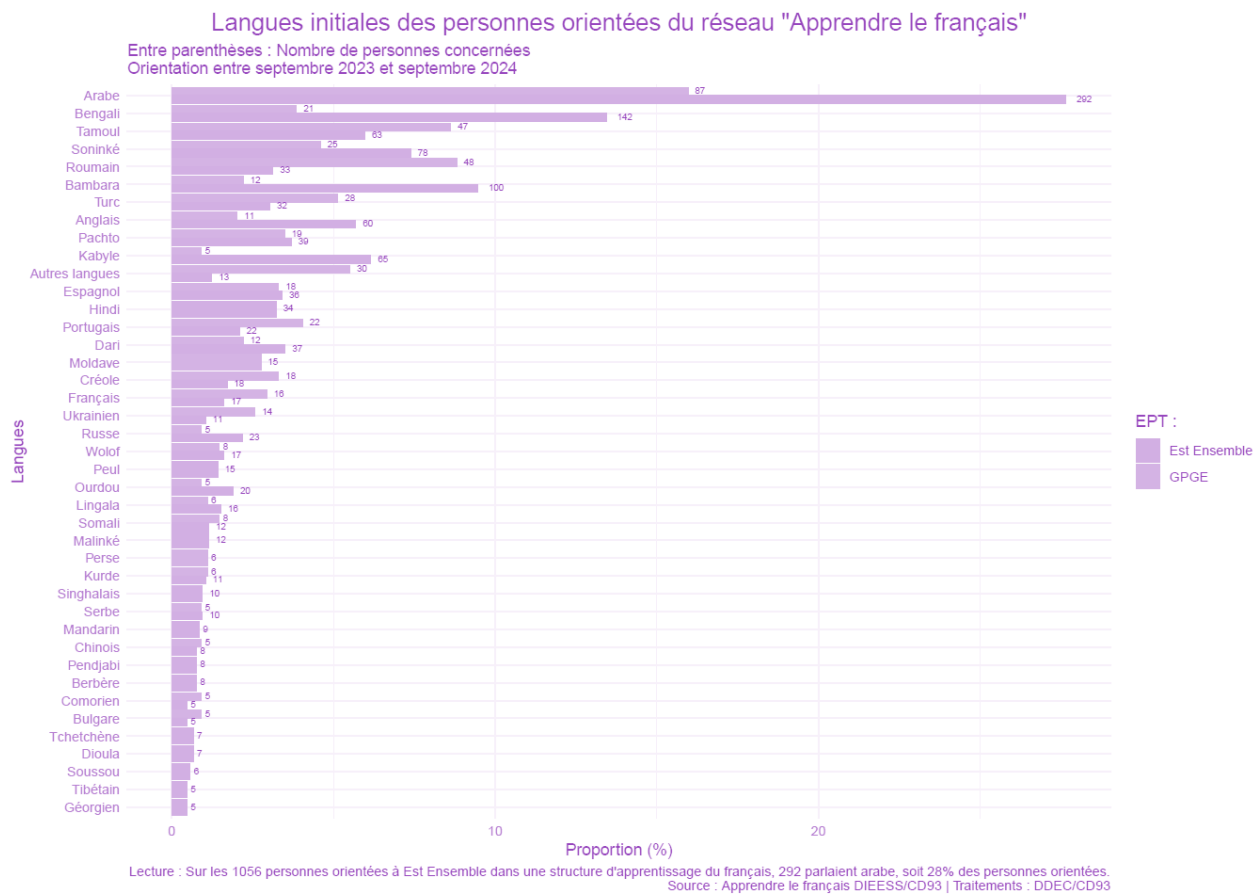
Sans surprise, les langues parlées par les apprenant·es du réseau correspondent de prime abord aux aires culturelles décrites précédemment. Cependant, la répartition de ces langues varie selon le territoire et sa composition démographique.

Le graphique suivant traduit les différences territoriales concernant les langues parlées par les personnes inscrites au réseau dans les deux EPT.

Si, pour ces deux territoires, on observe une majorité des bénéficiaires arabophones, pour Est Ensemble, cette proportion est deux fois plus élevée que pour GPGE (28% contre 14%). De la même manière, le pourcentage de kabylophones est plus élevé à Est Ensemble (6% contre 0,9% à GPGE).

En outre, les bénéficiaires à Est Ensemble sont plus nombreux et nombreuses à parler Bengali qu'à GPGE avec neuf points d'écart. Il est de même pour certaines langues africaines comme le bambara plus usité à Est Ensemble (7 points d'écart) et le soninké (+3).

D'autres différences moins marquées sont constatées pour Grand Paris Grand Est, où on trouve plus des bénéficiaires qui parlent le tamoul (8,6 contre 6%), le roumain (9% contre 3% à Est Ensemble), le turc (+2), le créole (+1,6) et le portugais (+2).



Pour conclure, ces différences territoriales sont dues à des dynamiques différentes d'implantation selon les origines des habitant·es. De ce fait, selon le territoire, les phénomènes interculturels, dans le sens d'interactions entre groupes présentent un caractère différent. De ce fait, les besoins des habitant·es en termes d'appui à l'apprentissage linguistique peuvent varier de manière importante.

Conclusion

A travers cette étude, le Département de la Seine-Saint-Denis a souhaité rassembler des données sur la diversité culturelle et l'interculturalité, en lien avec son engagement pour la promotion d'une culture séquano-dionysienne partagée. Pour rappel, la diversité culturelle fait référence à la coexistence de différentes cultures au sein d'une société, englobant une variété de modes de vie, de valeurs, de traditions et de croyances. L'interculturalité, elle, se réfère à des interactions constructives entre personnes et groupes de cultures différentes, basées sur le respect mutuel, la reconnaissance de la diversité et l'égalité des droits.

Le Département valorise la diversité du territoire avec des dispositifs comme l'Appel à Agir et le Centre de ressources partagées, les projets « Culture et art au collège » ou encore les dispositifs en faveur de l'apprentissage du français, etc. L'organisation d'événements artistiques et culturels rassemblant les habitant·es séquano-dionysien·nes illustre cet engagement, notamment avec la biennale Multitude dont l'édition 2025 vient d'être lancée au moment de la finalisation de cette étude.

En raison de la difficulté à mesurer les interactions interculturelles, l'objet de cette étude a été délimité autour de la diversité culturelle en Seine-Saint-Denis. En nous inscrivant dans la continuité de travaux antérieurs sur ce sujet, tels que le projet Weldi sur les primo-arrivants, nous proposons dans ce rapport un état des lieux de la « diversité culturelle » à partir d'indicateurs ayant des données accessibles.

Nous avons présenté et analysé différentes facettes de la diversité culturelle sur le territoire séquano-dionysien à travers les 5 thématiques suivantes : le profil socio-démographique des habitant·es, la diversité linguistique des collégien·nes, la présence d'associations en lien avec l'international, la variété de l'offre de restauration, ainsi que les actions départementales favorisant les échanges interculturels.

Afin de réaliser ce travail, nous nous sommes basés sur une diversité de sources de données :

- des statistiques publiques (Insee) pour caractériser le profil socio-démographique des habitant·es ;
- une enquête sur la diversité culturelle et linguistique auprès de 1977 collégien·nes, déployée entre le 14 octobre et le 12 novembre 2024 sur l'Espace numérique de travail (ENT). Cette enquête a permis notamment de pallier l'absence de données sur ce sujet au Département ;
- des données « open-data » pour présenter les associations (répertoire national des associations) et l'offre de restauration TripAdvisor) ;
- des données administratives des services départementaux sur deux actions soutenues par le Département : les projets artistiques et culturels destinés aux jeunes (DCPSL) et le réseau « apprendre le français » (DIEESS).

Cette étude repose sur deux hypothèses principales concernant la diversité linguistique et culturelle au sein de la population séquano-dionysienne. Dans les prochains points, nous livrons les résultats qui confirment ces hypothèses.

- 1. Une grande diversité de pratiques linguistiques et culturelles, en lien avec la diversité des origines des habitant·es :** l'étude montre que cette diversité se manifeste à travers plusieurs aspects de la vie sociale et culturelle, tels que les pratiques linguistiques, la vie associative, les projets artistiques et culturels, ainsi que l'offre variée de restauration et de commerce. Cette hypothèse a été confirmée à travers l'enquête sur les collégiennes et collégiens, qui a révélé une grande variété linguistique en lien avec la multitude des origines des habitant·es séquano-dionysien·nes. Cette variété a été également mise en évidence lors du projet « ici on parle... » mené par la délégation à la Biennale interculturelle et Campus francophone et l'Inalco auprès des commerçant·es pratiquant d'autres langues que le français sur le territoire.

- 2. Une forte transmission de la diversité linguistique et culturelle auprès de la jeunesse séquano-dionysienne grâce à la pratique familiale et aux médias :** cette diversité est présente chez les collégien·nes enquêté·es qui ont mentionné 173 langues différentes entendues pendant leur enfance, ces langues incluant des langues d'origine, mais également des langues scolaires comme l'anglais et l'espagnol. Mais, surtout, l'enquête a montré un fort taux de transmission linguistique dans le cadre familial, comme l'observent d'autres études à l'échelle nationale. Ainsi, 83 % des élèves ont déclaré connaître assez bien la langue d'un parent né à l'étranger et 8 élèves sur 10 connaissent au moins 2 langues en plus du français. La transmission des langues d'héritage est possible grâce à la socialisation familiale permettant de faire perdurer le lien avec les pays d'origine chez les générations nées en France. L'utilisation des médias semble renforcer la connaissance de ces langues : 64% des élèves déclarent utiliser les médias pour s'informer ou pour se divertir (internet, télévision, réseaux sociaux) dans une autre langue que le français, de manière régulière ou occasionnelle. En revanche, les élèves ne se limitent pas aux langues familiales lorsqu'ils et elles consultent un contenu médiatique en mobilisant d'autres langues comme l'anglais, mais également l'espagnol, voire le japonais et le coréen (7% parmi ceux qui consomment du contenu médiatique dans une autre langue que le français). Il peut donc s'agir des langues scolaires ou des langues plus lointaines découvertes uniquement par la consommation médiatique.

Même si l'étude a ciblé la diversité culturelle, l'analyse des indicateurs sélectionnés et en particulier, l'enquête menée auprès des élèves au collège, permet de détecter des manifestations d'hybridation culturelle dans le département. Au fil des thématiques abordées, la Seine-Saint-Denis apparaît comme un lieu d'échanges matériels et symboliques entre groupes culturels menant à une nouvelle culture commune. Ces échanges sont perceptibles à travers l'existence des unions mixtes, par l'usage simultané de plusieurs langues, dont le français, et par la présence de nombreux établissements qui partagent différentes traditions artistiques, culturelles, culinaires, devenues, comme aurait pu le dire Edouard Glissant, des nouvelles créations ou des « inattendus créolisés ».

Les résultats suivants confirment cet argument, qui mérite toutefois d'être approfondi par de futures recherches :

- L'enquête auprès des collégien·nes a démontré la diversité des origines familiales des élèves, étroitement liée à leurs compétences linguistiques. Les élèves ont cité plus de 90 pays de naissance de leurs parents. Parmi les 173 langues entendues durant l'enfance, les 5 langues d'origine les plus citées sont, dans l'ordre, l'arabe (580 citations, soit 29% des élèves), le portugais (114, soit 6%), le créole (109, soit 6%), le tamoul (79, soit 4%) langue usitée en Inde et au Sri Lanka et le chinois (70, soit 4%).
- De même, un tiers des élèves enquêté·es a des parents en couple mixte, dont 24% nés d'un parent français et d'un parent né à l'étranger et 9% des deux parents nés à l'étranger. A l'échelle nationale, des travaux ont montré que l'appartenance à un couple mixte diminue la pratique linguistique des langues d'origine. Dans ces cas, l'enquête auprès des collégien·nes le confirme également, le français est plus souvent adopté par les enfants des parents en couple mixte, que pour les enfants des couples nés dans un même pays.
- La coexistence de plusieurs langues chez les jeunes reflète le désir des familles de transmettre des langues d'héritage, alors que les élèves utilisent le français comme langue principale, ainsi que les langues scolaires. Ainsi, la majorité des élèves (sept sur dix) utilise plusieurs langues dans une même conversation, mélangeant différents codes culturels et linguistiques.
- **Le rôle des associations séquano-dionysiennes dans la promotion de l'interculturalité** : au total, 19% de l'ensemble des associations séquano-dionysiennes mentionnent un lien avec un pays en dehors de la France. Cette proportion est la plus élevée d'Île-de-France (+3 points par rapport à une moyenne francilienne de 16%). En comparaison avec la région Île-de-France, plus d'associations en Seine-Saint-Denis déclarent agir sur le champ de «

l'interculturalité », dans le sens d'échanges interculturels, de dialogues et d'hybridation culturelle. Ainsi, 12,7% de l'ensemble des associations séquano-dionysiennes promeuvent l'interculturalité dans leur objet social contre 10,6% pour la moyenne régionale. De plus, en Seine-Saint-Denis, 449 associations de "diversité culturelle" (7%) mentionnent au moins deux pays dans leur objet social, contre 6% en moyenne en Île-de-France et 5% à Paris. L'échange entre plusieurs cultures, francophones ou d'autres aires géographiques, est légèrement plus présent en Seine-Saint-Denis par rapport aux autres départements.

- **Les restaurants en Seine-Saint-Denis se qualifient plus souvent qu'à Paris comme « français » tout en relevant d'une autre culture culinaire.** Cette double qualification apparaît plus fréquemment dans les courants migratoires bien établis en Seine-Saint-Denis. Les restaurants « franco-africains » représentent ainsi un quart des restaurants africains séquano-dionysiens contre 16% à Paris, et les restaurants « franco-portugais » 37 % des restaurants portugais contre 15% à Paris. Cet étiquetage double peut indiquer un souhait de réclamer une « double appartenance » dans laquelle la culture française a une place. Ce faisant, ces établissements invitent une clientèle élargie à découvrir différentes gastronomies culinaires qui peuvent être adaptées aux goûts « locaux ». En revanche, cette adaptation n'est pas uniquement propre aux restaurants qualifiés comme franco-(et d'une autre spécialité), mais peut être le fait d'autres restaurants « ethniques » qui proposent des adaptations de leur cuisine, comme on l'observe par exemple dans les restaurants asiatiques. Ces établissements invitent ainsi à partager un héritage culinaire, en renforçant l'échange interculturel.

Pour conclure, cette étude confirme la nécessité d'approfondir l'analyse de la diversité et de l'interculturalité du territoire séquano-dionysien et de l'élargir à d'autres domaines de compétence du Département. Il peut s'agir, par exemple, de projets menés dans le cadre de l'accueil des enfants, ou à destination de personnes en situation de handicap, dans le sport, dans l'entrepreneuriat, dans l'économie sociale et solidaire, etc. Dans les prochains travaux en lien avec des chercheur·es expert·es sur ce sujet, le choix méthodologique nous paraît déterminant : l'approche quantitative permettrait de recenser d'autres indicateurs de diversité culturelle, notamment liés aux actions départementales, tandis qu'une méthode qualitative permettrait de mieux appréhender la réalité de ces phénomènes et le vécu des habitant·es, des usager·ères et/ou des professionnel·les venant à leur rencontre. À notre sens, une double approche méthodologique permettrait d'enrichir les connaissances sur la diversité culturelle en Seine-Saint-Denis, afin d'en prendre compte dans l'élaboration des politiques publiques à

destination des usager·ères du Département, ainsi que de valoriser l'existence d'une culture commune séquano-dionysienne.

Bibliographie

- Attané, I, « L'immigration chinoise en France », *Population*, 2022/2 (Vol. 77), p. 229-262. DOI : 10.3917/popu.2202.0229. URL : <https://www.cairn.info/revue-population-2022-2-page-229.htm>
- Benedict, R, 1934, *Patterns of Culture*. Boston: Houghton Mifflin.
- Beauchemin, C (dir.), Hamel, Ch (dir.), et Simon, P (dir.). 2016. *Trajectoires et origines : Enquête sur la diversité des populations en France*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Ined Éditions, 2016.
- Bigot, V, Bretegnier, A, Vasseur, M. *Vers le plurilinguisme ? Vingt ans après*, Editions des archives contemporaines.
- Billiez, J. 2013. Chemin faisant sur la voie du plurilinguisme. Dans : *Vers le plurilinguisme ? vingt ans après*. Dir. Bigot, V., Bretegnier, A., Vasseur, M. Paris : Editions des archives contemporaines, pp. 22.
- Blanc-Chaleard, M-C. 2022. Les immigrés et la banlieue parisienne, histoire d'une aventure urbaine et sociale (XIXe-XXe siècles). Dans : Saint-Denis territoire de migrations (1 & 2) Chercheur.e.s, actrices et acteurs locaux.ales en dialogues. Dir. Bellavoine, C., Debost, J-B., Leroy, D., Yapi-Diahou, A. *Saint-Denis : au fur et à mesure*.
- Condon, S ; Régnard, C, 2016, Les pratiques linguistiques : langues apportées et langues transmises In : *Trajectoires et origines : Enquête sur la diversité des populations en France* [en ligne]. Paris : Ined Éditions, 2016 (généré le 01 avril 2024).
- Clanet, C, 1990, *L'interculturel. Introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail (Interculturels), 2e éd. (1993).
- Crispi, V, 2015. « L'interculturalité ». *Le Télémaque*, 47, no 1, 2015, p. 17-30 ; Dervin, Fred. « Au-delà du nationalisme méthodologique : l'interculturel sans essentialisme ». *Raisons politiques* 54, no 2 (2014)
- Institut national de la statistique et des études économiques. 2020. Recensement général de la population.
- Département de Seine-Saint-Denis. 2024. *Etude exploratoire sur l'accès aux droits*. Direction données, études et connaissances.
- Filhon, A, Gabrielle, V. 2005. « Les couples mixtes, une catégorie hétérogène ». *Histoire de familles, histoires familiales*, édité par Cécile Lefèvre et Alexandra Filhon, Paris : Ined Éditions.
- Goreau-Ponceaud, A. 2011. "L'immigration sri Lankaise en France", *Hommes & migrations*, 1291 | 2011, 26-39.
- Goreau-Ponceaud, A. 2008. « La diaspora tamoule : lieux et territoires en Île-de-France », *L'espace Politique*, n° 4, p. 19-33.

Héran, F, Filhon, A, Deprez, Ch. 2002. « La dynamique des langues en France au fil du xxe siècle », *Population & Sociétés*, 2002/2, n° 376, p. 1-4.

Hernández, F, 2010, *Bhabha for Architects*, Londres/New York : Routledge, p. 58-59.

Loiseau, S, Haas, P. 2019. Une enquête sociolinguistique : visée cartographique et difficultés métrologiques. Journée d'étude Diversité et dynamiques : les étudiants de Paris 13, approches *pluridisciplinaires*, May 2019, Villetaneuse, France.

Ministère de la Culture. 2018. Enquête sur les pratiques culturelles des Français - 2018, DEPSD - (producteur), PROGEDO-ADISP.

Sauvaire, M. 2012. « Hybridité et diversité culturelle du sujet : des notions pertinentes pour former des sujets lecteurs ? », *Litter@ Incognita [En ligne]*, Toulouse : Université Toulouse Jean Jaurès, n°4 « L'hybride à l'épreuve des regards croisés ».

Annexe 1 : liste des termes relatifs à chaque aire culturelle

Pays	Termes recherchés
Afghanistan	afgh, talib, kaboul, pachtoun, hazara, kandahar, panshir, cachemir
Afrique Général	afriqu, subsahari, afric, afro
Algérie	algéri, alger, kabyl, fln, oran, constantine, annaba, setif, dz, derdja
Amérique du Nord	canada, états-unis, usa, Amérique du nord, Amérique du nord, appalache, montagnes rocheuses, new york, toronto, los angeles, washington, vancouver, ottawa, alaska, denver, québec, quebec
Amérique Latine	Amérique lat, sud amer, sud-amér, sud-amer, sud amér, argentin, bolivi, colombie, colombien, Amérique lat, Amérique du sud, Amérique du sud, Venezuela, Vénézuëla, chili, Mexique, mexic, Pérou, perou, péruvi, Péroui, uruguay, Paraguay, Costa ric, Équateur, Équator, Surinam, belize, salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama
Angleterre	anglais, Angleterre, Écosse, Écosse, pays de Galles, Londres, Manchester, Leeds, Britanniq
Argentine	argentin, Buenos Aires, Cordoba, Rosario, Mendoza, Patagoni
Arménie	arméni, Armenierevan, Yerevan, Ararat, Khatchkar, Artsak
Asie Général	Asie, Asia
Autres Pays Afrique	Zambie, Zimbabwe, Angola, Kenya, Lesotho, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Ouganda, Rwanda, Sierra l, Tanzani, Tchad, Somalie, Soudan, Nigér, Libye, Malawi, Botswana, Burundi, Cap Vert, Cap-vert, Gabon, Djibouti, Érythrée, Érythrée, Swaziland, Eswatini, Éthiopie, Éthiopie, Gambie, Ghana
Autres Pays Asie	Bahre, Azerba, Azeri, Azéri, Bhoutan, Arabie Saoudi, Saoudi, Birman, Myanmar, Brunei, Corée, Émirats Arab, Géorgie, Géorgie, Indonésie, Indonésien, Iran, Iranie, Irak, Japon, Jordanie, Kazak, Kirghiz, Koweït, Liban, Malaisie, Mongol, Népal, Ouzbék, Ouzbek, Philippines, Qatar, Singapour, Syri, Tadjik, Thaï, Thaï, Turkm, Yémen, Yemen
Autres Pays Europe	Grèce, Bulgarie, Chypre, Bulgar, Croatie, Danemark, Danois, Croatie, Serbe, Serbi, Hongrie, Hongrois, Letton, Lituanien, Estonie, Amsterdam, Slovaquie, Slovaquie, Slovaque, Slovaque, Slovaque, Suède, Suédois, Suède, Suédois, Albani, Bosni, Grec, Allemand, Allemand, Tchèque, Tchéquie, Pologne, Belge, Belge, Serb, Suisse, Autriche, Irlande
Bangladesh	Bangladesh, Baul, Dhaka, Chittagong, Meghna
Bénin	Bénin, Porto Novo, Porto-novo, Cotonou, Bénin, Dahomey
Brésil	Brésil, Brésil, Brésil, Rio de Janeiro, São Paulo, Amazonie
Burkina Faso	Burkina, Ouagadougou, Faso, Mossi, Dioula, Moré
Cambodge	Cambodge, Cambodge, Phnom Penh, Siem Reap, Battambang, Angkor, Sihanoukville, Kampong, Kampot, Banteay Meanchey, Ratanakiri, Mondul Kiri, Khmer, Khmèr
Cameroun	Cameroun, Yaoundé, Douala, Bamenda, Bafoussam, Garoua, Maroua, Djamena, Sanaga, Bantu, Bantou, Ewondo
Chine	Chinois, Chine, Mandarin, Cantonais, Pékin, Pékin, Beijing, Macao, Hong Kong, Shanghai, Shanghaï, Taiwan, Zhongguo, Confucius, Tibet, Ming, Qing, Tang
Comores	Comores, Comorien, Moroni, Anjouan, Mohéli, Mwali, Ngazidja
Congo	Congo, Brazzaville, Kinshasa, Kivu, Lingala, Katanga, Mbandaka, Lumumba, Lubumbashi, Kisangani, Kituba, Kongo, Swahili, Kikongo

Côte d'Ivoire	ivoire, ivoiri, abidjan, amoussoukro, bouake, bouaké, bété, baoulé, senoufo, sénoufo, dioula, bete, agni, kwa, gur, mande, krou
Égypte	egypt, égypt, le caire, pharaon, pyramid, sphinx, nil, hiéroglyphes, louxor
Espagne	espagne, espagno, madrid, barcelon, catalan, catalogn, castill, basque, sevilla, sévilla, valence, bilbao, malaga, saragosse, salamanque
Europe Général	europe, européen, euro
Guinée	guinée, guinee, conakry, bissau, fouta djal, mandingue, cabinda, malabo
Haïti	haït, haïti
Inde	indien, inde, new delhi, bombay, mumbai, delhi, gange, hindi, hindou, chennai, bengaluru, bangalore, jaipur, calcutta, uttar pradesh, maharashtra, tamil nadu, kerala, gujarat, rajasthan, karnataka, punjab, tamil, marathi
Israël et Palestine	israel, israël, israélienne, israelite, jerusalem, jérusalem, tel aviv, cisjordanie, hébreu, hébreu, kibboutz, palestine, gaza
Italie	italie, rome, milan, venise, naples, bologne, turin, palerme, sicile, sarde, abruzz, basilicate, campanie, romagne, ligurie, piémont
Madagascar	madagascar, malgache, antananarivo, tananarive, merina, ravinana, fady
Maghreb	maghreb, arabe, saharra, couscous, afrique du nord, berbère, berbère, berber, amazigh, chabani
Mali	mali, malien, bamako, tomboctou, gao, ségou, kayes, mopti, sikasso, kidal, djenné, sahel, azawad, touareg, bambara, peul, soninké, soninke, songha, tamasheq
Maroc	casablanca, marrakech, tanger, fès, agadir, rabat, maroc, fès, amazigh, rif, darija
Outre-Mer	guadeloupe, martinique, guyane, guyane, la réunion, la reunion, mayotte, polynésie, polynésie, wallis, futuna, calédonie, saint pierre et m, pierre-et-mi, saint-barthé, saint-barth, saint barth, outre mer, outre-mer, ultramarin, créole, créole, mahorai, kanak
Pakistan	pakistan, islamabad, lahore, karachi, rawalpindi, peshawar, multan, quetta, pendjab, sindh, baloutchistan, kyber, gilgit, azad cachemire, urdu, urdus, punjabi, sindhi, pachtoune, baloutche
Portugal	portugal, portugais, lisbon, lisbo, porto, madeira, algarve, azulejo, vinho, bacalhau, braga
Régions Françaises	bretagne, breton, armorique, brezh, gwenn ha du, basque, euskara, corse, ajaccio, bastia, alsac, provence, normandie, alsace, alsaci, savoie, languedoc
Roumanie	roumain, roumain, bucarest, transylvanie, cluj, timisoara, constanta, sibiu, brasov, carpates, carpathe
Russie	russie, caucase, moscou, russe, russophone, sibérie, siberie, volga, oural, kaliningrad, pétersbourg, petersbourg, crimée, tchéchénie, tchetchenie, daguestan, ekaterinbourg, mourmansk, soviétique, soviétique, urss, 'urss
Sénégal	senegal, wolof, diola, malinké, peul, pular, sérère, soninké, dakar, malinke, toucouleur, casamance, ziguinchor, rufisque, kaolack, mbour, teranga
Sri Lanka	sri lanka, srilanka, cinghala, sinhala, tamoul, colombo, tamil, ceylan, sinhala
Togo	togo, lomé, koutammakou, tchamba, tem, tems, ewe
Tunisie	tunis, sfax, carthage, sousse, monastir, djerba, bizerte, tozeur, atlas, l'atlas, dinar
Turquie	ankara, turc, turquie
Turquie	turquie, ankara, istanbul, stamboul, ottoman, cappadoce, pamukkal, topkapi
Tzigane Rom	tsigane, tsigane, manouch, gitan, yéniçhe, sinti, roms, romani
Ukraine	ukraine, ukrainien, odessa, lviv, kiev, kyiv, dnipro, donetsk, crimée
Vietnam	vietnam, hanoi, hanoï, chi minh, da nang, ha long, nha trang, mékong, mekong, plaine de la rivière rouge, binh dinh, phu yen, quang nam

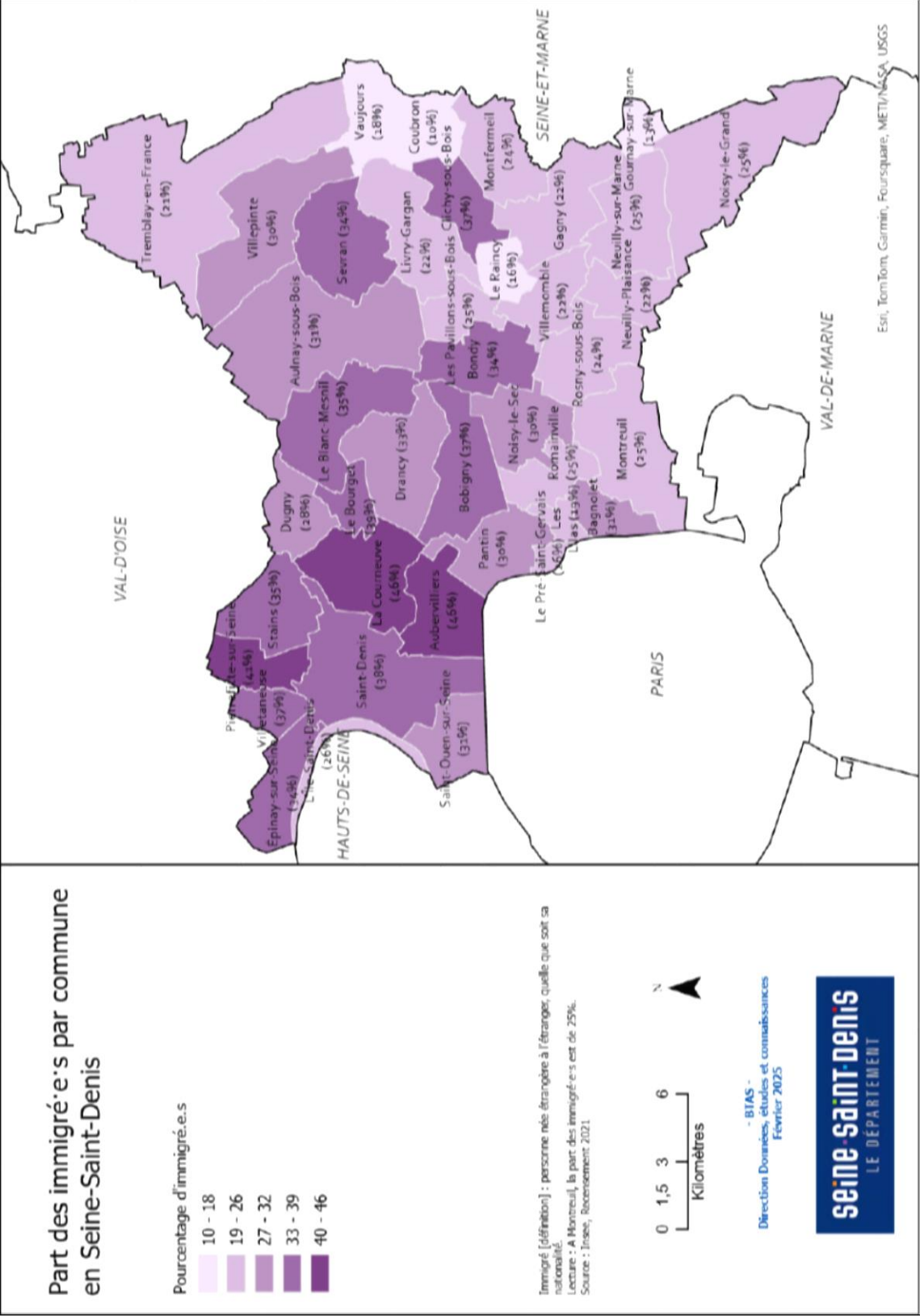
Annexe 2 : liste des termes relatifs au domaine d'intervention de chaque association

Catégorie	Termes associés	Nombre d'associations liées en Seine-Saint-Denis	Nombre d'associations de "diversité culturelle" en Seine-Saint-Denis
Animaux	animal, animaux, chien, chat, pigeon, oiseau, félin, félin, pedigree, faune, élevage, refuge, zoo, espèce, espèce	425	94
Solidarité locale	liens, amiti, amica, diaspora, communauté, , intégration, entraide, rencontre, fête, fête, ressortissant, soutenir, soutien, relation, isolement, réseau, réseau, cohésion, cohésion	12495	4000
Cuisine	gastrono, restaurant, nourriture, cuisine, repas, aliment, pâtisseries, pâtisseries	1744	545
Culture et Art	culture, musique, art, arts, l'art, d'art, artiste, danse, événement, événement, danse, théâtre, création, crée, spectacle, patrimoine, langue, cinéma, film, découverte, audio, rock, reggae, theater, expositio, galerie, festival	19843	5038
Développement	aide au dev, aide au dev, développement international, développement internati, projets de dev, projets de dev, projet de dev, projet de dev, coopération internationale, coopération internationale, interdépendance, interdépendance, fournir une aide	587	330
Discrimination	colonisa, décolonisation, discrimination, racisme, inégalité, justice sociale, antisémitisme, antisémitisme, sexisme, sexisme, misogynie, âgisme, agisme, validisme, grossophobie, islamophobie, droit des minorités, droits des minorités, phobie, égalité des ch	1041	322
Économie	finance, économie, économie, commerce, commerce, entreprise, agriculture, économie, pêche, emploi, commercial, travail, chômeur, précaire, formation, former, professionnel	11362	2870
Enfant et Jeunesse	éduquer, éducation, éduquer, enfant, enfance, éducation, apprentissage, enseignement, jouet, éveil, ludique, scolarité, scolaire, école, école, scolarité, parent, jeune, étudiant, étudiant	12097	3474

Environnement	nature, environnement, développement dura, developpement dura, protection de, biodiversi, écosyst, ecosyst, forêt, parc, fleur, pollution, ecolog, écolog	3497	962
Humanitaire	secours, urgence, aide, village, assistance, humanitaire, approvisionnement, international, denrée, denree, réfugié, refugee, catastroph	10113	3555
Insertion	accès, accompagnement, accompagne, inclusion, autonomie, participation, insertion, soutien, solidarité, solidarite, professionnel	11075	3035
Interculturalité	intercultur, multicult, dialogue entre les cul, hybridation, ouverture cultu, diversité cultu, vivre ensemble, vivre-ensembl, comprehension mutu, compréhension mutue, amitié entre les peupl, amitiés entre les peuple, multilinguism, plurilinguis, bilinguis, polyglott, échange, echange	4227	1498
Justice	défendre, défense, defendre, defense, juridi, droit, justice, procès, tribunal, avocat, police, combattre, droits, judicia	4138	1099
LGBT	lgbt, queer, gays, gay, lesbi, transgenr, transsex, homosexuali, homophob, transphob, intersex, asexuel, non binaire, non-binaire	65	7
Logement	logement, appartement, immeub, urbani, maison, rénovation, renovation, locatair, locati, propriétai, proprietai, propriete, propriété	2299	272
Mémoire	mémoir, memoir, commémo, commemo, souvenir, les amis de, oubli, histoire, document, archiv, patrimoine, patrimonia	1766	574
Promotion	promouvoir, amateur, promoti, diffus, popular	13947	3408
Religion	cérémonie, ceremoni, foi, religion, spiritu, évangi, evangil, islam, musulma, juif, judéo, chrétien, bouddhis, christiani, jésus, jesus, prophete, prophète, allah, protestanti, luther, catho, évangél, evang, église, eglise, judaï, judai, israélit, israelit, culte, prier, sikh, hindoui	1966	524
Santé	santé, sante, soigner, medic, médecin, maladie, épidémie, traitement, virus, diagnostic, prévention, infection, médecin, vaccin, medecin, infirm, prevention, epidemie, hygiène, hygiene	3820	1256
Science et Technique	science, technique, scientif, ingéni, innovation, technolo, informatiq, formation, progrès, progre, techniqu	7248	1649

Social	social, classes popu, urbain, demuni, d�muni, n�cessiteu, necessiteu, solidarite, solidarit�, pauvre, handicap, exclusion, exclu, inclusion, protection socia, citoyen, equite, �quit�, accompagne, mediation, m�diation, acces aux droit, acc�s aux droi	13287	3641
Sport et Loisirs	loisir, sport, danse, golf, escrime, dojo, moto, tir � l'ar, boxe, foot, rugby, tennis, basket, volley, handb, badminton, cricket, gymnasti, musculation, jeu, jeux, yoga, escalade, bowling, cyclisme, velo, v�lo, velos, v�los, athl�tisme, athletisme, judo, natation, nager, loisirs	8860	1802
Genre et f�minisme	femme, f�mini, sexis, violences sexuelles, violences conjug, patriarcat, parit�, maternit�, empowerment	1578	548

Annexe 3 : les cartes présentées dans l'étude

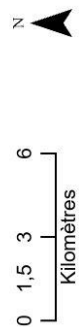


Part des étranger·e·s par commune en Seine-Saint-Denis

Part des étranger·e·s

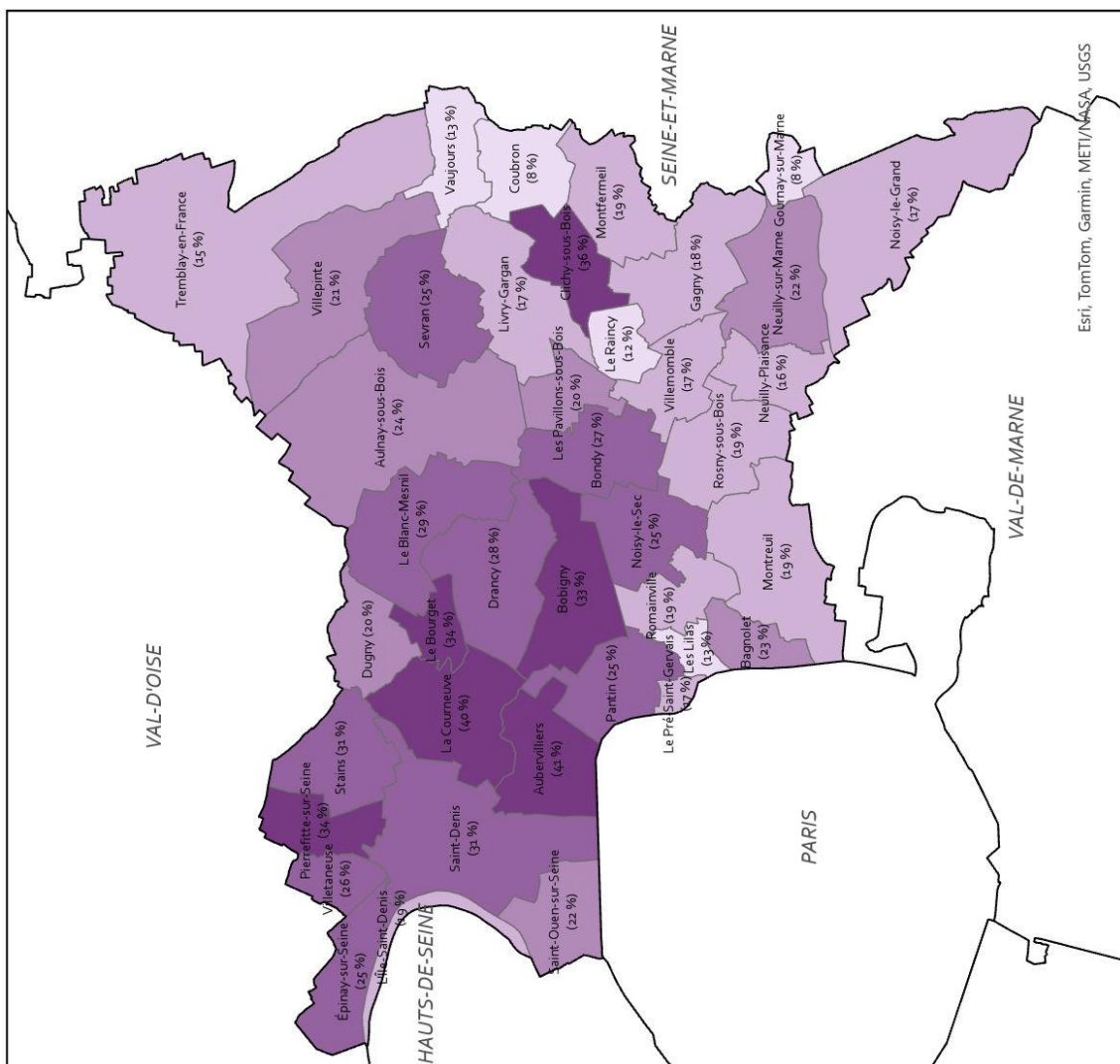


Lecture : A Montreuil, la part des immigré·e·s est de 25%.
Année : 2020



- BTAS -
Direction Données, études et connaissances
Février 2025

seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



Esri, TomTom, Garmin, METI/NASA, USGS

VAL-DE-MARNE

PARIS

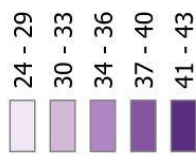
SEINE-ET-MARNE

VAL-D'OISE

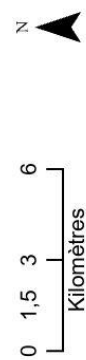
HAUTS-DE-SEINE

Part des naturalisés sur la population d'immigrés en Seine-Saint-Denis

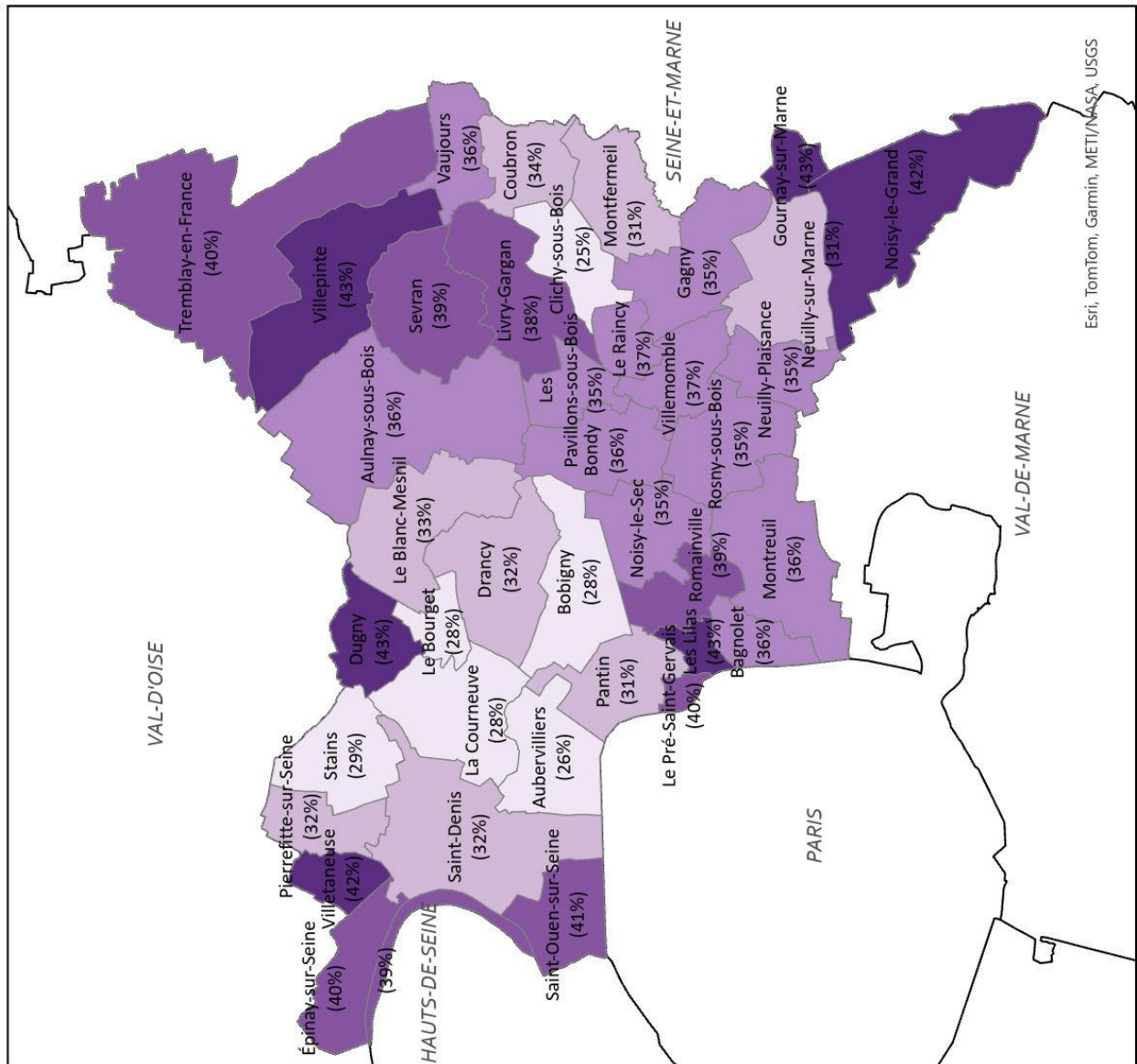
Part des naturalisés français parmi les immigrés



Immigré [définition] : personne née étrangère à l'étranger, quelle que soit sa nationalité.
Lecture : 26% des immigrés résidant à Aubervilliers ont été naturalisés français.
Source : Insee, Recensement 2021



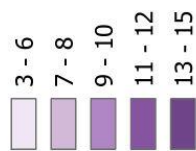
- BIAS -
Direction Données, études et connaissances
Février 2025



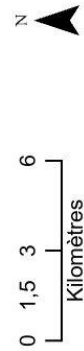
Esri, TomTom, Garmin, METI/NASA, USGS

Part des naturalisés sur la population totale

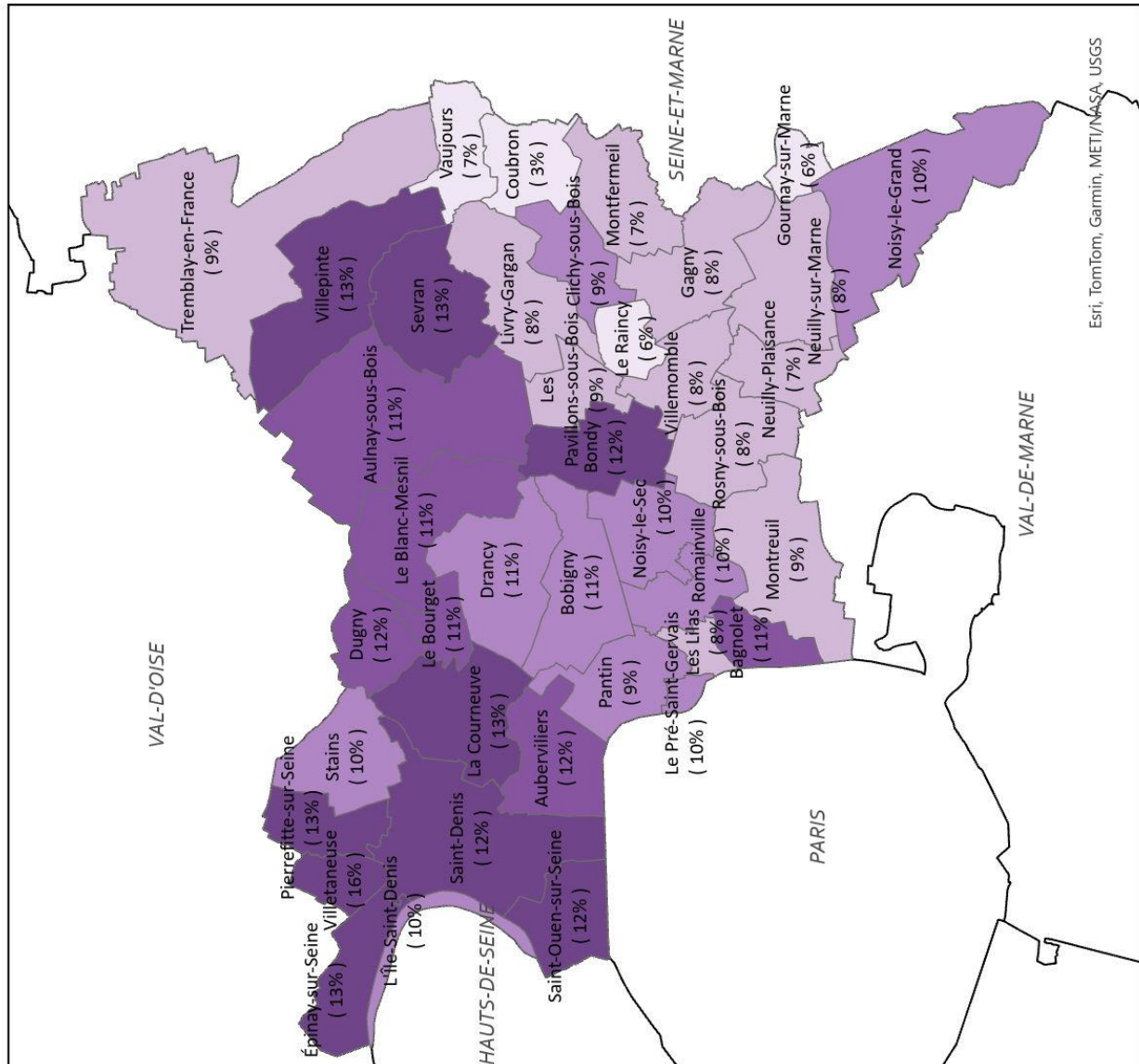
Part des naturalisés sur l'ensemble de la population



Immigré [définition] : personne née étrangère à l'étranger, quelle que soit sa nationalité.
Lecture : 12% de la population d'Aubervilliers sont des immigrés naturalisés français
Source : Insee, Recensement 2021



- BTAS -
Direction Données, études et connaissances
Février 2025



Esri, TomTom, Garmin, METI/NASA, USGS

Nationalité à la naissance des immigré.e.s en Seine-Saint-Denis

Pourcentage total d'immigré.e.s par nationalité

0,05 - 0,82
0,83 - 2,17
2,18 - 3,93
3,94 - 9,91
9,92 - 17,52

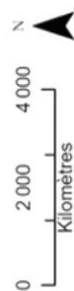
Immigré [définition] : personne née étrangère à l'étranger, quelle que soit sa nationalité.

Source : Recensement INSEE, 2021.

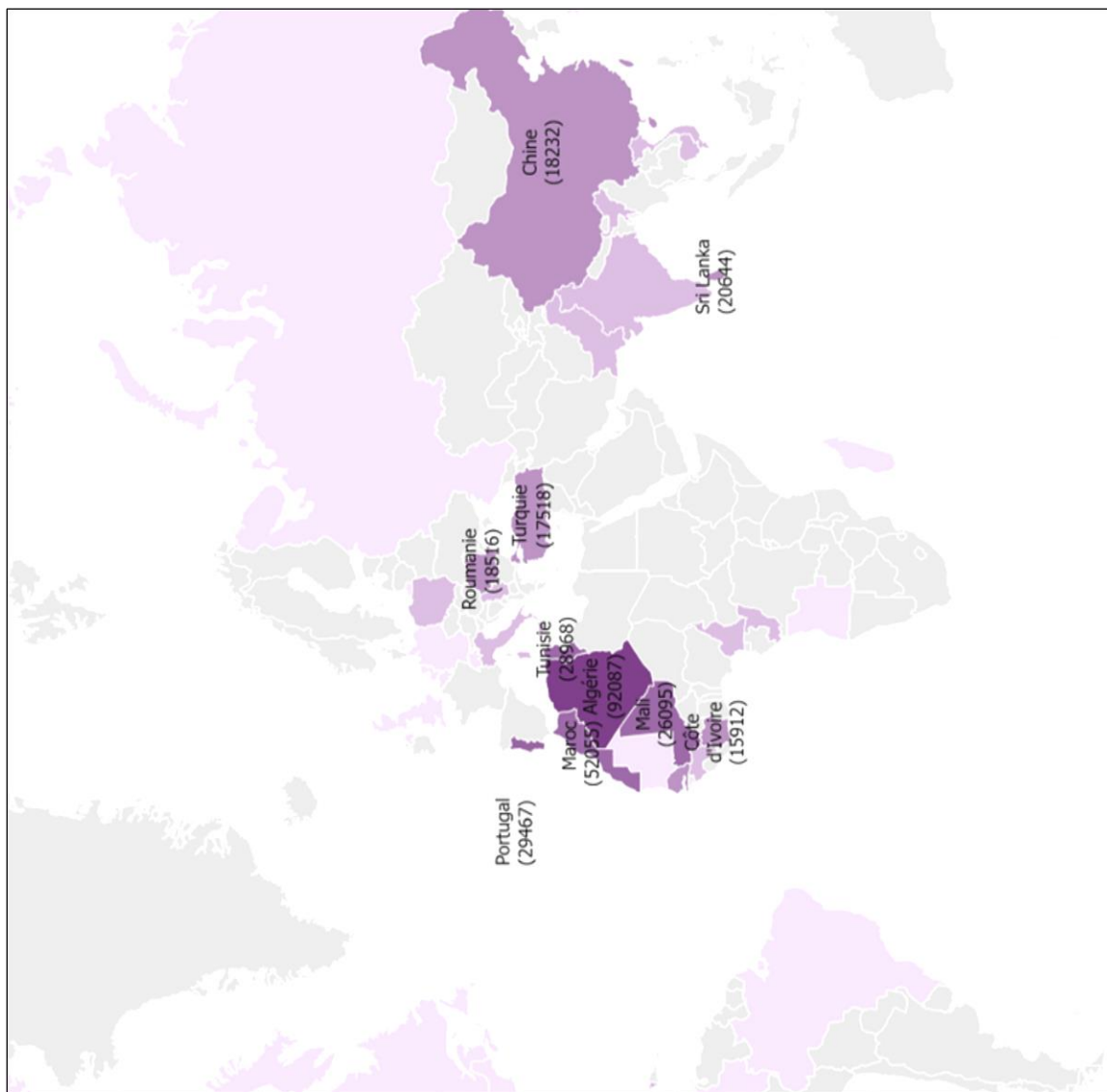
Traitements : DDEC/CD93

Certaines nationalités ne sont pas représentées, comme la nationalité française et les nationalités moins représentées.

Lecture : En Seine-Saint-Denis, la part des immigré.e.s dont la nationalité à la naissance est algérienne est de 17%.



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



Nationalité à la naissance des immigré.e.s en Seine-Saint-Denis

Pourcentage total d'immigré.e.s par nationalité

0,05 - 0,82
0,83 - 2,17
2,18 - 3,93
3,94 - 9,91
9,92 - 17,52

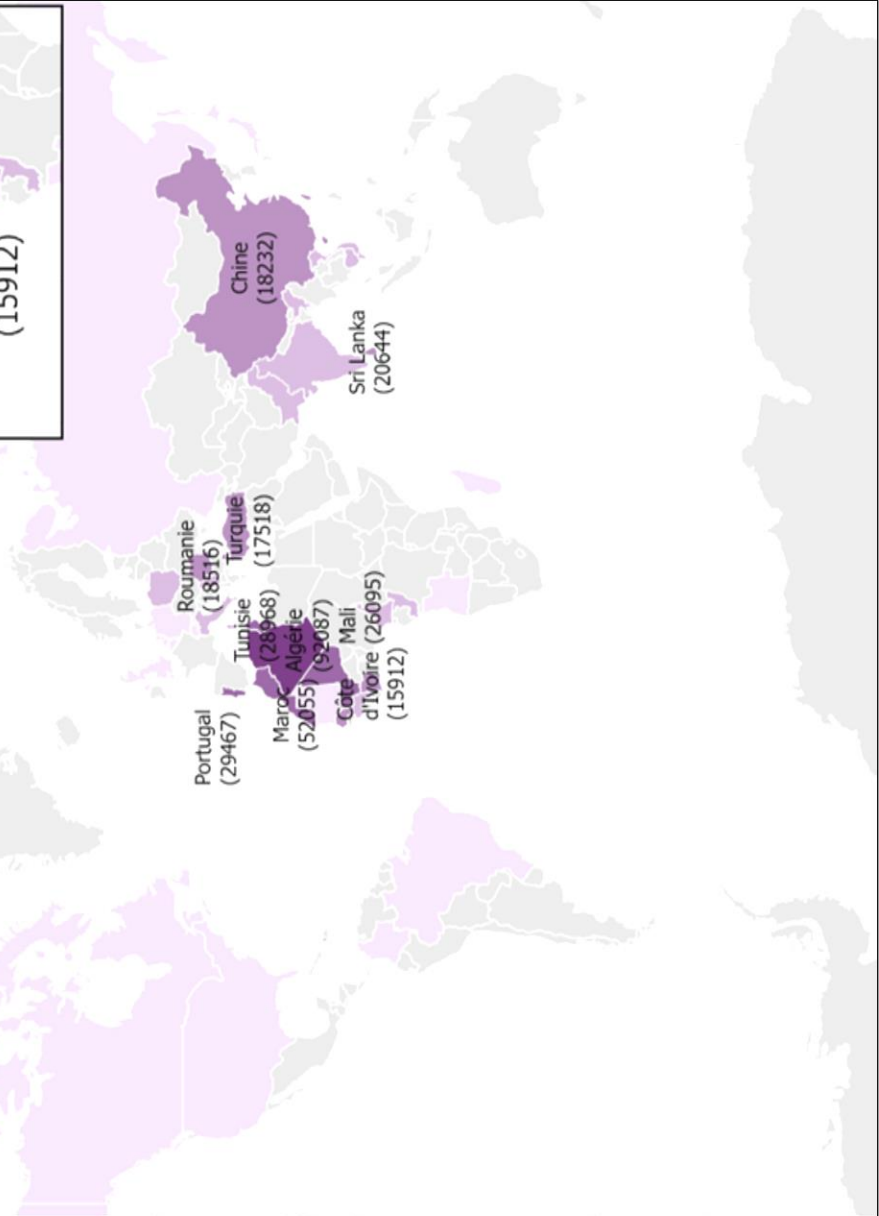
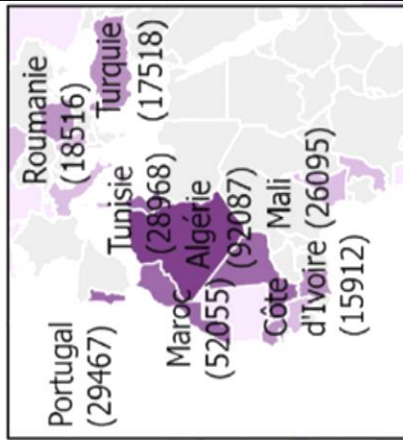
Immigré [définition] : personne née étrangère à l'étranger, quelle que soit sa nationalité.

Source : Recensement INSEE, 2021.

Traitements : DDEC/CD93

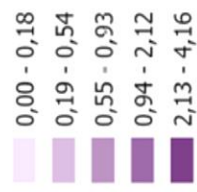
Certaines nationalités ne sont pas représentées, comme la nationalité française et les nationalités moins représentées.

Lecture : En Seine-Saint-Denis, la part des immigré.e.s dont la nationalité à la naissance est algérienne est de 17%.



Répartition des nationalités des habitant.e.s étranger.ère.s en Seine-Saint-Denis

Part des habitant.e.s (%)



Source : Recensement INSEE, 2021.

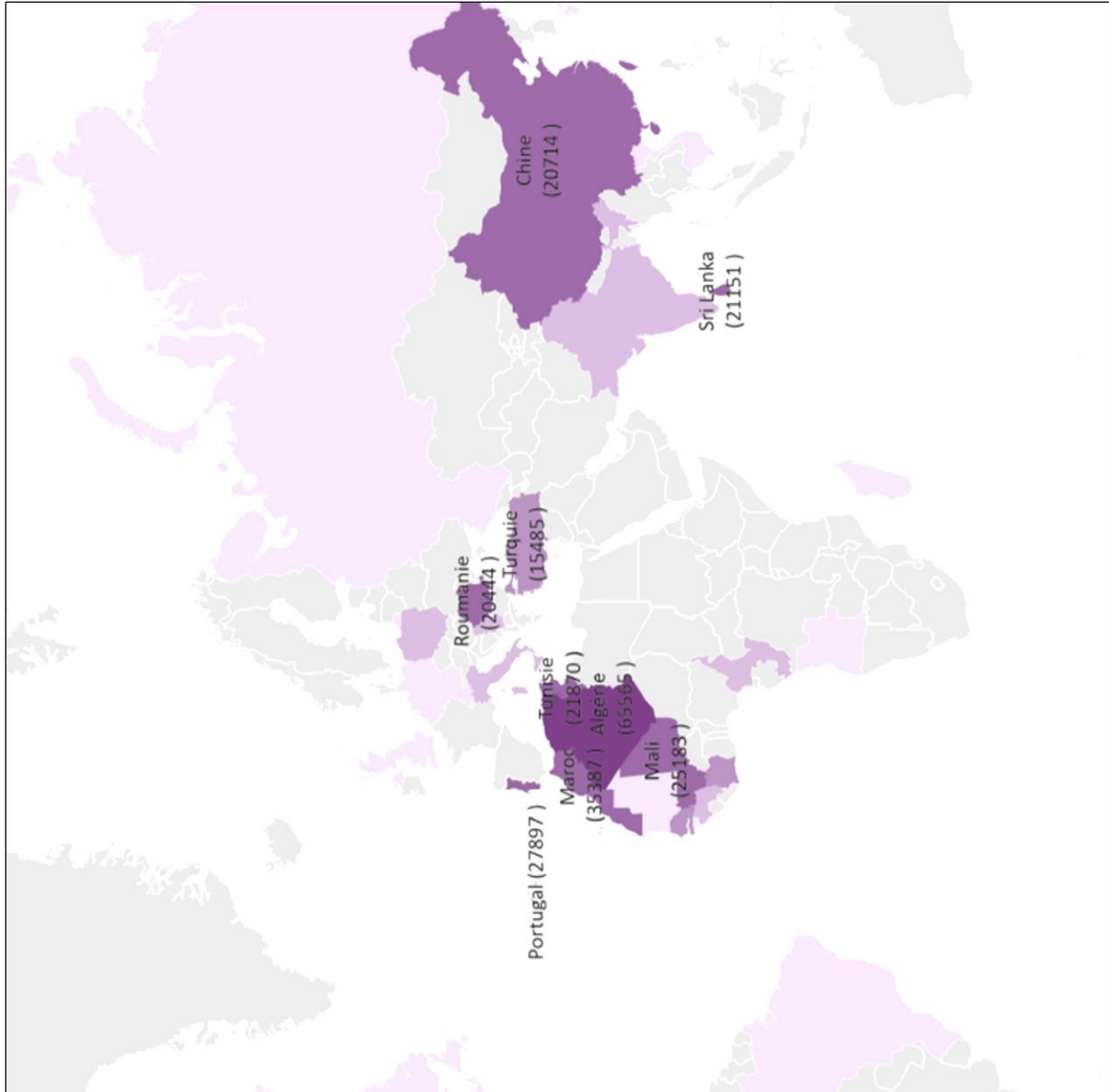
Traitements : DDEC/CD93

Certaines nationalités ne sont pas représentées,
comme la nationalité française et les nationalités
moins représentées.

Lecture : En Seine-Saint-Denis, il y a 65565
personnes de nationalité algérienne.

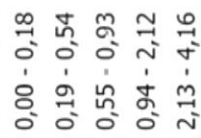


seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



Répartition des nationalités des habitant.e.s étranger.ère.s en Seine-Saint-Denis

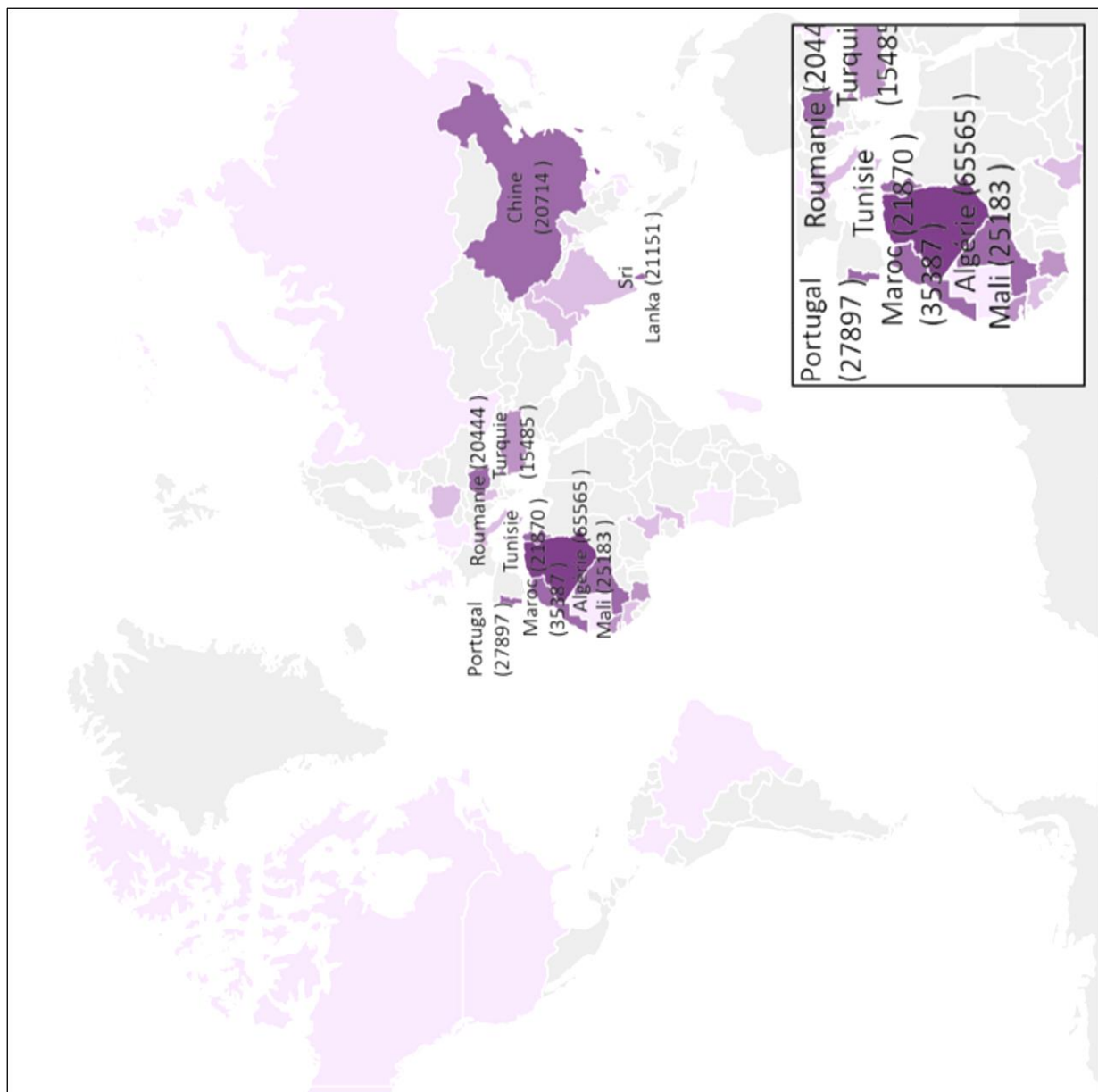
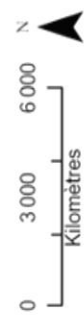
Part des habitant.e.s (%)



Source : Recensement INSEE, 2021.
Traitements : DDEC/CD93

Certaines nationalités ne sont pas représentées,
comme la nationalité française et les nationalités
moins représentées.

Lecture : En Seine-Saint-Denis, il y a 65565
personnes de nationalité algérienne.



Les acteur.rice.s du projet d'étude

Cette étude a été réalisée par la Direction Données, études, connaissances (DDEC) à la demande de la Délégation de la Biennale interculturelle.

La Direction Données, études, connaissances (DDEC), rattachée au Pôle Ressources Humaines et Modernisation, est composée du Bureau de l'analyse et du traitement statistique (BTAS), du Bureau Études et du Bureau Gouvernance des données. La DDEC a été créée pour poursuivre plusieurs objectifs stratégiques en lien avec la production de connaissances et afin de mettre en place une politique globale et cohérente de gouvernance de la donnée au sein du Département de la Seine-Saint-Denis.

Cette étude a été rédigée par Nisrin Abu Amara (chargés d'études/DDEC), avec l'appui de Corentin Roquebert (anciennement Chef de bureau Traitement et analyse statistique/DDEC) et Frédérique Le Goff, Cheffe du bureau Etudes.

Ce rapport est le résultat du travail d'une équipe projet composée de la Direction données, études et connaissances, de la Délégation à la Biennale interculturelle, de la Direction de l'Éducation (DE), la Délégation égalité et citoyenneté (DECI), la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs (DCPSL), la Délégation à la Jeunesse et la Vie Associative (DJVA), ainsi que la Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'Économie Sociale et Solidaire (DIEESS). Nous remercions tous et toutes les participant.e.s de ce groupe, ainsi que les chercheur.es sollicité.es, pour leur contribution à la parution de cette étude et pour leur appui à ce projet.

Contacts

Nisrin Abu Amara, Chargée d'études, Bureau Etudes

nabuamara@seinesaintdenis.fr

Frédérique Le Goff, cheffe du Bureau Études

Mail : flegoff@seinesaintdenis.fr

Tel : 01 43 93 78 72



SUIVEZ-NOUS #SSD93

seinesaintdenis.fr